



Catalogue no. 91-548-X
ISBN 978-0-662-07414-4

Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle

2006

par Jean-Pierre Corbeil, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière

Division de la démographie, Immeuble principale pièce 1708,
150, promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: 613-951-2315



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 91-548-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».



Statistique Canada
Division de la démographie

Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle

2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2007

N° 91-548-XIF au catalogue
ISBN 978-0-662-07414-4

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 91-548-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Ce rapport a été rendu possible grâce aux contributions de Julie Bertrand, Dany Faucher, Krisztina Filep, Félix Fortin, Siqin Guo, Christina Jaworski, Marjorie Kirk, Michèle Lanoue, Sylvie Larivière, Denis Malo, Lucie Parisien et Daniel Pereira. Les auteurs tiennent à les remercier chaleureusement pour leur implication et leur disponibilité tout au long de ce projet. Les auteurs tiennent également à remercier tout spécialement Louise Marmen, directrice adjointe à la division des enquêtes spéciales, pour sa contribution essentielle à la réalisation de cette enquête et de ce rapport analytique, de même que Réjean Lachapelle, directeur des études démologiques, pour ses suggestions et ses commentaires très utiles sur des versions antérieures du rapport. Des remerciements vont également à Rosemary Bender, directrice générale, direction de la statistique sociale et démographique, et Pamela White, directrice de la division de la démographie pour leur soutien incessant tout au long de la réalisation de l'enquête. Enfin, les auteurs remercient Anne Boucher, Christine D'Amours, Daniel Léonard, Chantal Mongeon et Hilary Wojciechowska pour leur contribution lors des premières étapes du développement de l'enquête, de même que Carrie Hall, Anouk Saint-Germain, Cindy Ubartas et Mireille Vézina pour leur collaboration dans la finalisation du rapport.

Ce projet a également été rendu possible grâce aux suggestions et aux commentaires judicieux de même qu'à l'implication enthousiaste de chaque membre du comité consultatif de l'enquête : Rodrigue Landry, Anne Gilbert, Wilfrid Denis, James Carter, Sharon McCully and Jean Renaud.

Table des matières

	page
Introduction	3
Section 1 Contexte et information relative à l'enquête	5
1.1 Objectifs de l'enquête et besoins en matière de renseignements	5
1.2 Déroulement de l'enquête et définition de l'échantillon.....	6
1.3 Composition des échantillons et thèmes des principaux modules de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle	7
1.4 Potentiel et limites de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle	8
Section 2 Appartenance identitaire et vitalité subjective	10
2.1 Quelques caractéristiques linguistiques de la population cible de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle.....	10
2.2 Appartenance identitaire	13
2.2.1 Identification à l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques.....	13
2.2.2 Importance perçue de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie quotidienne	15
2.2.3 Importance que les droits linguistiques soient respectés	17
2.2.4 Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue minoritaire	18
2.3 Perceptions subjectives de la vitalité	19
2.3.1 Évolution de la présence de la langue minoritaire depuis dix ans.....	19
2.3.2 Évolution de la présence de la langue minoritaire au cours des dix prochaines années	22
2.3.3 Perceptions de la présence de la langue minoritaire dans divers domaines de la sphère publique..	23
2.3.4 Perceptions subjectives à l'égard de la vitalité de la communauté de langue officielle	25
Section 3 Utilisation des langues dans les activités quotidiennes	29
3.1 Description des variables et développement des indices d'utilisation des langues.....	30
3.2 Résultats des indices	31
3.2.1 Les adultes de langue française à l'extérieur du Québec.....	31
3.2.2 Les adultes de langue anglaise au Québec.....	37
3.2.3 Pratiques linguistiques selon le poids des minorités de langue officielle au sein des municipalités..	38
Section 4 Accès et utilisation des soins de santé dans la langue de la minorité	44
4.1 Utilisation des services de santé.....	44
4.2 Langue dans laquelle les services ont été reçus	45
4.2.1 Langue principale.....	46
4.3 Importance accordée à l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité	46
4.4 Niveau de difficulté à obtenir des services de santé dans la langue de la minorité	50
4.5 Raisons pour lesquelles on estime qu'il serait difficile d'obtenir des services de santé dans la langue minoritaire.....	52

Table des matières

page

Section 5 Fréquentation scolaire	53
5.1 Éducation dans la langue de la minorité à l'extérieur du Québec.....	54
5.1.1 Langue de l'école fréquentée au primaire et au secondaire.....	54
5.1.2 Langue de l'école fréquentée à la prématernelle et à la maternelle.....	57
5.1.3 Raisons justifiant le choix de l'école fréquentée	58
5.1.4 Caractéristiques des parents	59
5.2 Éducation dans la langue de la minorité au Québec	61
5.2.1 Langue de l'école fréquentée au primaire et au secondaire.....	62
5.2.2 Langue de l'école fréquentée à la prématernelle et à la maternelle.....	63
5.2.3 Caractéristiques des parents	64
Conclusion	69
Constats généraux du rapport.....	69
1. Quelques mesures objectives de la vitalité	69
Utilisation des langues dans les activités quotidiennes	70
Langue et utilisation des services de santé	71
Fréquentation scolaire des enfants.....	71
2. Appartenance identitaire et vitalité subjective	72
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle : la suite.....	73
Annexe A Méthodologie	74
Annexe B Population cible et tailles finales des échantillons	80
Annexe C Liste des régions et leurs divisions de recensement	95
Annexe D Cartes géographiques	98
Annexe E Tableaux de référence	101
Annexe F Construction des indices	168
Annexe G Liste des partenaires	169

Introduction

La notion de vitalité fait désormais partie intégrante du vocabulaire de nombreux observateurs et acteurs des milieux politiques, universitaires et communautaires. Toutefois, en dépit de son usage répandu, sa définition n'est pas simple¹. Elle peut en effet être suffisamment large pour en faire une notion utile, mais son imprécision fait généralement en sorte qu'elle soit également difficile à cerner et à mesurer. Compte tenu des multiples contours et de la complexité de la notion de vitalité, l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) se voulait donc principalement un outil permettant d'en mesurer certaines dimensions importantes.

Dans la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* de 1988, l'article 41 stipule notamment, dans sa version française, que « le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada... » alors que dans sa version anglaise, cet article de loi indique plutôt que le gouvernement « is committed to enhancing the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada... ». Cette association entre vitalité et épanouissement sous-entendrait donc l'existence d'un dynamisme propre à ces communautés linguistiques sur lequel reposerait leur développement.

Ce premier rapport d'analyse des données de l'EVMLO est présenté dans la foulée de la diffusion des données linguistiques du Recensement de 2006 qui a eu lieu le 4 décembre 2007. Bien que le recensement comporte plusieurs questions linguistiques, il ne permet d'explorer qu'un nombre limité de domaines d'utilisation des langues à l'extérieur du foyer et ne fournit pas non plus de réponses à plusieurs questions qui intéressent les minorités de langue officielle. L'EVMLO vise à combler certaines de ces lacunes. Ce rapport visera également à fournir des statistiques utiles du point de vue de l'élaboration de programmes et de politiques touchant les minorités de langue officielle.

La première section du rapport fournit d'abord de l'information générale sur l'EVMLO en plus de présenter le contexte dans lequel l'enquête a vu le jour.

La section 2 du rapport présente de l'information portant sur la notion de vitalité subjective et d'appartenance identitaire. La vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire a au moins deux composantes : objective et subjective. En d'autres termes, il y a, d'une part, les faits et les comportements, et d'autre part, il y a les perceptions et les représentations. L'information qu'on tire de l'EVMLO permet non seulement de mettre en lumière les perceptions qu'ont les membres des groupes minoritaires à l'endroit de leur communauté et de son avenir, mais aussi de mettre en relation, voire de confronter, les parties subjectives et objectives de la vitalité et de mettre en évidence le lien entre les comportements et les perceptions.

Une part importante de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle porte sur les comportements langagiers. Que ce soit au sein de la famille, avec les amis, le réseau social élargi ou à l'extérieur du foyer au sein des diverses institutions, l'enquête permet donc de brosser un portrait général de l'utilisation des langues tant dans la sphère privée que dans la sphère publique.

À cet égard, la section 3 présente des statistiques permettant de montrer dans quelle mesure les minorités de langues officielles (MLO) font une utilisation de cette langue dans leur vie quotidienne à l'extérieur de la maison et au travail. Dans les cas où la langue de la minorité est peu utilisée (ce qui semble être le cas pour beaucoup de francophones à l'extérieur du Québec), il importe d'analyser le lien entre la langue principale des répondants et la langue qu'ils utilisent dans leurs activités quotidiennes. La présentation de ces résultats permet de répondre aux questions suivantes :

- a) Y a-t-il des domaines ou des sphères de la vie à l'extérieur du foyer où les personnes ont recours à la langue de la majorité alors que dans d'autres ils utilisent la langue de la minorité?
- b) Quelle est l'ampleur des phénomènes où des personnes n'utilisent pas la langue de la minorité parce que cette langue n'est tout simplement plus leur langue principale et ceux où ils aimeraient utiliser la langue de la minorité (leur langue principale) mais ne le font pas ou ne le peuvent pas. De plus, on peut ainsi mettre en lumière la relation qui existe entre la perception de la présence de la langue dans certains domaines sociaux et l'utilisation qui est faite ou non de cette langue.

1. Voir notamment la revue de littérature proposée par Harwood et al. (1994).

La section 4 porte sur la santé. Cette thématique est importante pour au moins deux raisons. D'une part, les départs des jeunes vers les grands centres ou vers l'extérieur de leur province contribuent au vieillissement de la population par l'attrition précoce des générations plus jeunes. De plus, pour les francophones en particulier, plusieurs communautés ont une population qui vieillit proportionnellement plus rapidement que celle de la majorité du fait de la non-transmission de la langue aux nouvelles générations. D'autre part, la santé est un secteur névralgique dans la mesure où l'importance de pouvoir utiliser la langue dans laquelle on peut se faire comprendre et dans laquelle on est le plus à l'aise est particulièrement grande en raison de la plus grande vulnérabilité dans laquelle on se trouve lorsqu'on a besoin de soins.

Dans cette section, nous ferons donc ressortir l'importance qu'accordent (ou n'accordent pas) les membres des MLO à recevoir des services dans la langue de la minorité. Les raisons mentionnées par les répondants sont également importantes puisqu'elles sont généralement liées à des perceptions susceptibles d'influencer leurs comportements.

La question principale qui guide la cinquième section est la suivante : compte tenu du fait que l'éducation dans la langue de la minorité est considérée par plusieurs comme la pierre angulaire de l'avenir de la minorité à laquelle ils appartiennent, dans quelle mesure l'information portant sur les trajectoires scolaires des enfants des MLO confirme-t-elle cette perception? En d'autres mots, pouvons-nous faire le constat suivant lequel l'espoir placé dans les enfants pour assurer la vitalité des MLO se reflète dans les choix des parents? Compte tenu du fait que l'article 23 de la Charte est considéré comme une avancée majeure pour les droits des MLO, les francophones en particulier, les résultats de l'enquête sur la fréquentation scolaire fournissent une information des plus utiles pour juger de la situation actuelle.

Nous savons que la compréhension qu'on a de la fréquentation des écoles de la minorité est imprécise, voire parcellaire. Plusieurs personnes s'attendent donc à ce que l'EVMLO puisse fournir une meilleure estimation du phénomène. Cela étant, les choix des parents relèvent d'un certain nombre de paramètres. Outre les caractéristiques des parents, le présent rapport met aussi en lumière certaines des raisons pour lesquelles ils ont décidé d'envoyer leur enfant dans telle ou telle école, tel ou tel programme.

Enfin, en guise de conclusion, nous ferons non seulement un retour sur les principaux résultats présentés dans le cadre de ce rapport, mais nous proposerons également quelques-unes des problématiques importantes que permettra d'approfondir cette riche source de données.

Note aux lecteurs

La section suivante a été modifiée:

Section 5.1.3 Raisons justifiant le choix de l'école fréquentée:

- Les pourcentages des paragraphes 3 et 4.

22 Mai 2008

Références

Harwood, Jake, Howard Giles et Richard Y. Bourhis (1994).
« The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions ». *International Journal of the Sociology of Language*, 108, pp. 167 à 206.

Section 1 Contexte et information relative à l'enquête

Au printemps 2003, le gouvernement du Canada déposait un Plan d'action pour les langues officielles. Ce plan quinquennal porte sur des domaines jugés prioritaires par les minorités de langue officielle, soit : l'éducation, le développement des communautés et une fonction publique exemplaire. Les objectifs du plan d'action visent à favoriser l'épanouissement des minorités de langue française et de langue anglaise du Canada et à appuyer leur développement.

Afin d'obtenir un aperçu de la situation actuelle des minorités francophones et anglophones dans des domaines tels que la famille, l'éducation, la santé, la petite enfance et la langue d'usage dans la sphère publique, un partenariat a vu le jour entre plusieurs ministères et agences du gouvernement fédéral² intéressés par la mise en oeuvre du Plan d'action afin de financer une enquête postcensitaire³. Il s'agit de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLLO) qui s'intéresse précisément aux personnes de langue française à l'extérieur du Québec et de langue anglaise au Québec.

Les données de l'EVMLLO permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité, l'accès à différents services dans cette langue (ceux de la santé, par exemple) ou les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur du foyer.

1.1 Objectifs de l'enquête et besoins en matière de renseignements

L'enquête poursuit deux objectifs principaux. En premier lieu, elle permet de recueillir des renseignements relatifs à des domaines jugés prioritaires par les communautés minoritaires de langue officielle, tels que l'éducation, la santé et la justice. En second lieu, elle procure de l'information utile à différents ministères ou agences en vue de l'élaboration de politiques et de la mise en oeuvre de leurs programmes. En outre, la base de données ainsi produite offre des éléments de réponse aux problématiques identifiées par les chercheurs gouvernementaux, universitaires et privés en ce qui concerne les minorités de langue officielle.

Les renseignements recueillis au moyen de l'enquête permettent non seulement de nous éclairer sur la situation des minorités de langue officielle relativement à leur capital démographique, social, économique et culturel, mais aussi d'avoir une meilleure connaissance de leurs pratiques et de leur vécu langagier. L'exploitation de cette base de données permet ainsi d'approfondir notre compréhension de la trajectoire linguistique des membres des minorités de langue officielle de la petite enfance à la vie adulte, de la dynamique linguistique au sein des familles exogames, des motivations à l'origine de la transmission de la langue maternelle aux enfants et de celles qui justifient le choix du système scolaire. Elle permet également de produire des statistiques sur la langue d'usage dans la sphère publique, que ce soit en termes d'accessibilité aux services de santé ou gouvernementaux dans la langue de la minorité, ou d'utilisation des langues dans les commerces, les associations professionnelles ou non professionnelles et dans le milieu de travail. En outre, ces statistiques procurent de l'information sur les possibilités qu'ont les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire de s'épanouir dans la langue de la minorité.

2. La liste des partenaires fédéraux ayant participé au financement et au développement de l'enquête est présentée à l'annexe G.

3. Une enquête postcensitaire utilise la base de données du recensement afin de sélectionner l'échantillon des répondants.

1.2 Déroulement de l'enquête⁴ et définition de l'échantillon

La collecte des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) a eu lieu durant les mois d'octobre 2006 à janvier 2007, soit près de 6 mois après le Recensement de 2006. Elle consistait en un interview téléphonique d'environ 40 minutes, faisant appel aux techniques d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Les entrevues ont été menées en français ou en anglais selon le choix du répondant⁵.

Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire long au Recensement de 2006⁶, soit un ménage sur cinq. La sélection des répondants est basée sur les réponses aux questions sur la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et la langue parlée le plus souvent à la maison. Cette façon de procéder permet de s'assurer que l'enquête englobe toutes les personnes considérées comme faisant partie des minorités de langue officielle. Les critères utilisés dans l'EVMLO pour la sélection de l'échantillon sont les suivants :

1 - Personnes de langue française à l'extérieur du Québec

- a) Celles qui ont le français en tant que langue maternelle, seul ou avec une autre langue;
- b) Celles qui ont une langue non officielle (que nous nommons allophones) comme langue maternelle et qui, des deux langues officielles, ne connaissent que le français;
- c) Celles qui ont une langue non officielle comme langue maternelle, qui connaissent le français et l'anglais et qui parlent soit une langue non officielle soit le français, seul ou avec une autre langue, le plus souvent à la maison.

2 - Personnes de langue anglaise au Québec

- a) Celles qui ont l'anglais en tant que langue maternelle, seul ou avec une autre langue;
- b) Celles qui ont une langue non officielle comme langue maternelle et qui, des deux langues officielles, ne connaissent que l'anglais;
- c) Celles qui ont une langue non officielle comme langue maternelle, qui connaissent le français et l'anglais et qui parlent soit une langue non officielle soit l'anglais, seul ou avec une autre langue, le plus souvent à la maison.

En raison de considérations historiques, le critère de la langue maternelle est souvent utilisé pour désigner les populations francophones et anglophones du pays. Les statistiques fondées sur ce critère ont non seulement l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle, mais l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 l'utilise comme l'une des conditions permettant aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école primaire ou secondaire dans la langue de la minorité. Toutefois, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne sont susceptibles d'entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone ou anglophone dans la mesure où un nombre important de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font une utilisation prédominante ou courante de l'une ou l'autre, voire des deux, dans leur quotidien.

C'est pourquoi il a été suggéré d'adopter une définition des minorités de langue officielle qui tient compte de cette réalité. Les données de l'EVMLO permettent bien entendu de distinguer les personnes selon leur langue maternelle, mais afin d'éviter toute confusion possible, le présent rapport utilise les vocables « population ou personne de langue anglaise » et « population ou personne de langue française » pour désigner les minorités de langue officielle du Québec et celle de l'extérieur du Québec, respectivement.

4. Nous ne fournissons ici, en guise d'introduction, que les principaux éléments de nature méthodologique. L'annexe A fournit de l'information détaillée sur le cadre et les aspects méthodologiques de l'enquête.

5. Les intervieweurs avaient comme directive d'aborder d'abord les répondants en français à l'extérieur du Québec et en anglais au Québec. Toutefois, dès le début de l'interview, les intervieweurs devaient demander aux répondants s'ils préféraient qu'on s'adresse à eux en français ou en anglais.

6. Dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard, le questionnaire abrégé (2A) a été utilisé, étant donné la faible taille de l'échantillon de la minorité de langue officielle.

1.3 Composition des échantillons et thèmes des principaux modules de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle

L'enquête comprend deux univers : 1) les adultes âgés de 18 ans ou plus et 2) les enfants de moins de 18 ans dont le parent (qui est le répondant) appartient à la minorité de langue officielle. Deux échantillons ont donc été tirés. Les taux de réponse obtenus sont de 70,5 % pour celui des adultes et de 76,1 % pour celui des enfants. Les deux bases de données définitives contiennent a) 20 067 adultes et b) 15 550 enfants. La taille des échantillons tient compte du fait que les communautés minoritaires de langue officielle sont distinctes d'une province à l'autre, mais aussi d'une région à l'autre au sein de la même province. Elles ne font pas face aux mêmes situations selon qu'elles sont concentrées ou dispersées sur le territoire. L'annexe B présente la ventilation de l'échantillon et de la population cible selon les provinces, les territoires et les régions pour lesquels il serait possible d'obtenir des estimations fiables⁷.

En outre, au Québec, étant donné la situation particulière des allophones dans la région métropolitaine de recensement de Montréal et de la forte concurrence qui y prévaut entre le français et l'anglais, un échantillon d'allophones ayant le français comme première langue officielle parlée a été ajouté à celui de l'échantillon d'allophones ayant l'anglais comme première langue officielle parlée. Un tel ajout devrait permettre d'avoir une meilleure compréhension de leur orientation linguistique. Toutefois, étant donné l'objet du présent rapport, ce sous-échantillon n'est toutefois pas inclus dans les statistiques qui y sont présentées⁸.

Le contenu du questionnaire de l'enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) reflète les besoins d'information d'un certain nombre de partenaires fédéraux. Il a été déterminé à la suite d'une série de tests qualitatifs et d'une enquête pilote. Cette dernière a permis d'évaluer le libellé des questions, la cohérence entre elles, le format du questionnaire ainsi que les procédures de saisie de l'entrevue téléphonique assistée par ordinateur.

L'enquête comportait une série de modules portant sur plusieurs thématiques. Une partie commune du questionnaire recueillait de l'information démographique, linguistique et culturelle au sujet du répondant et, le cas échéant, de l'enfant ainsi que des membres du ménage. Ces modules portaient notamment sur les compétences linguistiques du répondant, sur sa scolarisation, sur sa trajectoire linguistique de l'enfance à la vie adulte, sur son appartenance identitaire et sur sa vitalité subjective perçue, sur son activité économique et sur son revenu.

D'autres thématiques étaient abordées exclusivement lors des interviews effectuées auprès de l'échantillon adulte, alors que certaines visaient spécifiquement l'échantillon des enfants⁹. Dans le présent rapport, les informations présentées à la section 2 sur l'appartenance identitaire et les perceptions subjectives à l'égard de la vitalité ont été tirées de l'échantillon des adultes. Celles présentées à la section 3 sur les pratiques et les comportements langagiers dans la sphère publique, de même que celles de la section 4 sur l'accès aux services de soins de santé, sont aussi tirées uniquement de l'échantillon des adultes, tandis que la section 5 sur la fréquentation scolaire porte uniquement sur l'échantillon des enfants.

7. Étant donné la taille de leur population respective, les trois territoires ont dû être regroupés afin d'obtenir des estimations qui soient statistiquement fiables.

8. Au Québec, les bases de données définitives comportent a) 769 adultes allophones et b) 694 enfants allophones dont un parent a le français comme première langue officielle parlée. L'annexe A portant sur la méthodologie de l'enquête traite notamment des facteurs ayant influé sur la composition et la taille finales de ce sous-échantillon.

9. Les données portant sur l'échantillon des enfants ont été recueillies auprès du parent appartenant à la minorité de langue officielle.

1.4 Potentiel et limites de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle

Le recensement est la plus importante source d'information produite par Statistique Canada sur la situation des minorités de langue officielle au pays. En dépit de cette richesse et du fait que le recensement permet d'obtenir de l'information à un niveau géographique très détaillé, d'autres sources de données permettent d'analyser des sujets spécifiques de façon beaucoup plus approfondie; l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) est l'une d'elles.

Comme nous venons de l'indiquer, cette enquête couvre donc un nombre important de thèmes variés sur lesquels l'analyse de données permettra d'enrichir les connaissances. Toutefois, en dépit du grand potentiel analytique de l'enquête, celle-ci comporte un certain nombre de limites. D'abord, le niveau de raffinement géographique doit, en général, se limiter à celui des provinces et, pour le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Québec, aux régions identifiées pour lesquelles il serait possible d'obtenir des estimations fiables. À cet égard, mentionnons que, aux fins de l'enquête, le Nouveau-Brunswick a été subdivisé en trois régions, soit le Nord, le Sud-Est et le reste de la province. L'Ontario a, quant à elle, été subdivisée en cinq régions, soit le Nord-Est, le Sud-Est, la division de recensement d'Ottawa, celle de Toronto et le reste de la province. Quant au Québec, des statistiques fiables peuvent être obtenues pour les régions de l'Est du Québec, l'Estrie et le Sud du Québec, la région de Québec et de ses environs, celle de l'Ouest du Québec, la région métropolitaine de Recensement (RMR) de Montréal et le reste de la province¹⁰.

Comme son nom l'indique, l'enquête porte sur la notion de « vitalité » des minorités de langue officielle¹¹. Cette notion est devenue d'utilisation courante depuis au moins une dizaine d'années. L'EVMLO, ne prétend pas couvrir l'ensemble des thématiques et des problématiques qu'englobe la notion de vitalité. Elle n'en aborde que certains volets, parmi les plus importants. De plus, bien qu'elles puissent présenter certaines similitudes, les préoccupations et les problématiques qui touchent les communautés minoritaires de langue officielle de l'extérieur du Québec et celles du Québec ne sont pas les mêmes. C'est le cas également de celles qui sont propres aux minorités de langue officielle de chacune des provinces, voire des diverses régions au sein de ces dernières.

Par conséquent, un questionnaire standardisé ne peut donc prétendre couvrir l'ensemble des particularités propres à chacune d'elles. Cela étant dit, l'EVMLO permet néanmoins de mettre en lumière un certain nombre de thématiques qu'elles ont en commun. Le présent rapport ne présente qu'une partie de la richesse d'information que recèle cette enquête.

Les sections de ce rapport abordent différents sujets. La section qui suit porte sur l'appartenance identitaire et la vitalité subjective. La section 3 présente de l'information sur les pratiques et les comportements langagiers dans la sphère publique alors que la section 4 porte sur l'utilisation des services de soins de santé et de l'accès à ces services dans la langue de la minorité. Quant à la cinquième et dernière section, elle aborde le sujet de la fréquentation scolaire des enfants.

10. L'annexe C présente la liste des divisions de recensement qui constituent les grandes régions pour ces trois provinces.

11. Cette notion est explicitée dans de nombreux travaux. Voir, par exemple, ceux de Giles et al. (1977), Harwood et al. (1994), Giles et Johnson (1981) ou Bourhis et Lepicq (2004).

Références

Bourhis, Richard Y. et Dominique Lepage (2004).

La vitalité des communautés francophone et anglophone du Québec : bilan et perspectives depuis la loi 101. Cahier de recherche # 11, Montréal : Chaire Concordia – UQAM en études ethniques.

Giles, Howard et Patricia Johnson (1981).

« The Role of Language in Ethnic Group Relations » In *Intergroup Behavior*, John C. Turner and Howard Giles (eds), Oxford: Blackwell.

Giles, Howard, Richard Y. Bourhis et Donald M. Taylor (1977).

« Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations » In *Language Ethnicity and Intergroup relations*, H. Giles (ed), pp. 307 à 348. London: Academic Press.

Harwood, Jake, Howard Giles et Richard Y. Bourhis (1994).

« The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions ». *International Journal of the Sociology of Language*, 108, pp. 167 à 206.

Section 2 Appartenance identitaire et vitalité subjective

Le concept de vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire a au moins deux dimensions : l'une objective et l'autre subjective. En d'autres termes, il y a, d'une part, les faits et les comportements, et d'autre part, les perceptions et les représentations. Plusieurs travaux de recherche ont mis en lumière le lien entre la vitalité subjective perçue d'un groupe ethnolinguistique et sa vitalité objective. D'autres ont cependant montré des écarts importants entre l'orientation des réponses selon la dimension analysée¹².

Selon Harwood et al. (1994 : 175), une prémisse importante du cadre théorique de la vitalité subjective est que l'évaluation subjective des membres d'un groupe à l'endroit de leur propre groupe ou d'un autre groupe ethnique ou linguistique peut être aussi importante pour déterminer leurs comportements langagiers ou interethniques que la vitalité objective du groupe telle que mesurée, par exemple, selon le nombre de ses membres ou leur poids démographique, ou encore leur statut social ou politique.

Giles et Johnson (1981) ont proposé l'idée suivant laquelle une combinaison de l'information sur la vitalité objective et celle sur la vitalité subjective était une méthode plus précise et plus appropriée pour prédire le comportement langagier des membres d'un groupe que de se fier uniquement sur des évaluations objectives de la vitalité des groupes en présence.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) est la première enquête effectuée par Statistique Canada qui pose des questions portant sur des perceptions en matière linguistique. Comme nous le verrons, cette information revêt un intérêt dans la mesure où elle permet de mettre en relation ces résultats avec ceux portant sur des faits ou des comportements.

La première partie portera sur la dimension objective. On y présentera quelques caractéristiques linguistiques recueillies auprès de la population cible de l'enquête. Les deux autres parties porteront sur la dimension subjective. Nous présenterons d'abord quelques éléments de mesure de l'appartenance identitaire et, ensuite, certains résultats clés portant sur les perceptions subjectives de la vitalité.

2.1 Quelques caractéristiques linguistiques de la population cible de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle

Comme nous l'avons indiqué au début de ce rapport analytique, la population cible de l'enquête a été définie à partir d'un certain nombre de caractéristiques linguistiques. Comme on peut l'observer au graphique 2.1, les minorités de langue officielle du Québec et de l'extérieur du Québec ont des particularités propres.

Pour l'ensemble des provinces à l'extérieur du Québec, la population cible de langue française se distingue par le fait que les proportions d'adultes ayant le français (réponse unique) comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée (PLOP) sont quasi similaires¹³, soit environ 85 %.

Près de 47 % de la population cible de langue française à l'extérieur du Québec déclare avoir le français comme langue principale, c.-à-d. la langue dans laquelle les personnes sont le plus à l'aise pour parler ; 39 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français alors que près de 14 % ont indiqué être aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre. De plus, 62 % des adultes de langue française ont effectué l'entrevue en français, la majorité de ceux se déclarant autant à l'aise dans une langue que dans l'autre ayant choisi de faire leur entrevue en français.

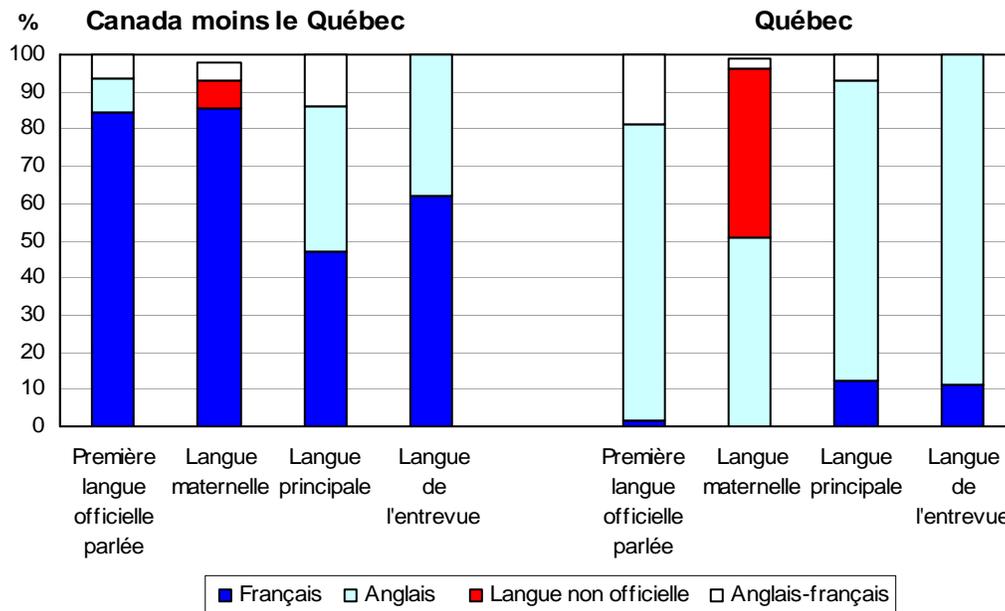
12. Voir, par exemple, la revue de littérature présentée par Harwood et al. (1994) ou encore les travaux de Bourhis et al. (1981).

13. Une faible proportion de la population cible a l'anglais comme première langue officielle parlée (9 %). Celle-ci correspond essentiellement aux personnes de langue maternelle française ayant déclaré ne plus pouvoir soutenir une conversation en français. Les statistiques portant sur chacune des variables du graphique 2.1 sont présentées à l'annexe E.

On observe une très forte variation entre les provinces à l'égard de ces résultats. Ainsi, en Ontario, province où l'on compte le plus grand nombre de francophones en situation minoritaire au pays, 44 % des adultes de langue française indique avoir le français comme langue principale comparativement à 41 % l'anglais.

Au Nouveau-Brunswick, plus de 80 % des adultes de langue française ont le français comme langue principale. Les adultes de la Saskatchewan sont ceux ayant le moins déclaré avoir le français comme langue principale (13 %) : 75 % ont indiqué être plus à l'aise en anglais qu'en français. Dans la quasi-totalité des autres provinces, un peu plus d'un adulte de langue française sur deux déclare être plus à l'aise en français qu'en anglais.

Graphique 2.1
Diverses caractéristiques linguistiques des adultes de langue française à l'extérieur du Québec et de langue anglaise au Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Au Québec, dans la population cible de l'enquête¹⁴, 51 % ont l'anglais comme langue maternelle alors que près de 80 % des adultes de langue anglaise ont l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP). Compte tenu de la proportion importante d'allophones ayant l'anglais comme PLOP, l'échantillon rassemble donc 45 % d'adultes ayant une autre langue que l'anglais ou le français comme langue maternelle. Enfin, 81 % des adultes de la population cible du Québec déclarent avoir l'anglais comme langue principale et 89 % ont choisi de répondre au questionnaire téléphonique de l'enquête dans cette langue.

14. L'échantillon des allophones ayant le français comme première langue officielle parlée n'est pas inclus dans la population cible de l'enquête. Celui-ci fera l'objet d'analyses ultérieures.

L'information portant sur la langue principale du répondant revêt un grand intérêt, plus particulièrement à l'extérieur du Québec, dans la mesure où le milieu dans lequel vivent les communautés de langue française exerce une forte influence sur leurs comportements langagiers.

Les résultats de l'enquête confirment la relation entre la langue d'usage au foyer et la langue principale des personnes. Ainsi, parmi les adultes de langue française qui ont déclaré parler l'anglais le plus souvent au foyer (soit 38 %), près des trois-quarts d'entre eux indiquent être plus à l'aise en anglais qu'en français et un autre 16 % indiquent être aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre.

De plus, comme on peut l'observer au tableau 2.1, il existe une forte relation entre la langue principale des adultes de langue française à l'extérieur du Québec et le poids qu'ils représentent au sein de leur municipalité de résidence.

À l'extérieur du Québec, 39 % des adultes de langue française résident dans des municipalités où ils forment moins de 10 % de la population. En général, dans ces municipalités, on constate que seulement 25 % ont déclaré avoir le français comme langue principale comparativement à 59 % qui ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français et 16 % qui ont indiqué être aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre.

Par comparaison, parmi les adultes de langue française qui résident dans des municipalités où leur poids relatif est supérieur ou égal à 70 % de la population, 91 % ont déclaré avoir le français comme langue principale.

Tableau 2.1

Langue principale des adultes de langue française selon la proportion qu'ils représentent au sein de leur municipalité de résidence, Canada moins le Québec, 2006

Langue principale	Proportion des adultes de langue française au sein de la municipalité de résidence (%)					Total
	< 10	10 à 29,9	30 à 49,9	50 à 69,9	>= 70	
	pourcentage					
Français	25	48	51	69	91	47
Anglais	59	34	32	20	5	39
Français et anglais	16	18	17	12	5	14
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielles, 2006.

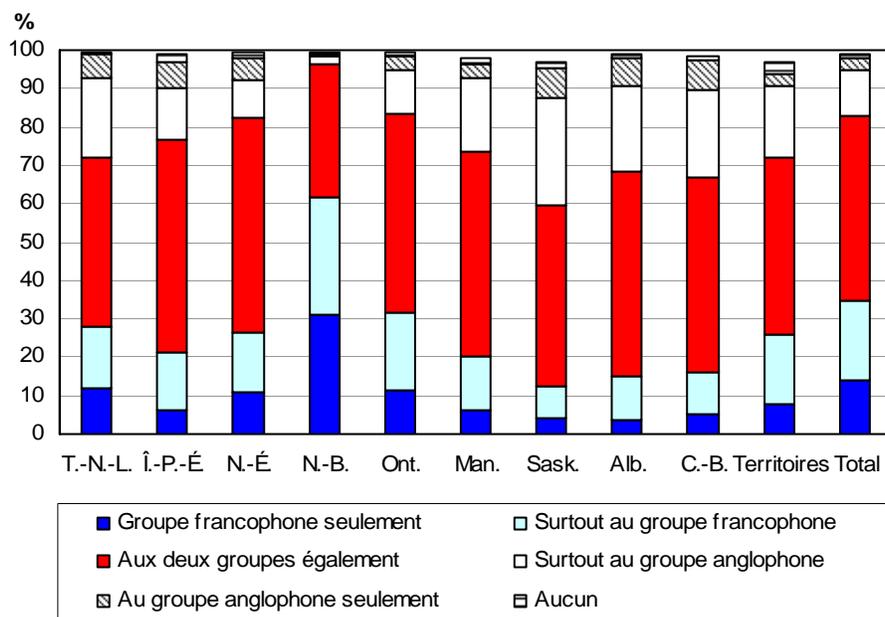
2.2 Appartenance identitaire

2.2.1 Identification à l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) a demandé aux membres des minorités de langue officielle, en se basant sur leur vécu, à quel groupe, parmi les francophones et les anglophones, ils s'identifient le plus. Les réponses à cette question sont intéressantes puisqu'elles révèlent un aspect important de la dynamique linguistique intergroupe, à savoir l'orientation de l'appartenance identitaire. Par exemple, chez les adultes de langue française à l'extérieur du Québec, très peu s'identifient uniquement au groupe francophone, soit 14 %, alors que 20 % indiquent s'identifier surtout à ce groupe linguistique. En outre, près d'un adulte sur deux (48 %) a indiqué s'identifier aux deux groupes linguistiques également, et près de 15 % principalement (surtout ou seulement) au groupe anglophone.

Les résultats présentés au graphique 2.2 révèlent qu'au Nouveau-Brunswick, 61 % des adultes ont indiqué s'identifier principalement au groupe francophone. Dans les autres provinces à l'est de la Saskatchewan et dans les territoires, cette proportion oscille entre 20 % et 30 %¹⁵, alors qu'elle se situe entre 10 % et 20 % chez les adultes de langue française dans les trois provinces à l'ouest du Manitoba. En outre, dans presque toutes les provinces, la proportion d'adultes qui déclarent s'identifier aux deux groupes linguistiques est élevée. De plus, c'est à Terre-Neuve-et-Labrador (27 %), en Saskatchewan (36 %), en Alberta (29 %) et en Colombie-Britannique (30 %) que l'on observe les plus fortes proportions d'adultes qui s'identifient principalement au groupe anglophone.

Graphique 2.2
Adultes de langue française selon le degré d'identification aux groupes francophone et anglophone, provinces et Canada moins le Québec, 2006



Note 1 : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Note 2 : Les résultats présentés dans ce graphique ne cumulent pas à 100 % principalement en raison des cas de « refus » ou de « ne sait pas ».

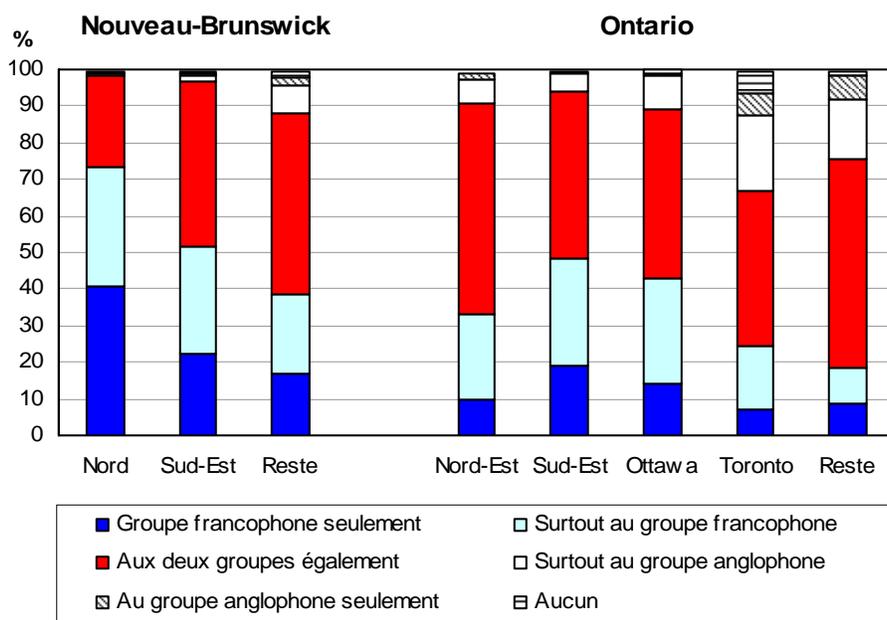
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

15. À noter qu'en tenant compte des intervalles de confiance qui y sont rattachés, ces valeurs peuvent être légèrement inférieures à 20 % ou légèrement supérieures à 30 %.

À la lumière de ces résultats, on ne s'étonnera guère d'observer un lien entre la proportion de personnes de langue française dans une région donnée et l'identification à l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques (graphique 2.3). Au Nouveau-Brunswick, par exemple, la région du Nord est celle qui affiche la plus forte proportion d'adultes de langue française s'identifiant principalement au groupe francophone, soit 73 %. Dans la région du Sud-Est et dans le reste de la province, ces proportions sont plus faibles, soit 52 % et 38 %, respectivement. La proportion d'adultes s'identifiant aux deux groupes également va en croissant du nord vers le reste de la province, la proportion de personnes de langue française y devenant de plus en plus faible.

On observe une situation analogue en Ontario. Ainsi, là où les adultes de langue française sont proportionnellement plus nombreux, soit dans le Sud-Est de la province, près d'un adulte de langue française sur deux (48 %) s'identifie principalement au groupe francophone, alors qu'à Ottawa et dans le Nord-Est de la province, ces proportions atteignent 43 % et 33 %, respectivement. À Toronto, seulement un adulte sur quatre s'identifie principalement au groupe francophone alors que 27 % indiquent s'identifier principalement au groupe anglophone.

Graphique 2.3
Adultes de langue française selon le degré d'identification aux groupes francophone et anglophone, Nouveau-Brunswick, Ontario et leurs régions, 2006



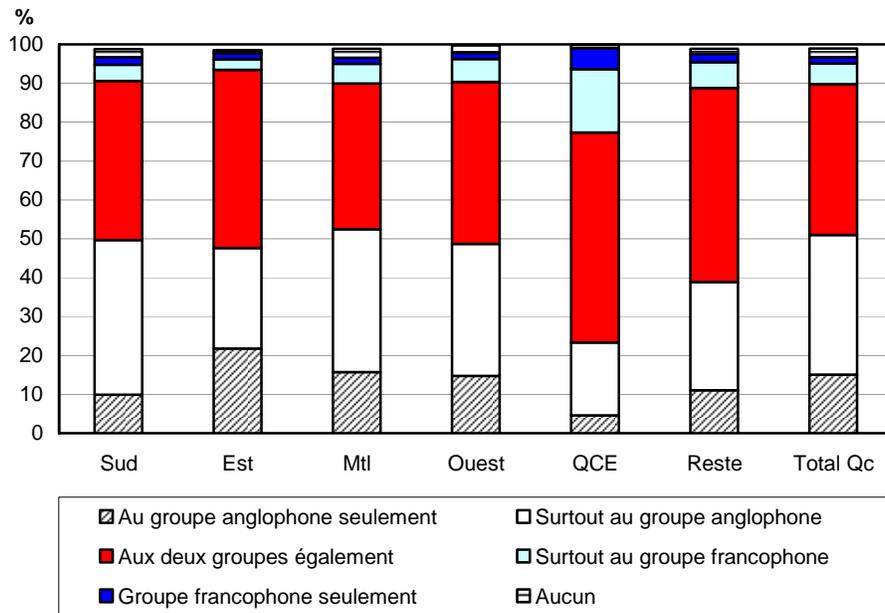
Note 1 : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Note 2 : Les résultats présentés dans ce graphique ne cumulent pas à 100 % principalement en raison des cas de « refus » ou de « ne sait pas ».
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Au Québec, les résultats révèlent que la proportion de personnes de langue anglaise qui s'identifient principalement au groupe anglophone est relativement importante. Ainsi, environ un adulte sur deux au Québec affirme s'identifier principalement au groupe anglophone. En outre, l'identification aux deux groupes linguistiques est assez considérable, soit près de 40 % des adultes.

La région de Québec et de ses environs se démarque assez nettement des autres régions de par son niveau d'identification au groupe francophone. De plus, notons qu'en distinguant dans la population cible du Québec la population de langue maternelle anglaise de celle ayant une langue maternelle tierce (allophone)¹⁶, les résultats de l'enquête révèlent que chez la première près de 60 % des adultes s'identifient principalement au groupe anglophone comparativement à 43 % chez la seconde.

16. Réponses uniques.

Graphique 2.4
Adultes de langue anglaise selon le degré d'identification aux groupes anglophone et francophone, Québec et régions, 2006



Note 1 : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Note 2 : Les résultats présentés dans ce graphique ne cumulent pas à 100 % principalement en raison des cas de « refus » ou de « ne sait pas ».

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

2.2.2 Importance perçue de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie quotidienne

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) demandait aux répondants à quel point il est important pour eux de pouvoir utiliser la langue officielle minoritaire dans leur vie de tous les jours. Si une forte proportion d'adultes de langue française de l'extérieur du Québec déclarent accorder de l'importance au fait de pouvoir utiliser le français au quotidien, cette réponse est modulée par la proportion que représente le groupe linguistique au sein des municipalités où vivent les personnes de langue française.

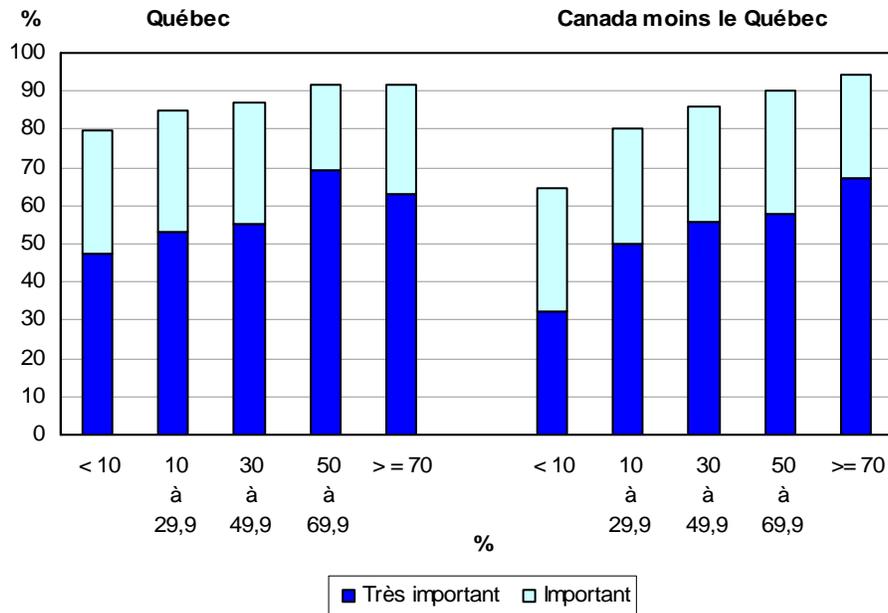
Comme on peut le constater au graphique 2.5, chez les quelque 45 % d'adultes de langue française qui résident dans des municipalités où le poids du groupe de langue française est de moins de 10 %, près des deux tiers accordent de l'importance, très important (32 %) ou important (32 %), au fait de pouvoir utiliser le français dans leur vie quotidienne. Chez ceux qui résident dans des municipalités où les adultes de langue française forment une proportion supérieure ou égale à 70 %, cette proportion atteint 94 %.

En outre, l'analyse des réponses selon la langue principale, c.-à-d. celle dans laquelle une personne se sent le plus à l'aise, révèle également que chez ceux dont le français est la langue principale, 91 % déclarent accorder de l'importance au fait de pouvoir utiliser le français dans leur vie quotidienne, comparativement à 58 % de ceux qui affirment être plus à l'aise en anglais qu'en français, et 79 % de ceux indiquant être aussi à l'aise en français qu'en anglais.

Au Québec, la proportion des adultes de langue anglaise qui accordent de l'importance au fait de pouvoir utiliser l'anglais dans leur vie de tous les jours est très élevée. De fait, elle oscille entre 80 % et 90 % selon le poids relatif de ce groupe au sein des municipalités.

Graphique 2.5

Adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon l'importance accordée au fait de pouvoir utiliser la langue officielle minoritaire dans leur vie de tous les jours, par la proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Au Québec, environ 12 % des adultes de langue anglaise résident dans des municipalités où leur poids est de moins de 10 % de la population comparativement à 45 % des francophones de l'extérieur du Québec. Or, dans ces municipalités, 47 % des personnes de langue anglaise considèrent qu'il est « très important » de pouvoir utiliser l'anglais comparativement à 32 % des personnes de langue française relativement au français.

Les résultats présentés au graphique 2.5 donnent à penser que l'importance qu'accordent la population de langue anglaise au fait de pouvoir utiliser l'anglais semble moins liée au poids relatif de ce groupe au sein des municipalités que ne l'est celle d'utiliser le français chez la population de langue française. C'est donc pourquoi, pour l'ensemble du Québec, 87 % des personnes de langue anglaise accordent de l'importance au fait de pouvoir utiliser leur langue au quotidien comparativement à 78 % des personnes de langue française à l'extérieur du Québec.

À noter que 69 % des personnes de langue anglaise résident au sein de municipalités où leur groupe linguistique forme 30 % ou plus de la population comparativement à seulement 37 % des personnes de langue française.

2.2.3 Importance que les droits linguistiques soient respectés

Une forte proportion des membres des minorités de langue officielle accordent de l'importance (très important ou important) à ce que les droits linguistiques, par exemple le droit à l'éducation ou le droit de recevoir des services du gouvernement fédéral dans la langue minoritaire, soient respectés dans leur province. Ainsi, à l'extérieur du Québec, 63 % des adultes estiment que le respect de ces droits est « très important » et 26 % estiment qu'il est « important ».

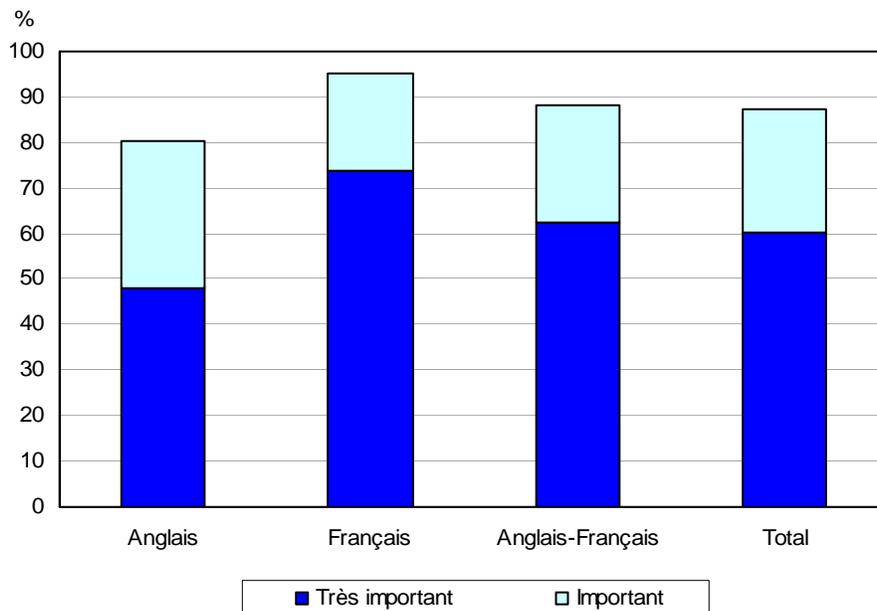
Au Québec, ces proportions atteignent 72 % et 22 %, respectivement. À noter qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les résultats des diverses communautés de langue anglaise du Québec quant à l'importance accordée au respect des droits linguistiques.

Les perceptions des membres de la population de langue française sont liées à la langue dans laquelle ils déclarent être le plus à l'aise. À l'extérieur du Québec, lorsqu'on exclut le Nouveau-Brunswick, environ 46 % des personnes de langue française déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français, comparativement à 38 % qui estiment être plus à l'aise en français. De plus, 16 % indiquent être aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèle que 48 % de la population de langue française indiquant être plus à l'aise en anglais qu'en français considère qu'il est « très important » que les droits linguistiques soient respectés dans leur province comparativement à 74 % de ceux déclarant avoir le français comme langue principale. Notons toutefois que lorsqu'on tient compte à la fois de ceux qui considèrent le respect des droits comme étant « très important » ou « important », cette proportion atteint tout de même près de 80 % parmi ceux déclarant avoir l'anglais comme langue principale.

Graphique 2.6

Proportion des adultes de langue française qui accordent de l'importance au fait que les droits linguistiques soient respectés au sein de leur province selon la langue dans laquelle ils estiment être le plus à l'aise, Canada moins le Québec excluant le Nouveau-Brunswick, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

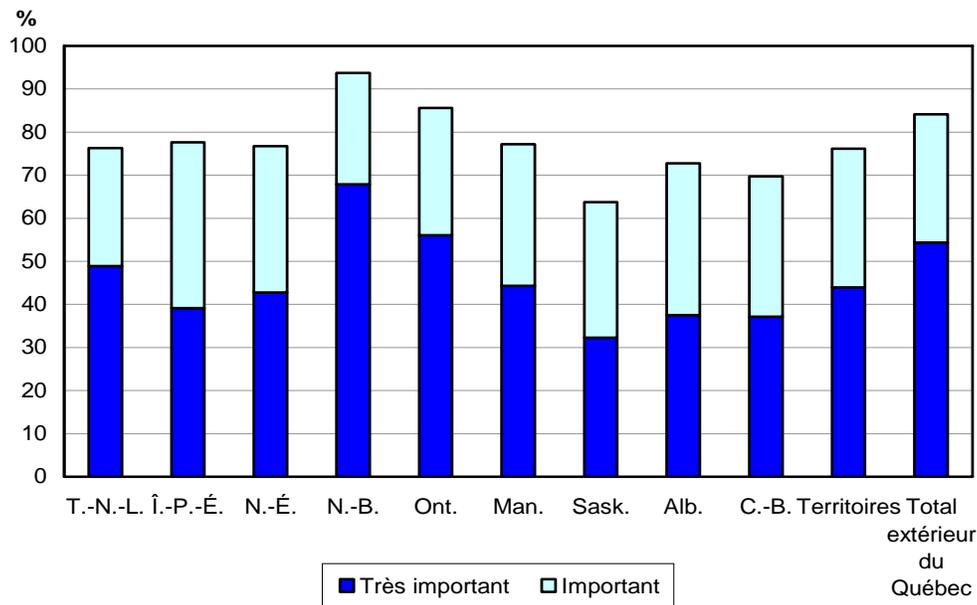
2.2.4 Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue minoritaire

L'importance accordée à la prestation de services dans la langue de la minorité est un autre élément mesuré dans l'enquête qui peut être associé à une identification au groupe linguistique minoritaire. Le fait de juger qu'il est important pour soi que les services gouvernementaux nous soient offerts dans la langue minoritaire fournit également une indication de la valeur qui devrait objectivement être accordée à cette langue par l'État. En ce sens, l'on peut ne pas utiliser cette langue au quotidien et juger tout de même qu'elle devrait avoir un statut important aux yeux des administrations publiques.

À l'extérieur du Québec, 84 % des adultes de langue française déclarent accorder de l'importance (très important, 54 %, ou important, 30 %) au fait que les services gouvernementaux leur soient offerts en français. Au Québec, cette proportion atteint 93% pour l'offre de services en anglais, 67 % estimant qu'il est « très important » que ces services soient offerts en anglais. Seule la province du Nouveau-Brunswick affiche des proportions similaires à celles observées au Québec. En outre, à l'exception de la région de Québec et de ses environs, on observe très peu de variation d'une région à l'autre du Québec.

Graphique 2.7

Proportion des adultes de langue française qui accordent de l'importance au fait que les services gouvernementaux provincial et fédéral leur soient offerts en français, provinces et Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

2.3 Perceptions subjectives de la vitalité

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) fournit des statistiques d'intérêt sur les perceptions des membres des groupes linguistiques minoritaires à l'égard de la vitalité de la communauté linguistique, l'évolution passée et future de la langue minoritaire, de même que sur la présence perçue de la langue dans un certain nombre de domaines de la sphère publique. Cette information est d'autant plus pertinente qu'elle peut être comparée à des mesures plus objectives de la vitalité de ces communautés tels leur poids démographique ou l'utilisation des langues dans la sphère publique.

2.3.1 Évolution de la présence de la langue minoritaire depuis dix ans

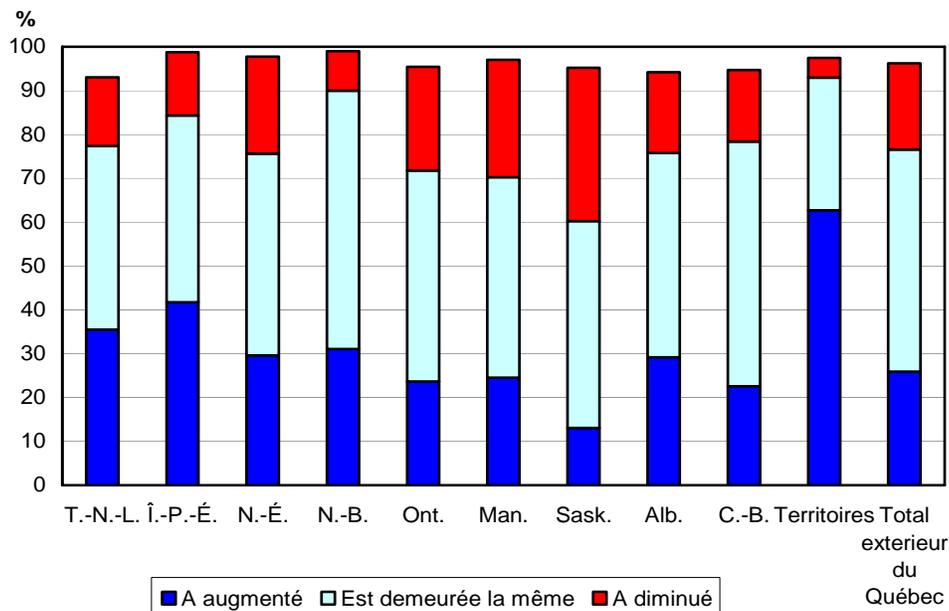
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) demandait aux répondants de penser aux dix dernières années et d'indiquer si, selon eux, dans la municipalité où ils habitent, la présence de la langue minoritaire a diminué, est demeurée la même ou a augmenté.

À l'extérieur du Québec, on constate que plus d'un adulte de langue française sur quatre (26 %) considère que la présence du français s'est accrue au cours des dix dernières années comparativement à un adulte sur cinq (20 %) qui considère que cette présence a diminué. C'est dans les territoires que la hausse perçue de la présence du français semble partagée par la plus forte proportion de la population de langue française, soit 63 %.

Cette perception est partagée par une proportion importante de la population de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard (42 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (35 %). En revanche, c'est en Saskatchewan et au Manitoba que les adultes de langue française sont proportionnellement le plus nombreux à affirmer que la présence du français a diminué dans leur municipalité au cours de cette période, soit 35 % et 27 %, respectivement.

Graphique 2.8

Proportion des adultes de langue française selon la perception que la présence du français a diminué, est demeurée la même ou a augmenté depuis 10 ans dans leur municipalité de résidence, provinces et Canada moins le Québec, 2006



Note 1 : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Note 2 : Exclut les personnes qui ont indiqué ne pas habiter leur municipalité depuis assez longtemps, de même que les « refus » et « ne sait pas ».

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

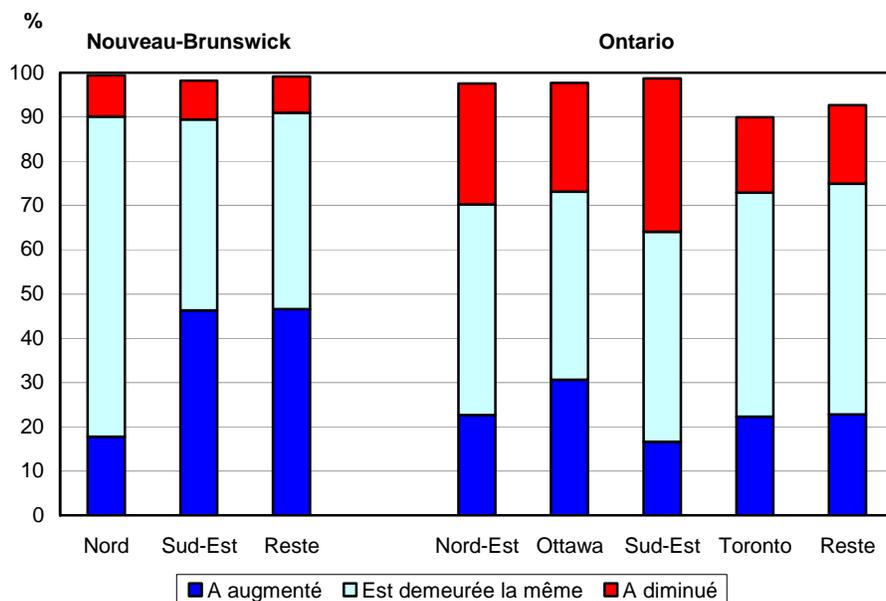
En outre, les données de l'enquête indiquent que cette perception n'est pas différente selon que l'on se considère plus à l'aise en français ou en anglais.

Un examen des résultats observés pour les régions du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario (graphique 2.9) révèle des différences importantes dans les perceptions. Ainsi, dans le Nord du Nouveau-Brunswick, plus de 70 % des adultes perçoivent que la présence du français n'a pas changé au cours des dix dernières années. En revanche, près de 46 % des adultes de langue française qui résident dans le Sud-Est de la province et 47 % de ceux qui habitent ailleurs dans le reste de la province perçoivent que la présence du français a fait des gains dans leur municipalité depuis 10 ans.

La situation en Ontario est également digne d'intérêt. C'est, par exemple, dans la région du Sud-Est, là où on retrouve la plus forte présence de la population de langue française, que le sentiment d'un recul de la présence du français semble partagé par le plus grand nombre, soit 35 % des adultes. Dans les régions du Nord-Est ainsi que dans la région d'Ottawa, près d'un adulte sur quatre partage ce sentiment, soit 27 % et 25 %, respectivement. En revanche, c'est également à Ottawa que près d'un adulte sur trois (31 %) indique que la présence du français semble avoir augmenté au cours des dix dernières années.

Graphique 2.9

Proportion des adultes de langue française selon la perception que la présence du français a diminué, est demeurée la même ou a augmenté depuis 10 ans dans leur municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick, Ontario et leurs régions, 2006



Note 1 : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Note 2 : Exclut les personnes qui ont indiqué ne pas habiter leur municipalité depuis assez longtemps, de même que les « refus » et « ne sait pas ».

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

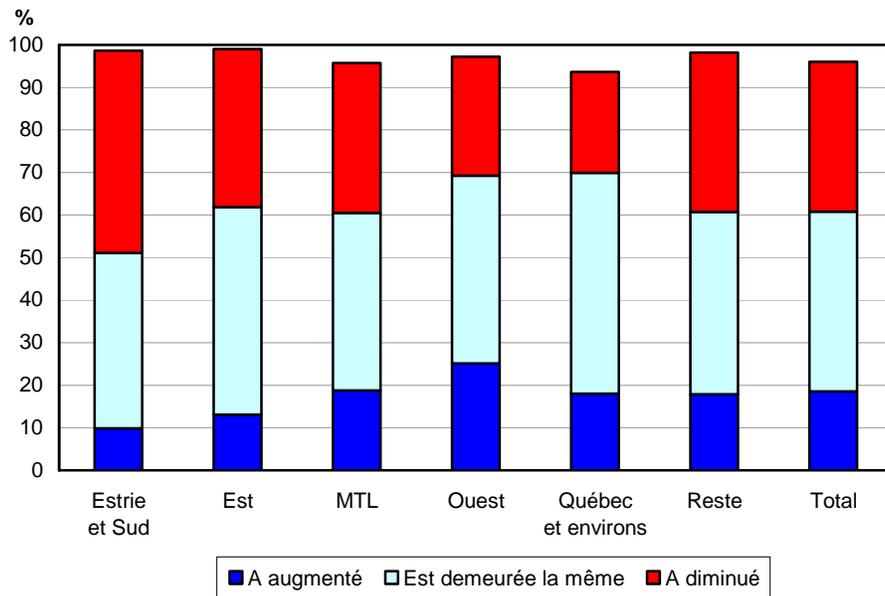
Les perceptions des adultes de langue anglaise au Québec tranchent assez nettement avec celles des adultes de langue française à l'extérieur de cette province. De fait, plus de 35 % des premiers estiment que la présence de l'anglais a diminué au Québec au cours des dix dernières années. Par comparaison, on observe une proportion similaire chez les Fransaskois relativement à la diminution perçue du français, une communauté dont le poids relatif est passé de 2,0% à 1,8% de la population de la Saskatchewan entre 1996 et 2006, selon les données du dernier recensement.

Compte tenu de sa très forte concentration à Montréal, les perceptions de la population de langue anglaise dans cette région sont quasi analogues à celles observées dans l'ensemble du Québec.

C'est dans la région de l'Estrie et du Sud du Québec que le sentiment d'un recul de l'anglais semble partagé par le plus grand nombre, soit par près de 48 % de la population de langue anglaise.

Graphique 2.10

Proportion des adultes de langue anglaise selon la perception que la présence de l'anglais a diminué, est demeurée la même ou a augmenté depuis 10 ans dans leur municipalité de résidence, Québec et régions, 2006



Note 1 : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Note 2 : Exclut les personnes qui ont indiqué ne pas habiter leur municipalité depuis assez longtemps, de même que les « refus » et « ne sait pas »

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

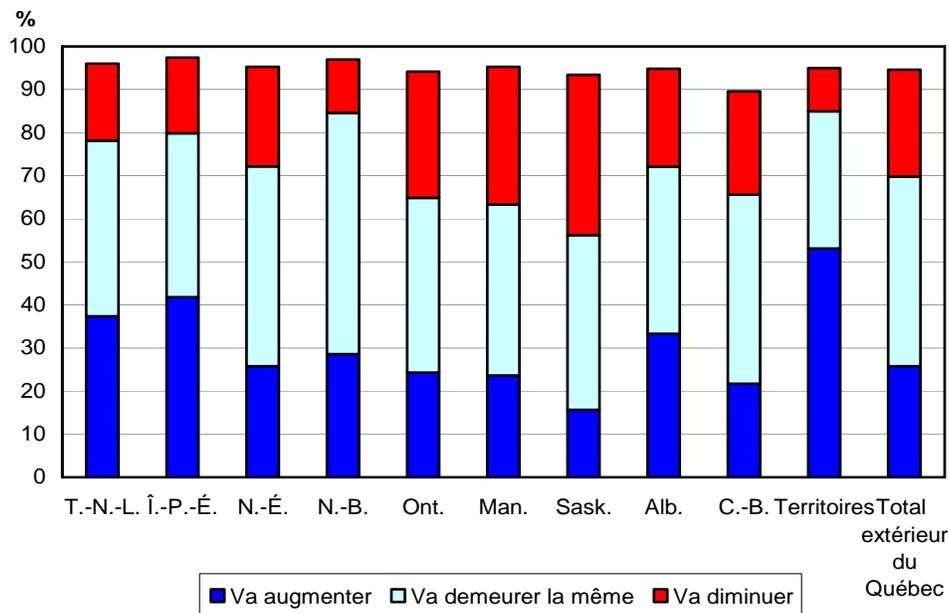
2.3.2 Évolution de la présence de la langue minoritaire au cours des dix prochaines années

Les perceptions à l'égard de l'évolution future de la présence de la langue officielle minoritaire au cours des dix prochaines années semblent fondées sur l'hypothèse suivant laquelle le passé serait garant de l'avenir.

Ainsi, les résultats obtenus à la question portant sur l'avenir de la présence de la langue révèlent des perceptions très semblables à celles portant sur le passé. Tant chez les personnes de langue française à l'extérieur du Québec que chez celles de langue anglaise au Québec, les similitudes entre les réponses aux deux questions sont manifestes.

À l'extérieur du Québec, les provinces où une forte proportion des adultes de langue française considèrent que la présence du français a progressé au cours de la dernière décennie sont également celles où l'optimisme quant au futur semble le plus élevé (graphique 2.11). En général, donc, tant en ce qui a trait au passé qu'au futur, les adultes de langue française semblent plus optimistes quant à l'évolution de la présence du français au sein de leur municipalité que le sont les personnes de langue anglaise au Québec pour ce qui est de la présence de l'anglais (graphique 2.12). Ainsi, alors que le quart des premiers estiment que la présence du français ira en diminuant au cours des dix prochaines années, cette proportion atteint presque 36 % chez les seconds. En outre, on note que chez les adultes de langue française des régions du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, les perceptions sont essentiellement les mêmes à l'égard du passé que de l'avenir.

Graphique 2.11
Proportion des adultes de langue française selon la perception que la présence du français va augmenter, va demeurer la même ou va diminuer au cours des 10 prochaines années dans leur municipalité de résidence, provinces et Canada moins le Québec, 2006

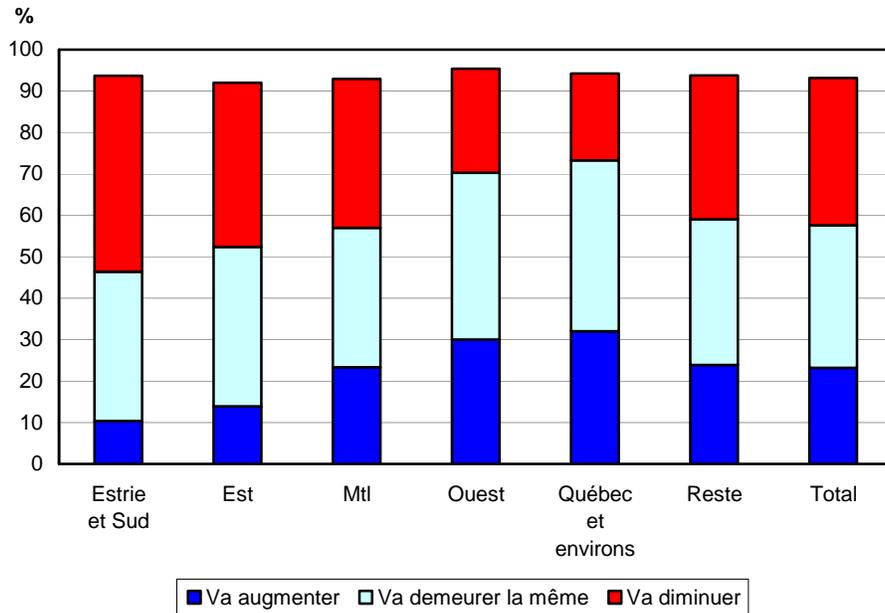


Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 2.12

Proportion des adultes de langue anglaise selon la perception que la présence de l'anglais va augmenter, va demeurer la même ou va diminuer au cours des 10 prochaines années dans leur municipalité de résidence, Québec et régions, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

2.3.3 Perceptions de la présence de la langue minoritaire dans divers domaines de la sphère publique

Les perceptions relatives à l'évolution de la présence de la langue minoritaire au cours des dix dernières années et au cours de la prochaine décennie brossent des portraits tant rétrospectifs que prospectifs de la présence de ces langues. Celles portant sur la présence actuelle de cette langue dans divers domaines de la sphère publique permettent quant à elles de faire le lien entre ces deux perspectives. En outre, ces perceptions relatives à la présence actuelle de la langue peuvent être mises en rapport avec celles portant sur les comportements langagiers actuels des individus dans ces contextes.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent qu'au Québec, 60 % de la population adulte de langue anglaise considère que la présence de l'anglais dans les médias est forte ou très forte. En ce qui a trait à la présence de cette langue dans les commerces et les entreprises, cette proportion se situe à environ 40 % alors que, à l'inverse, près de 35 % considèrent plutôt que cette présence est faible ou très faible, voire inexistante.

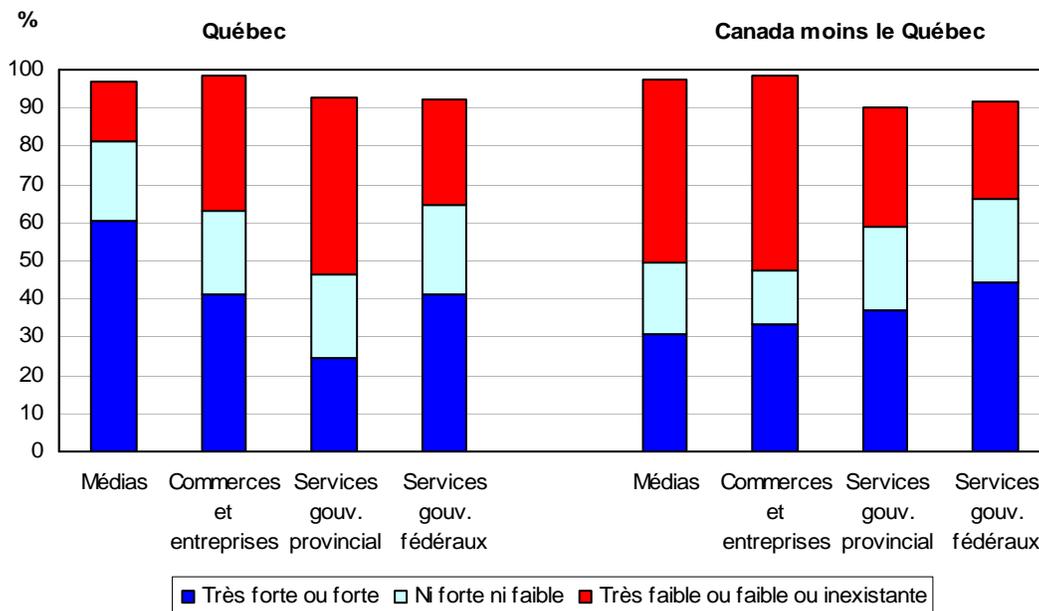
La présence de l'anglais dans les services gouvernementaux fédéraux offerts localement est perçue comme étant à peu près aussi présente qu'au sein des commerces et des entreprises, alors qu'elle est perçue comme étant beaucoup plus faible dans les services offerts localement par l'administration publique provinciale. De fait, c'est près de 46 % des adultes de langue anglaise qui perçoivent que la présence de l'anglais est faible, très faible ou inexistante dans les services du gouvernement provincial offerts localement.

Les perceptions de la population de langue française à l'extérieur du Québec tranchent encore une fois avec celles de la population de langue anglaise du Québec. Ainsi, alors que 31 % de celle-ci estime que la présence du français dans les médias est forte ou très forte, en revanche, c'est près de 48 % qui considère que cette présence est faible, très faible ou inexistante.

Bien que les perceptions relatives à la présence du français dans la prestation de services locaux de la fonction publique fédérale soient similaires à celles observées au Québec, en revanche on peut constater un contraste important en ce qui a trait aux services offerts localement par l'administration publique provinciale. Près de 40 % de la population de langue française considère en effet que la présence du français y est forte ou très forte. Cette proportion peut s'expliquer principalement par la situation particulière du Nouveau-Brunswick, seule province canadienne à être officiellement bilingue, et de l'Ontario, où une loi sur l'offre de services en français est en vigueur.

À l'extérieur de ces deux provinces, seulement 16 % de la population de langue française considère que la présence du français dans les services du gouvernement provincial au sein de leur municipalité est forte ou très forte comparativement à 53 % de la population qui considère qu'elle est faible, très faible voire inexistante.

Graphique 2.13
Proportion des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon les perceptions de la présence de la langue minoritaire dans quelques domaines de la sphère publique au sein de leur municipalité de résidence, Québec et Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

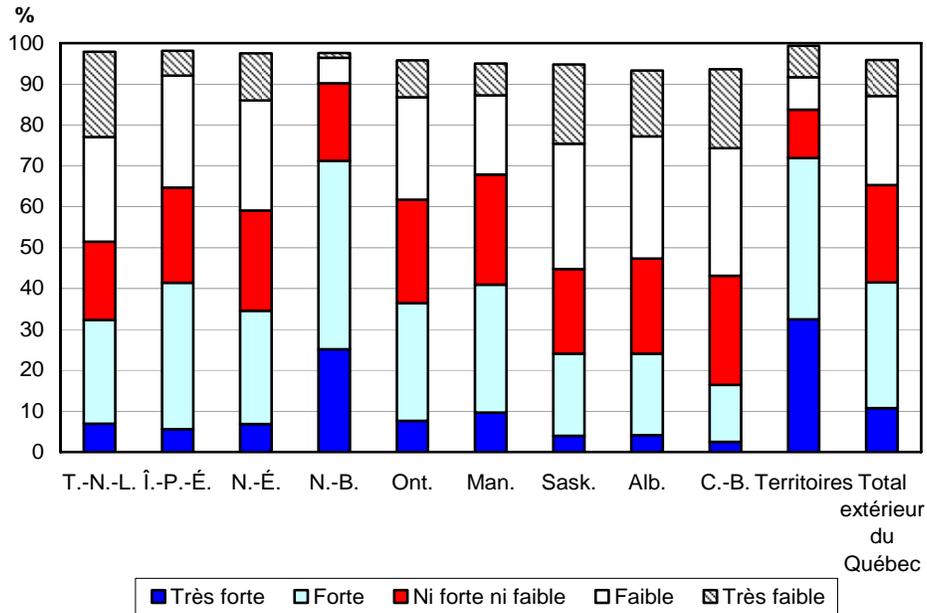
2.3.4 Perceptions subjectives à l'égard de la vitalité de la communauté de langue officielle

Les quelques sections que nous venons de présenter procurent un bref aperçu des perceptions relatives à la présence de la langue et, indirectement, de la « vitalité linguistique » des communautés. Toutefois, l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) a également posé une question plus directe sur la perception subjective à l'égard de la vitalité de la « communauté » de langue officielle minoritaire au sein de la municipalité de résidence. Cette question est libellée comme suit : « Dans l'ensemble, si vous aviez à décrire la vitalité de la communauté (francophone ou anglophone) de votre municipalité, diriez-vous qu'elle est...très forte, forte, ni forte ni faible, faible ou très faible? ».

L'information présentée au graphique 2.14 montre que près de 42 % des adultes de langue française à l'extérieur du Québec considèrent que la vitalité de la communauté francophone au sein de leur municipalité est forte ou très forte. En outre, les résultats observés à ce sujet dans les provinces à l'ouest du Manitoba sont consistants avec la plupart des résultats obtenus tout au long de cette enquête.

Graphique 2.14

Proportion des adultes de langue française selon la perception relative à la vitalité de la communauté francophone de leur municipalité de résidence, provinces et Canada moins le Québec, 2006

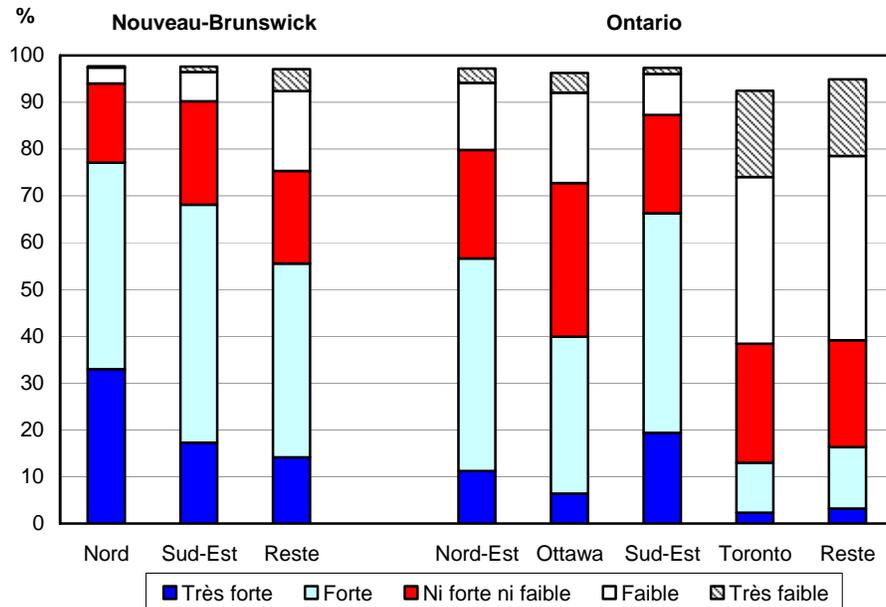


Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

L'information présentée au graphique 2.15 porte spécifiquement sur les principales régions du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. On y constate que si les adultes du Nord du Nouveau-Brunswick sont proportionnellement très nombreux à évaluer positivement la vitalité de leur communauté francophone, ceux des autres régions sont également assez nombreux à afficher une perception plutôt positive. Quant à l'Ontario, les régions du Sud-Est (66 %) et du Nord-Est (57 %) affichent des perceptions plus positives que ceux qui résident dans les autres régions.

Graphique 2.15
Proportion des adultes de langue française selon la perception de la vitalité de la communauté francophone de leur municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick, Ontario et leurs régions, 2006



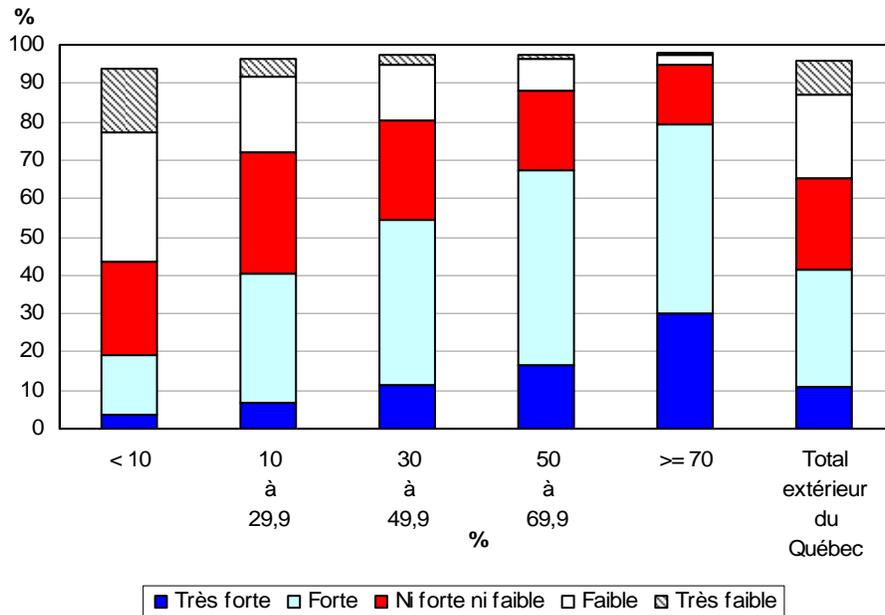
Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Enfin, l'on ne s'étonnera guère que l'orientation des perceptions subjectives à l'égard de la vitalité de la communauté francophone au sein de la municipalité évolue en raison directe du poids relatif qu'y représente cette communauté (graphique 2.16). Ainsi, là où la population de langue française représente moins de 10 % de la population de la municipalité, très peu d'adultes considèrent que la vitalité de la communauté francophone est forte ou très forte. En revanche, au fur et à mesure que croît cette proportion, la perception positive à l'égard de la vitalité s'accroît.

Graphique 2.16

Proportion des adultes de langue française selon la perception de la vitalité de la communauté francophone de leur municipalité de résidence, selon la proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité, Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

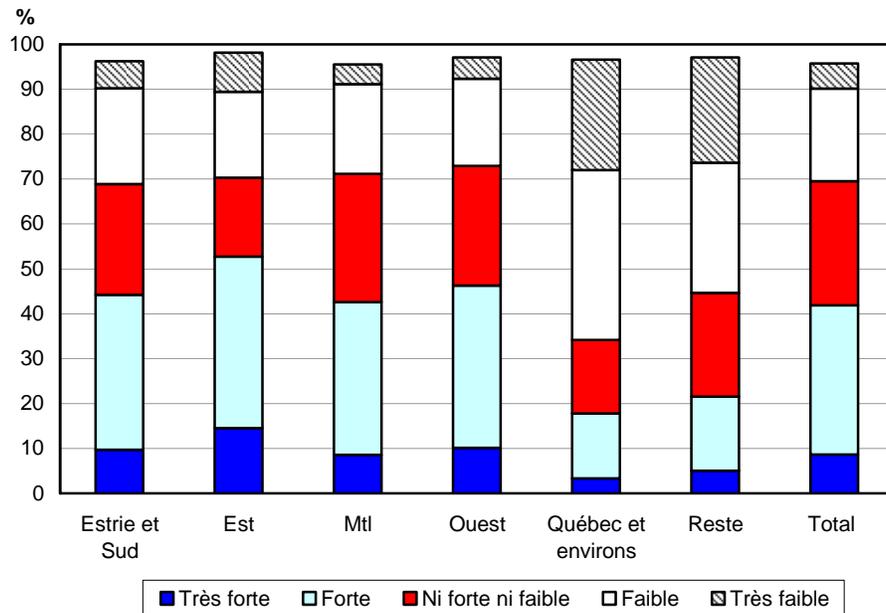
Au Québec la proportion de la population de langue anglaise qui considère que la vitalité de la communauté anglophone est forte ou très forte, soit 42 %, est presque aussi élevée que ce qu'on observe ailleurs au pays chez les adultes de langue française. C'est parmi la population de langue anglaise de l'Est du Québec (52%) et de l'Ouest (46%) de cette province qu'on observe la proportion la plus élevée de personnes qui considèrent que la vitalité de la communauté anglophone est forte ou très forte¹⁷.

À Montréal, là où résident la majorité des personnes de langue anglaise du Québec, seulement 43 % des adultes estiment que la vitalité de la communauté anglophone de leur municipalité est forte ou très forte. À l'inverse, près de 29 % des adultes y affirment que cette vitalité n'est ni forte ni faible.

Enfin, tout comme nous l'avons fait remarquer au sujet de la population de langue française, les perceptions relatives à la vitalité de la communauté anglophone du Québec sont également en relation directe du poids que représente la population de langue anglaise au sein de la municipalité de résidence.

17. À noter qu'en raison de la taille de l'échantillon dans l'Est du Québec, l'écart entre ces deux estimations n'est pas statistiquement significatives.

Graphique 2.17
Proportion des adultes de langue anglaise selon la perception de la vitalité de la communauté anglophone de leur municipalité de résidence, Québec et régions, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Références

Bourhis, Richard Y., Howard Giles et D. Rosenthal (1981).

« Notes on the construction of a "Subjective Vitality Questionnaire" for ethnic groups ». *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 2, pp. 145 à 155.

Harwood, Jake, Howard Giles et Richard Y. Bourhis (1994).

« The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions ». *International Journal of the Sociology of Language*, 108, pp. 167 à 206.

Section 3 Utilisation des langues dans les activités quotidiennes

L'approche adoptée dans le cadre de cette section s'inspire des travaux de Landry et Allard (1994). Les pratiques langagières des membres des minorités de langue officielle dans divers domaines sociaux sont fortement tributaires du statut des langues en contact, du support institutionnel de même que du capital démographique dont disposent ces groupes. Landry et Allard utilisent la notion de « domaine social » tel que défini par Fishman (1965, 1972) et Cooper (1969) et qui désigne « un ensemble de situations sociales congrues dans lesquelles le comportement langagier est gouverné par un ensemble commun de règles comportementales ».

Nous inspirant des travaux de Landry et Allard (1994), nous avons donc identifié six domaines sociaux au sein desquels le degré d'utilisation des langues a été mesuré. Pour les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ces six domaines ont d'abord été conçus comme représentant un continuum de contacts progressivement plus étroits avec la culture du groupe linguistique majoritaire. L'un de ces domaines est celui du foyer et des langues qui y sont parlées. Ce « domaine » est utilisé comme point de comparaison avec l'utilisation des langues dans des domaines associés de façon plus ou moins variable aux sphères semi privée et publique.

Dans la présente section, nous décrivons d'abord les variables qui constituent chacun des domaines sociaux identifiés de même que chacun des indices développés à cette fin. Les résultats de l'enquête seront ensuite présentés pour ce qui est de chacun de ces domaines de même que ceux associés à un indice général d'utilisation des langues dans des domaines autres que celui de la langue d'usage au foyer. Nous présenterons également des résultats qui tiennent compte de la langue principale des membres des minorités de langue officielle, c.-à-d. celle dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Enfin, ces résultats seront examinés à la lumière d'une variable « écologique », en l'occurrence la proportion que représentent les minorités de langue officielle au sein des municipalités ou subdivisions de recensement.

3.1 Description des variables et développement des indices d'utilisation des langues

L'enquête recèle une information très riche sur les comportements langagiers dans divers domaines ou sphères de la vie privée et publique. La distinction entre ces deux sphères n'est cependant pas toujours très nette du fait que, par exemple, les pratiques langagières au foyer dépendent parfois de la présence des langues dans la sphère publique. La consommation des divers médias en est un exemple. Le visionnement d'une émission s'effectue en effet dans la sphère privée, mais dépend de sa disponibilité dans l'espace public. Il en va de même pour ce qui est de la lecture de livres ou de journaux.

Outre les langues parlées à la maison, nous avons donc développé cinq indices d'utilisation des langues. Le premier est celui des langues parlées avec les amis, tant celles parlées le plus souvent que celles qui sont parlées régulièrement. Le deuxième domaine est celui du réseau immédiat de contacts des adultes au sein de leur communauté. Cet indice est composé des questions portant sur l'utilisation des langues dans a) les associations, réseaux et organismes communautaires; b) les activités de bénévolat au sein d'organismes; c) les activités de soutien social à quelqu'un qui n'habitait pas dans le ménage; d) avec les voisins immédiats; et e) dans la pratique d'activités sportives au sein de la communauté.

Le troisième indice d'utilisation des langues est celui du domaine du travail¹⁸. Celui-ci est constitué des questions portant sur l'utilisation des langues dans le milieu de travail, le plus souvent et régulièrement, de même que sur les langues utilisées, au téléphone ou en personne, avec des gens qui ne font pas partie de l'entreprise, de la compagnie ou de l'agence pour laquelle travaillent les individus. Le quatrième indice est composé des réponses aux questions se référant au domaine institutionnel. En font partie, les réponses aux questions portant sur a) les soins reçus par le médecin de famille; b) une infirmière; c) la ligne téléphonique d'information sur la santé; d) les autres endroits habituels consultés pour l'obtention de services de soins de santé; e) l'utilisation des langues dans les commerces; f) pour remplir des formulaires tels une demande de passeport, une déclaration de revenus, une demande d'emploi, etc.; g) avec les différents corps policiers (municipaux, provinciaux et fédéral) et h) avec un avocat. Quant au dernier indice, celui de l'utilisation des langues dans la consommation des différents médias, il est composé des réponses aux questions portant sur a) l'écoute de la télévision; b) la radio; c) les journaux; d) la lecture de livres et e) l'Internet.

Il importe de mentionner ici qu'étant donné que ce ne sont pas toutes les questions qui s'adressent à tous les individus, nous avons construit les indices en fonction du nombre de questions répondues. Par exemple, dans le cas de l'indice d'utilisation des langues dans les réseaux immédiats, une personne ayant répondu à quatre questions sur les six qui constituent cet indice s'est vue attribuée un score proportionnel au nombre de questions répondues¹⁹.

18. Le présent rapport ne présentera cependant pas d'information ni de statistiques spécifiques sur les langues utilisées au travail. Cette information sera disponible après la diffusion des données censitaires sur la langue de travail le 4 mars 2008.

19. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe F.

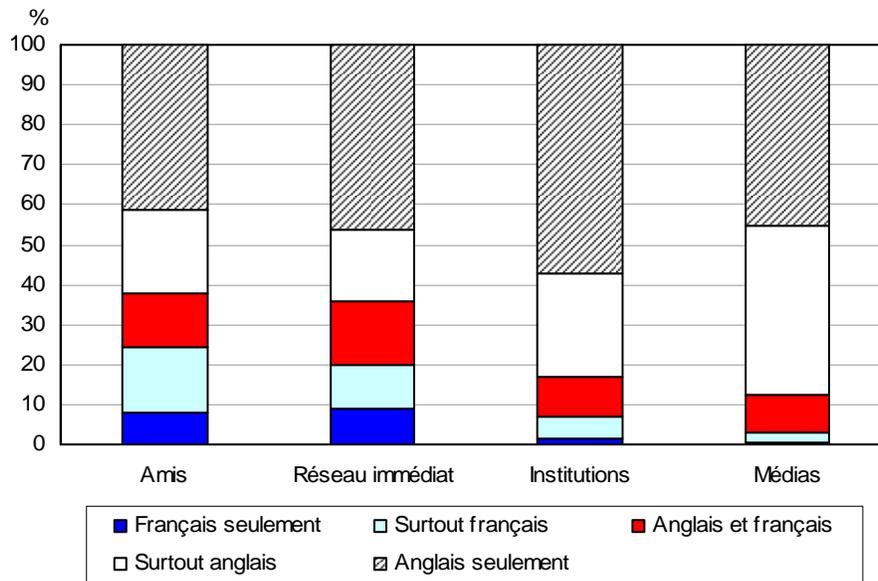
3.2 Résultats des indices

3.2.1 Les adultes de langue française à l'extérieur du Québec

Les résultats de l'enquête révèlent de façon très nette l'orientation linguistique des adultes de langue française à l'extérieur du Québec dans leurs comportements langagiers au sein des divers domaines sociaux. Les graphiques 3.1 à 3.4 révèlent que la langue française est présente à des degrés très divers selon la province où ils résident. En général, compte tenu du poids démographique des adultes de langue française, le Nouveau-Brunswick se démarque nettement des autres provinces.

C'est dans les provinces à l'ouest de l'Ontario que l'utilisation du français est le plus faible suivies des provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Toutes provinces confondues, on observe également que la prédominance du français²⁰ tend à être plus faible dans le domaine des médias que dans ceux des réseaux de contacts immédiats, des institutions ou avec les amis. De fait, bien que le français soit présent, comme on peut le constater en tenant compte de la catégorie « autant français qu'anglais », l'utilisation prédominante du français se fait de plus en plus faible d'un domaine social à l'autre.

Graphique 3.1
Proportion d'adultes de langue française selon le taux d'utilisation des langues par le domaine, provinces atlantiques à l'est du Nouveau-Brunswick, 2006

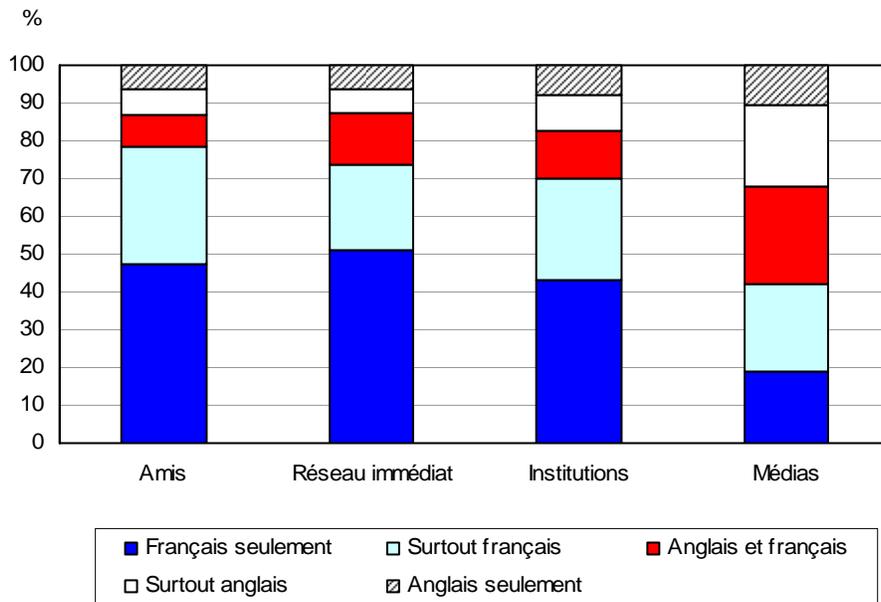


Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

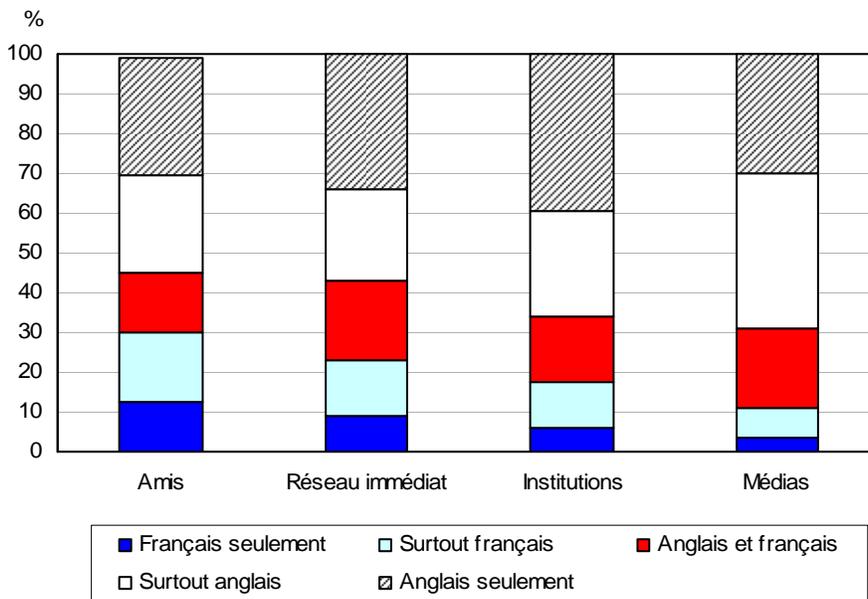
20. Par prédominance de la langue minoritaire, nous entendons que les répondants ont indiqué utiliser « seulement » ou « surtout » une langue donnée.

Graphique 3.2
Proportion d'adultes de langue française selon le taux d'utilisation des langues par le domaine, Nouveau-Brunswick, 2006



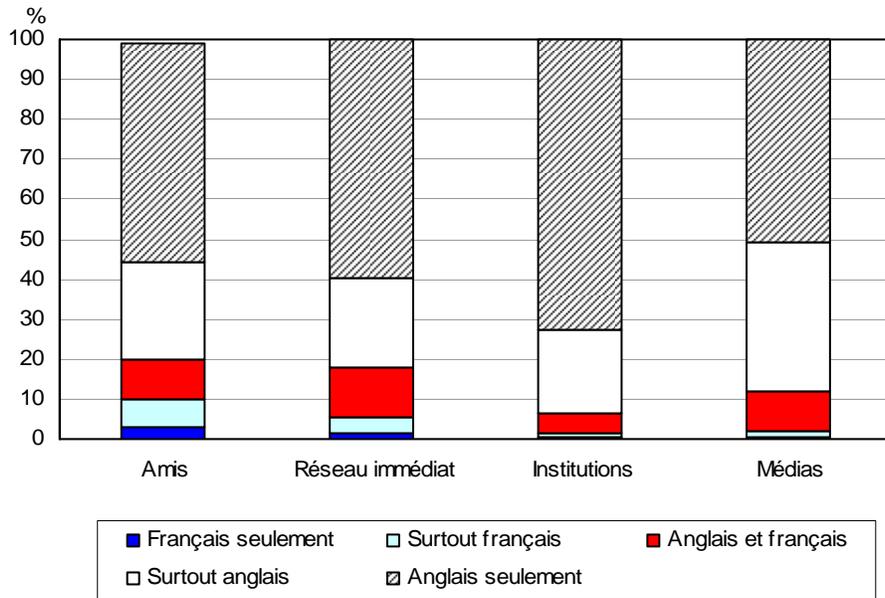
Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 3.3
Proportion d'adultes de langue française selon le taux d'utilisation des langues par le domaine, Ontario, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 3.4
Proportion d'adultes de langue française selon le taux d'utilisation des langues par le domaine, provinces à l'ouest, Ontario et les territoires, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

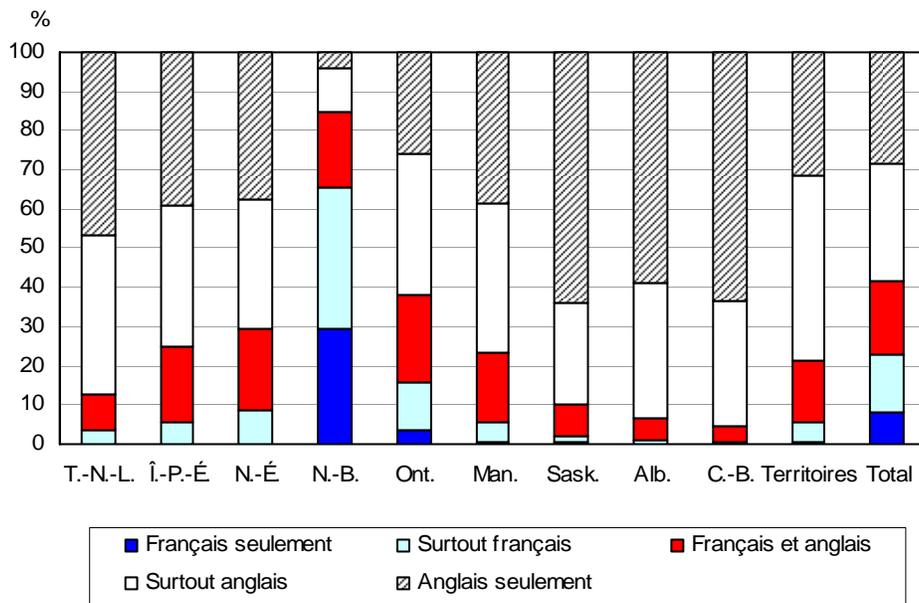
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

L'indice général d'utilisation des langues présenté au graphique 3.5 fournit un portrait d'ensemble de l'utilisation des langues pour l'ensemble des domaines sociaux à l'exclusion des langues parlées au foyer²¹. Tout comme on pouvait l'observer dans les graphiques précédents, la prédominance du français n'est une réalité qu'au Nouveau-Brunswick. Hormis cette province, les adultes de langue française de l'Ontario se démarquent des autres provinces dans la mesure où près de 16 % d'entre eux utilisent uniquement ou surtout le français dans leur vie quotidienne et un autre 22 % indiquent utiliser le français et l'anglais à égalité.

Alors que la prédominance du français est très faible ou inexistante dans la plupart des autres provinces, les adultes de langue française des provinces à l'est du Nouveau-Brunswick indiquent néanmoins en faire usage au moins aussi fréquemment que l'anglais dans des proportions allant de près de 9 % à Terre-Neuve-et-Labrador et de 19 % et 21 % à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, respectivement. Les personnes de langue française du Manitoba se distinguent également de ceux des provinces de l'Ouest puisque 18 % des premiers et 16 %^E des seconds affirment utiliser le français au moins aussi souvent que l'anglais dans leurs activités quotidiennes.

21. L'indice général d'utilisation des langues exclut les langues parlées à la maison mais inclut l'utilisation des langues au travail pour les personnes qui occupent un emploi.

Graphique 3.5
Proportion d'adultes de langue française selon l'indice général d'utilisation des langues, provinces et Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

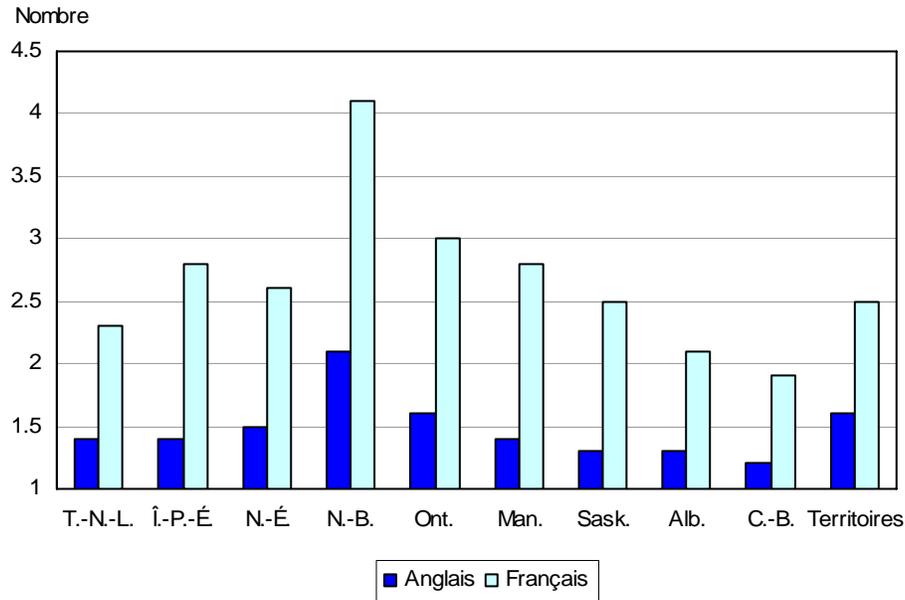
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

L'information portant sur l'utilisation des langues au quotidien par les adultes de langue française en situation minoritaire doit nécessairement être modulée par celle portant sur leur langue principale. On peut en effet s'attendre à ce que les adultes qui indiquent être plus à l'aise en français qu'en anglais aient des habitudes et des comportements langagiers différents de ceux qui indiquent être plus à l'aise en anglais²². C'est précisément ce que montre le graphique 3.6. On y constate en effet que dans toutes les provinces et territoires les adultes de langue française qui ont le français comme langue principale font une utilisation beaucoup plus grande de cette langue dans leurs activités quotidiennes que ceux qui sont plus à l'aise en anglais.

22. La relation entre la langue principale et les comportements langagiers peut cependant jouer dans les deux sens.

Graphique 3.6

Proportion d'adultes de langue française selon le niveau général d'utilisation du français par la langue principale, provinces et Canada moins le Québec, 2006



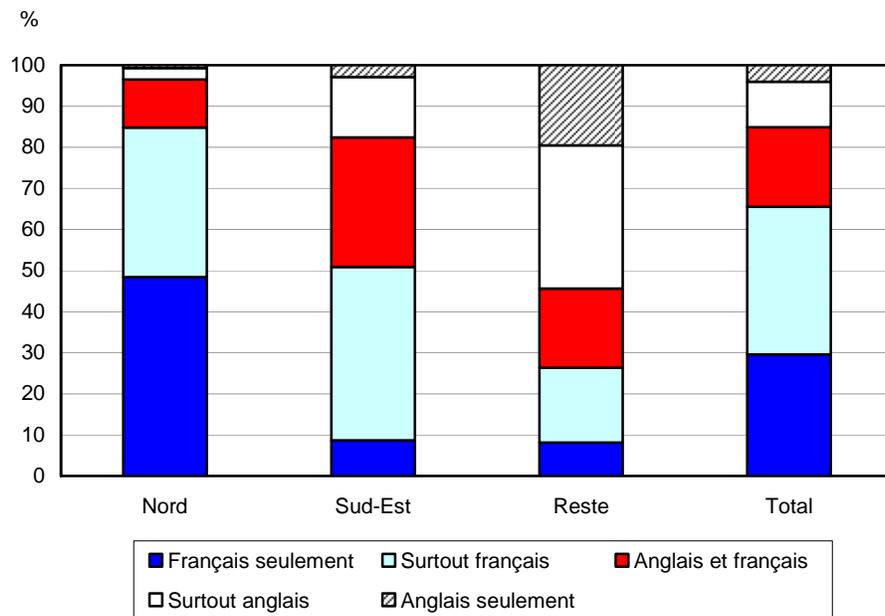
Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Un examen plus approfondi des pratiques linguistiques au Nouveau-Brunswick révèle une situation assez contrastée d'une région à l'autre. Le graphique 3.7 révèle en effet que près de 48 % des adultes de langue française du Nord de cette province affirment adopter uniquement le français dans leurs activités quotidiennes alors qu'un autre 36 % affirment utiliser surtout le français. Cet indice d'utilisation des langues dans la sphère publique révèle donc que le français est la langue utilisée de façon prédominante (uniquement ou le plus souvent) par près de 85 % des adultes de langue française de cette région. Ceux du Sud-Est de la province indiquent quant à eux que le français est la langue prédominante de leurs activités quotidiennes dans une proportion d'environ 51 %, quoique près de 10 % indiquent utiliser seulement le français. Enfin, chez les adultes de langue française du reste de la province, le français est la langue prédominante pour 26 % d'entre eux alors que 19 % ont indiqué utiliser le français aussi souvent que l'anglais.

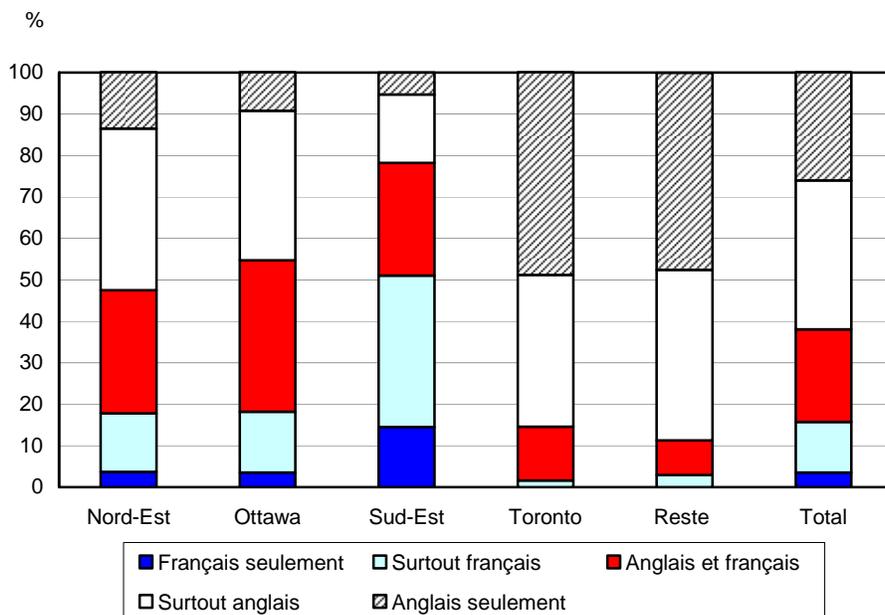
L'utilisation de la langue française en Ontario connaît également de très fortes variations selon qu'on réside dans le Sud-Est, le Nord-Est ou à Toronto. Comme on s'y attendait, ceux qui vivent dans le Sud-Est indiquent adopter le français de façon prédominante dans une proportion de près de 50 % alors que cette langue est prédominante dans des proportions de 18 % dans le Nord-Est de la province et à Ottawa. L'enquête révèle également que si l'on tient compte de l'utilisation du français et de l'anglais à égalité, le français est présent dans les comportements langagiers dans des proportions de 55 % et 47 % chez les résidents d'Ottawa et du Nord-Est de l'Ontario, respectivement. À Toronto et dans le reste de la province, ces proportions sont de 15 % et 11 %^E, respectivement.

Graphique 3.7
Proportion d'adultes de langue française selon l'indice général d'utilisation des langues, Nouveau-Brunswick et de ses régions, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 3.8
Proportion d'adultes de langue française selon l'indice général d'utilisation des langues, Ontario et régions, 2006



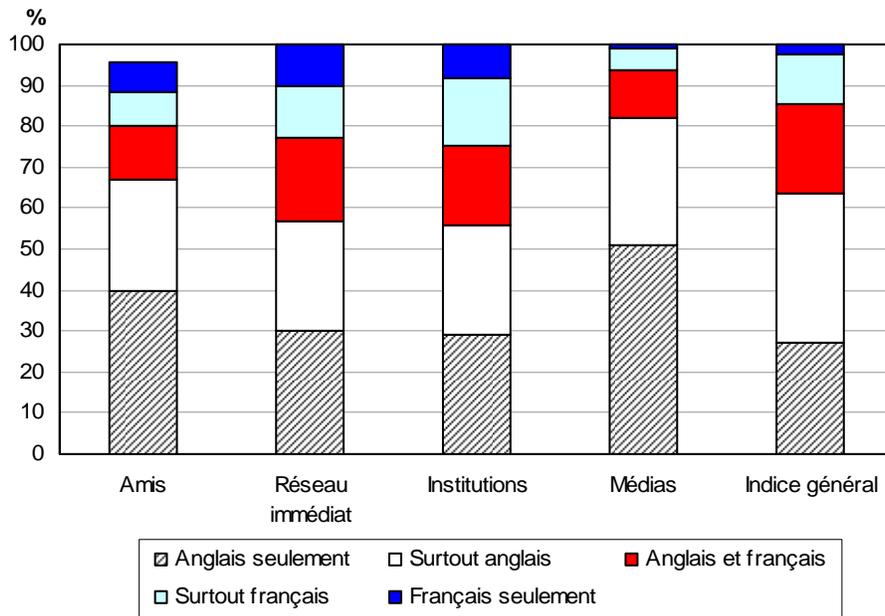
Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

3.2.2 Les adultes de langue anglaise au Québec

Les résultats de l'enquête montrent très clairement la forte utilisation de l'anglais au quotidien chez les adultes de langue anglaise au Québec. L'information présentée au graphique 3.9 révèle en effet que ces personnes utilisent l'anglais de façon prédominante dans une proportion de 67 % avec les amis et dans une proportion de près de 60 % au sein de leurs réseaux immédiats. L'anglais prédomine également dans les contacts avec le personnel des diverses institutions publiques dans une proportion de 56 %. Quant à sa prédominance lors de l'utilisation des divers médias, elle atteint 82 %. En tenant compte de la vaste majorité des domaines sociaux de contacts, l'indice général d'utilisation des langues révèle que 64 % des adultes de langue anglaise indiquent adopter principalement l'anglais au quotidien. Lorsqu'on tient compte de ceux qui déclarent utiliser autant l'anglais que le français, l'indice général montre que l'anglais est présent plus souvent ou aussi souvent que le français dans une proportion de 85 %.

Un examen des résultats disponibles pour les diverses régions du Québec (graphique 3.10) permet de constater que les adultes de langue anglaise qui habitent les régions du Sud du Québec, de l'Est du Québec, de Montréal et de l'Ouest de la province affichent des comportements linguistiques assez analogues. En revanche ceux de la région de Québec et du reste de la province font une beaucoup plus grande place au français dans leurs activités quotidiennes. C'est ainsi que, dans l'Est du Québec, dans l'Ouest de la province ainsi qu'à Montréal, les adultes de langue anglaise indiquent faire une utilisation prédominante de l'anglais dans des proportions de 64 %, 69 % et 66 %, respectivement. Quant à ceux qui résident dans le Sud du Québec, 54 % d'entre eux ont déclaré utiliser principalement l'anglais lors de leurs activités quotidiennes. Pour ce qui est de la région de Québec et dans le reste de la province, les adultes de langue anglaise ont rapporté une utilisation prédominante de l'anglais dans des proportions de 10 % et 36 %, respectivement.

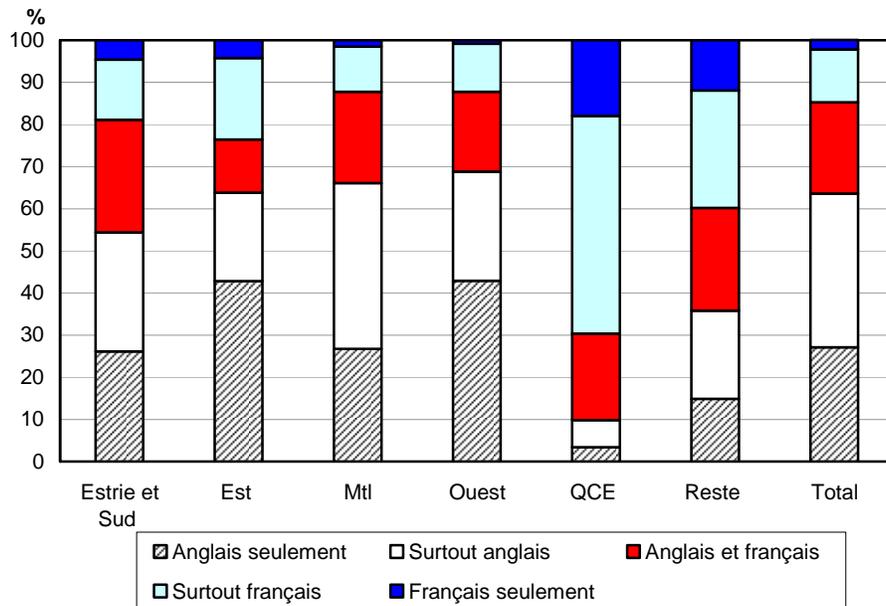
Graphique 3.9
Proportion d'adultes de langue anglaise selon le taux d'utilisation des langues par domaine, Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 3.10
Proportion d'adultes de langue anglaise selon l'indice général d'utilisation des langues, Québec et régions, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

3.2.3 Pratiques linguistiques selon le poids des minorités de langue officielle au sein des municipalités

Les modèles théoriques sur la vitalité des groupes ethnolinguistiques considèrent le capital démographique des communautés comme un élément fondamental de leur vitalité objective. Ainsi, plus une communauté linguistique comporte de membres ou de locuteurs, plus nombreuses seront les opportunités d'utiliser cette langue. Les résultats de l'enquête confirment clairement cet énoncé.

Les graphiques 3.11 et 3.12 montrent que cette réalité vaut tant pour les adultes de langue française à l'extérieur du Québec que pour ceux de langue anglaise au Québec. Toutefois, seule l'orientation générale de la relation entre le poids des membres des communautés linguistiques au sein des municipalités et l'utilisation de la langue minoritaire révèle un phénomène similaire entre les deux groupes linguistiques. En effet, alors que moins de 5 % des adultes de langue française vivant dans des subdivisions de recensement où leur poids relatif est inférieur à 10 % de la population utilisent le français de façon prédominante dans la pratique de leurs activités quotidiennes, près de 20 % de ceux de langue anglaise résidant dans des municipalités où leur poids relatif est similaire utilisent l'anglais de façon prédominante. Rappelons que près de 45 % des adultes de langue française de l'extérieur du Québec résident dans des municipalités où ils forment moins de 10 % de la population comparativement à moins de 12 % des adultes de langue anglaise du Québec²³.

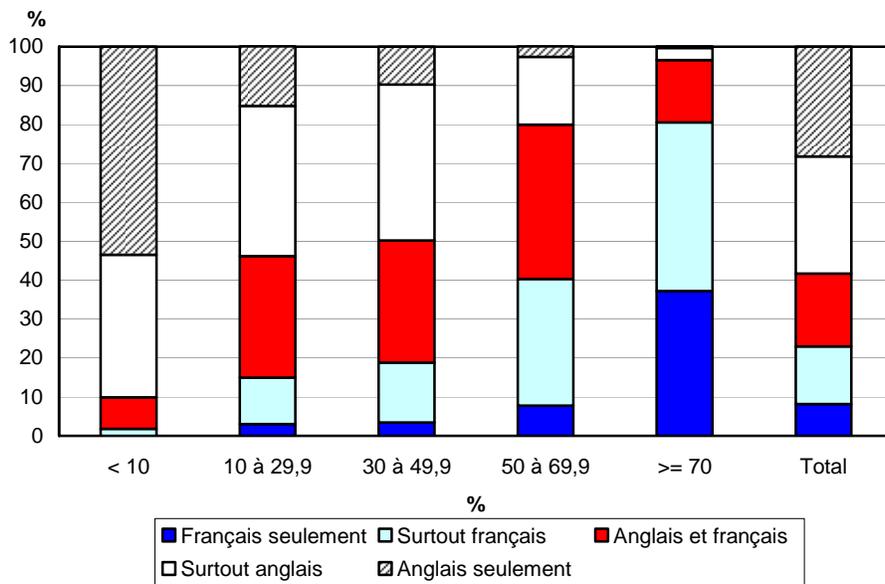
23. Compte tenu de leur forte concentration sur l'Île de Montréal, près de 53 % des adultes de langue anglaise du Québec résident dans des subdivisions de recensement où ils forment entre 30 % et 50 % de la population.

Même lorsqu'ils ne forment qu'entre 10 % et 30 % de la population des municipalités où ils résident, 57 % des adultes de langue anglaise utilisent l'anglais de façon prédominante au quotidien. À l'extérieur du Québec, chez ceux de langue française résidant dans des municipalités où leur poids est comparable, seulement 15 % d'entre eux font une utilisation prédominante du français dans leurs activités quotidiennes. De fait, seulement lorsqu'ils représentent 70 % ou plus de la population de la municipalité où ils résident, observe-t-on des résultats relativement analogues entre les comportements langagiers des adultes de langue française (81 %) et ceux de langue anglaise (89 %).

À la lumière des résultats observés aux graphiques 3.11 et 3.12, le graphique 3.13 présente une information similaire, mais en utilisant un niveau moyen d'utilisation des langues sur une échelle allant de 1 à 5. Un niveau moyen de 1 correspond à l'utilisation unique de la langue majoritaire alors qu'un niveau moyen de 5 correspond à l'utilisation unique de la langue officielle minoritaire. Un niveau moyen de trois correspond à une égale utilisation du français et de l'anglais. Ainsi, on peut y constater un écart important entre les deux groupes linguistiques relativement à l'utilisation de la langue minoritaire au quotidien. Seulement lorsqu'ils forment une très forte proportion au sein de leur municipalité peut-on observer une utilisation similaire de la langue officielle minoritaire.

Graphique 3.11

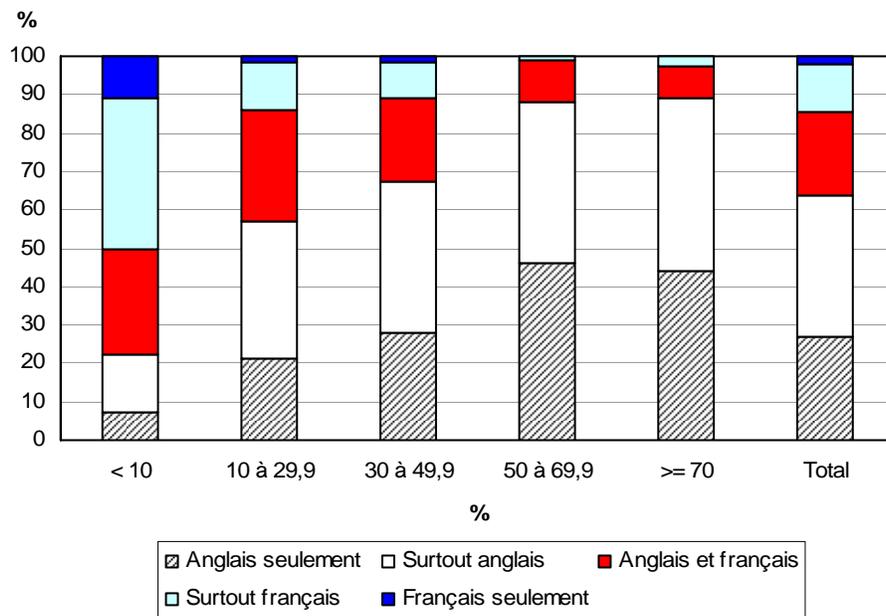
Proportion d'adultes de langue française selon l'indice général d'utilisation des langues par la proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité, Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

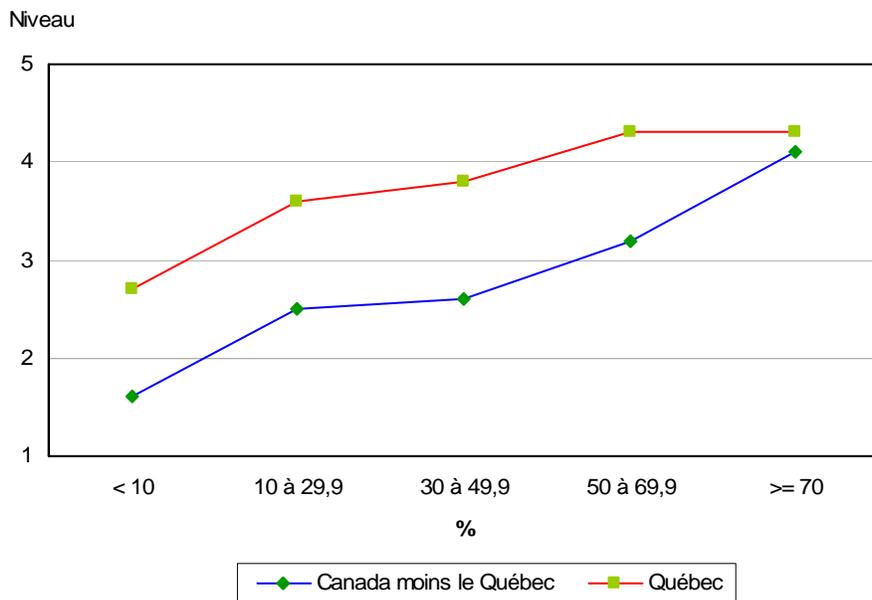
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 3.12
Proportion d'adultes de langue anglaise selon l'indice général d'utilisation des langues par la proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité, Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 3.13
Niveau moyen d'utilisation de la langue officielle minoritaire chez les adultes de langue française de l'extérieur du Québec et chez les adultes de langue anglaise du Québec, selon le poids relatif des groupes minoritaires au sein des subdivisions de recensement, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête confirment l'idée énoncée au début du présent chapitre suivant laquelle l'utilisation de la langue officielle minoritaire tendrait à être moins forte au fur et à mesure qu'on se déplace des domaines sociaux plus intimes vers ceux où la langue ayant le statut social le plus important prédomine. Toutefois, des nuances doivent être apportées à cet égard, tant au sein d'un même groupe linguistique qu'entre les adultes de langue anglaise du Québec et ceux de langue française à l'extérieur de cette province.

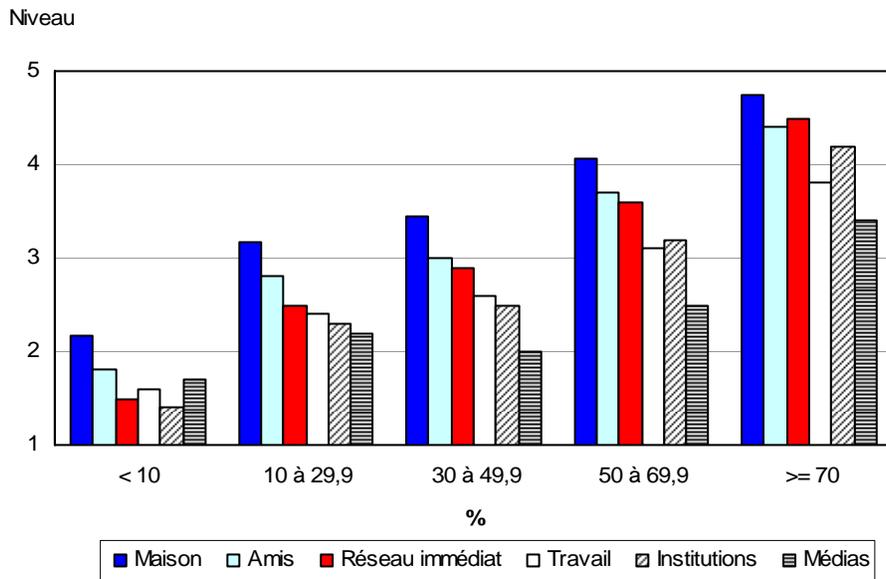
Les résultats portant sur les adultes de langue française au graphique 3.14 indiquent que l'utilisation du français décroît en effet suivant ce déplacement d'un domaine à l'autre, mais quelques exceptions surgissent néanmoins. D'une part, chez ceux qui résident au sein de subdivisions de recensement où ils forment moins de 10 % de la population, l'utilisation du français est faible, mais la présence de cette langue dans les médias est comparable à celle observée avec les amis.

On s'attendrait plutôt à ce que le français soit moins utilisé dans la consommation des divers médias d'information qu'avec les amis, mais on peut supposer que, par exemple, la présence ou la disponibilité de cette langue à la radio et sur certaines chaînes de télévision régionales ou nationales où l'accès à l'Internet en permet une certaine utilisation chez les communautés de langue française.

Dans les municipalités où les adultes de langue française forment une forte proportion de la population, on constate aussi une plus forte utilisation de la langue minoritaire au sein des diverses institutions fournissant des services publics à la population. Cette utilisation est particulièrement forte lorsque le poids de la population francophone est supérieur ou égale à 70 % de la population totale de la municipalité.

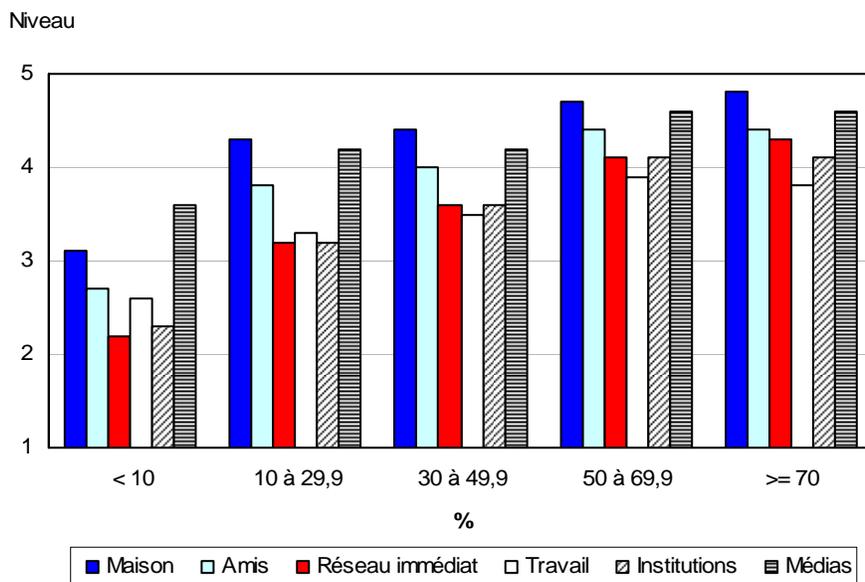
Chez les adultes de langue anglaise du Québec, comme nous avons pu l'observer plus tôt, la consommation de médias en anglais est très forte, et ce peu importe leur poids relatif au sein des subdivisions de recensement. Tout comme c'est le cas chez les adultes de langue française, l'utilisation de la langue minoritaire est importante dans les services publics offerts par les institutions dans les municipalités où les adultes de langue anglaise constituent une part importante de la population. Les résultats du graphique 3.15 révèlent donc encore une fois que l'anglais est fortement présent dans le quotidien des adultes de langue anglaise du Québec.

Graphique 3.14
Niveau moyen d'utilisation du français selon le domaine d'utilisation par la proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité, Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 3.15
Niveau moyen d'utilisation de l'anglais selon le domaine d'utilisation par la proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité, Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Références

Cooper, R.L. (1969).

« How can we Measure the Role which a Bilingual's Languages Plays in his Every Day Language? ». In *The Description and Measurement of Bilingualism*, L.G. Kelly (ed.) Toronto: Toronto University Press.

Fishman, Joshua (1965).

« Who Speaks what Language to whom and when ». *La linguistique*, 2, pp. 67 à 68.

Fishman, Joshua (1972).

The Sociology of Language: An Interdisciplinary Social Science Approach to Language in Society. Rowley, MA: Newbury House.

Landry, Rodrigue et Réal Allard (1994a).

« Introduction etholinguistic vitality: a viable construct ». *International Journal of the Sociology of Language*, 108, pp. 5 à 13

Landry, Rodrigue et Réal Allard (1994b).

« Diglossia, Ethnolinguistic Vitality, and Language Behavior ». *International Journal of the Sociology of Language*, 108, pp. 15 à 42.

Section 4 Accès et utilisation des soins de santé dans la langue de la minorité

L'accès à des soins de santé de qualité est une préoccupation importante pour l'ensemble de la population canadienne. Il n'en va pas autrement chez les minorités de langue officielle. La vulnérabilité relative dans laquelle les personnes se retrouvent lorsqu'elles ont besoin de soins de santé est telle que la capacité de comprendre et d'être compris par les spécialistes de la santé revêtent une importance toute particulière. En outre, une bonne compréhension mutuelle permet une relation efficace entre les professionnels de la santé et l'utilisateur des services.

La description de l'histoire médicale et des symptômes, le diagnostic et l'efficacité du traitement dépendent tous d'une bonne communication entre le professionnel et son patient. De plus, au-delà de leur valeur utilitaire, l'accès à des services de santé dans la langue de son choix jouent un rôle instrumental pour la vitalité de la communauté en offrant des lieux où les membres de la communauté peuvent s'exprimer dans leur langue. En effet, l'institutionnalisation des services de santé dans la langue de la minorité contribue à la capacité de vivre et de s'épanouir en milieu minoritaire.

Dans le cadre de la présente section, nous présenterons tout d'abord des résultats sur les niveaux d'utilisation des principaux services de santé. En deuxième lieu, nous présenterons de l'information portant sur la langue dans laquelle les services de santé ont été reçus. La troisième partie traitera de l'importance accordée à l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité et, enfin, la quatrième partie abordera la question de la difficulté perçue à obtenir des services de santé dans la langue de la minorité.

4.1 Utilisation des services de santé

Lors de l'enquête, les répondants étaient interrogés sur leur utilisation de quatre services de soins de santé : un médecin de famille, une infirmière, une ligne d'information téléphonique sur la santé et un « autre » endroit où ils vont habituellement lorsqu'ils sont malades ou à la recherche de conseils en matière de santé. Pour l'essentiel, cette dernière catégorie se réfère à une clinique avec ou sans rendez-vous (45 % des réponses obtenues), à l'hôpital (36 %) ou à un service ou un centre de santé, par exemple, un Centre local de services communautaires (CLSC) (13 %).

D'après les données de l'enquête, les services d'un médecin de famille sont utilisés par une très forte proportion d'adultes chez les minorités de langue officielle. En effet, 81 % des adultes ont indiqué qu'ils ont un médecin de famille et, parmi ceux-ci, 84 % l'ont consulté au cours des douze mois précédant l'enquête. Outre le médecin de famille, l'autre endroit habituel (clinique, hôpital ou service ou centre de santé) est le deuxième lieu ou service le plus fréquenté (près de 70 % des adultes), suivi des services d'une infirmière (environ 30 % des adultes) et, enfin, de la ligne d'information téléphonique sur la santé, soit par 20 % des adultes. Ces résultats ont été observés tant chez les adultes de langue anglaise au Québec que chez ceux de langue française à l'extérieur du Québec. En outre, tant au Québec qu'à l'extérieur de cette province, on observe très peu de variation régionale ou provinciale à cet égard.

4.2 Langue dans laquelle les services ont été reçus

À la lumière de l'information présentée sur le degré d'utilisation des divers services de soins de santé chez les adultes, il importe maintenant d'examiner dans quelle mesure la langue officielle minoritaire est utilisée lors des contacts avec les principaux professionnels de la santé. À cet égard, le questionnaire de l'enquête comprend des questions sur la langue dans laquelle les adultes ont été servis pour chacun des quatre services déjà mentionnés.

Au Québec, les résultats de l'enquête révèlent que 72 % des adultes de langue anglaise ont déclaré utiliser uniquement la langue de la minorité lors des visites chez leur médecin de famille. Parmi les 30 % d'adultes qui ont indiqué avoir utilisé les services d'une infirmière, l'anglais prédominait dans 52 % des cas. Enfin, parmi les adultes de langue anglaise qui ont fréquenté un « autre endroit » pour recevoir des soins de santé, soit 70 % d'entre eux, l'anglais était la langue prédominante des échanges avec les professionnels de la santé dans près de 51 % des cas.

À l'extérieur du Québec, on observe peu d'écart entre le niveau d'utilisation de la langue minoritaire lors des visites chez le médecin de famille et celui avec les autres professionnels de la santé. Ainsi, 35 % des adultes de langue française ont déclaré utiliser le français de façon prédominante avec leur médecin de famille, comparativement à 36 % avec l'infirmière et 33 % lors des contacts avec les professionnels de la santé dans les autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.

De plus, à l'extérieur du Québec, ce n'est qu'au Nouveau-Brunswick que l'utilisation du français est plus forte que celle de l'anglais. Ainsi, 77 % des adultes de langue française de cette province ont déclaré utiliser principalement le français avec leur médecin de famille. Cette proportion atteint 79 % lors de la fréquentation d'un « autre endroit » que le bureau d'un médecin de famille pour recevoir des soins de santé.

En Ontario, ces proportions sont de 31 % et 20 %, respectivement. Enfin, à l'exclusion du Manitoba (14 %) et de la Nouvelle-Écosse (16 %), très peu d'adultes ont déclaré utiliser le français avec leur médecin de famille.

Notons qu'au Nouveau-Brunswick, 90 % des adultes de langue française résidant dans le Nord de la province indiquent avoir utilisé principalement le français avec leur médecin de famille, comparativement à 80 % dans la région du Sud-Est et 26 % dans le reste de la province. Quant à l'Ontario, sept adultes sur dix ont déclaré avoir utilisé principalement le français avec leur médecin de famille parmi ceux qui résident dans le Sud-Est de la province. À Ottawa et dans le Nord-Est de la province, ces proportions atteignent 45 % et 35 %, respectivement. Dans le reste de la province, l'utilisation du français y est très faible.

4.2.1 Langue principale

Compte tenu du fait qu'une proportion importante (39 %) d'adultes de langue française à l'extérieur du Québec ont indiqué avoir l'anglais comme langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise, il importe de moduler les résultats portant sur l'utilisation des langues lors de l'obtention des soins de santé selon la langue principale. Il y a en effet une distinction importante à faire entre ceux dont le français est la langue principale et qui n'utilisent pas cette langue pour obtenir des services de santé, et ceux qui n'utilisent pas cette langue parce que ce n'est pas celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise.

L'examen des résultats de l'ensemble des adultes résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick révèle que ceux dont le français est la langue principale déclarent utiliser uniquement cette langue avec leur médecin de famille dans une proportion de 47 % comparativement à seulement 5 % chez ceux ayant l'anglais comme langue principale. Au Nouveau-Brunswick, ces proportions atteignent respectivement 87% et 26%, comparativement à 54 % et 7 % en Ontario.

Rappelons qu'à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, seulement 38 % des personnes de langue française ont le français comme langue principale, comparativement à 46 % qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français et 16 % indiquant être aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre. Au Nouveau-Brunswick, 81 % des adultes de langue française indiquent avoir le français comme langue principale alors que 8% indiquent être à l'aise tant dans cette langue qu'en anglais. En Ontario, ces proportions atteignent respectivement 44 % et 15 %.

Au Québec, compte tenu du fait que 81 % des adultes de langue anglaise indiquent avoir l'anglais comme langue principale et que 7 % déclarent être aussi à l'aise en anglais qu'en français, la question de la langue principale joue peu, dans l'ensemble, sur les résultats.

4.3 Importance accordée à l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité

L'enquête apporte une dimension importante à l'étude des services de santé dans la langue de la minorité en posant des questions de perception et d'évaluation subjectives, notamment l'importance accordée à l'obtention des services dans la langue de la minorité et la difficulté d'obtenir des services de santé dans cette langue.

L'aspect subjectif est important et peut jouer un rôle-clé dans la détermination des comportements langagiers. En outre, ces facteurs peuvent aider à éclairer certains des enjeux entourant la prédominance de la langue de la majorité lors de l'utilisation des services de soins de santé. De fait, l'importance accordée à l'obtention de ces services dans la langue de la minorité ainsi que la mesure dans laquelle les membres des minorités de langue officielle se sentent à l'aise de demander à être servis dans cette langue sont deux éléments qui permettent d'approfondir notre compréhension des besoins relatifs aux services de soins de santé dans la langue de la minorité.

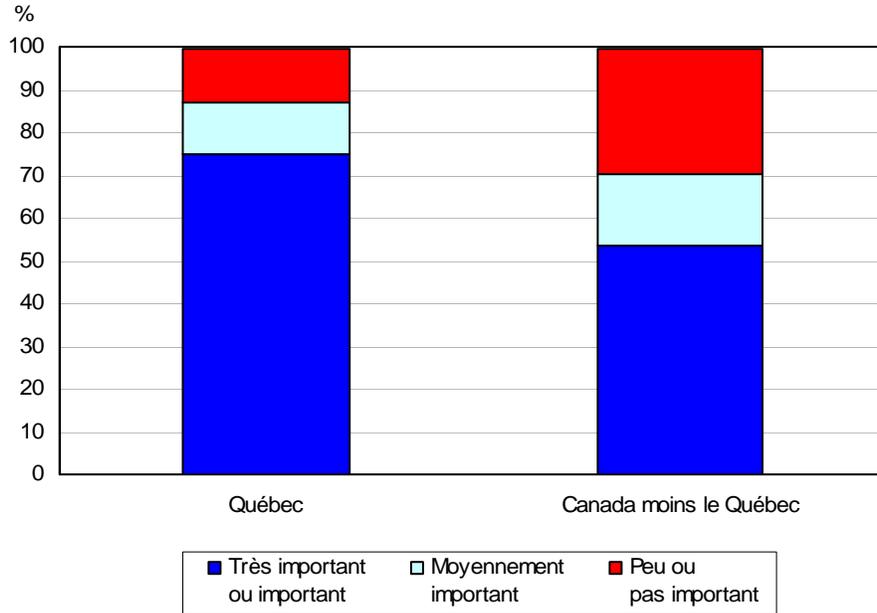
Au Québec, parmi les adultes à qui la question a été posée²⁴, près de 75 % de la population de langue anglaise jugent « très important » ou « important » d'obtenir des services de santé en anglais. Parmi les adultes de langue française à l'extérieur du Québec, cette proportion atteint 53 %.

24. La question est posée uniquement aux adultes qui peuvent soutenir une conversation en anglais et en français. Nous faisons l'hypothèse que ceux qui ne peuvent soutenir une conversation que dans une seule des deux langues officielles accorderont une importance à recevoir des services dans cette langue.

À l'extérieur du Québec, on s'attend à ce que l'importance accordée à l'obtention des services de santé dans la langue de la minorité varie selon la province de résidence. De fait, le Nouveau-Brunswick fait exception avec 80 % des adultes de langue française indiquant qu'il est « très important » ou « important » pour eux de recevoir des services de santé dans la langue de la minorité. Dans les autres provinces, les proportions oscillent entre 23 % en Saskatchewan et 54 % en Ontario.

Graphique 4.1

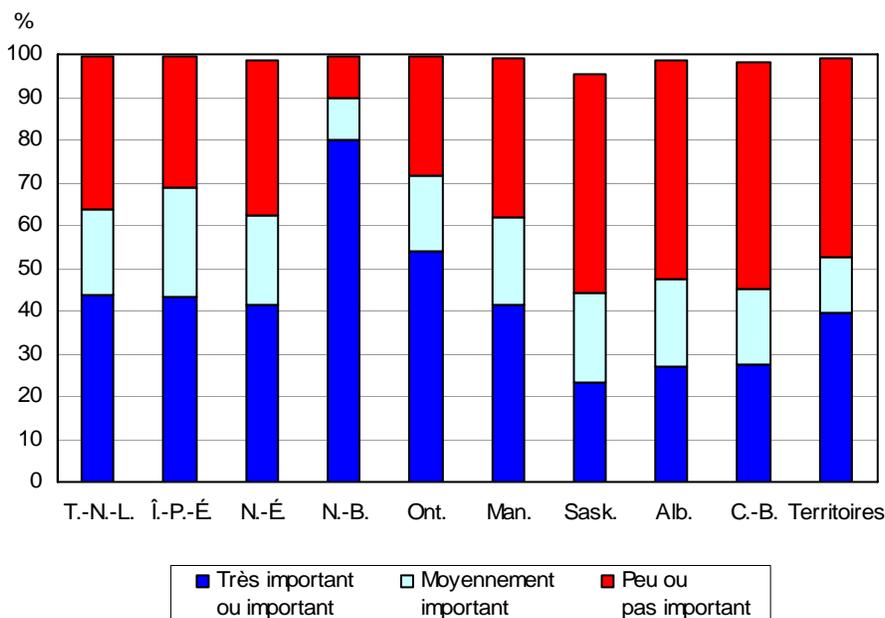
Proportion d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui connaissent le français et l'anglais selon l'importance d'obtenir des services de santé dans la langue de la minorité, Québec et Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Graphique 4.2

Proportion d'adultes de langue française qui connaissent le français et l'anglais selon l'importance d'obtenir des services de santé dans la langue de la minorité, provinces, Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

À l'exception de la région de Québec et de ses environs, on observe peu de variation entre les principales régions où résident les adultes de langue anglaise au Québec quant à l'importance accordée à l'obtention de services de santé en anglais.

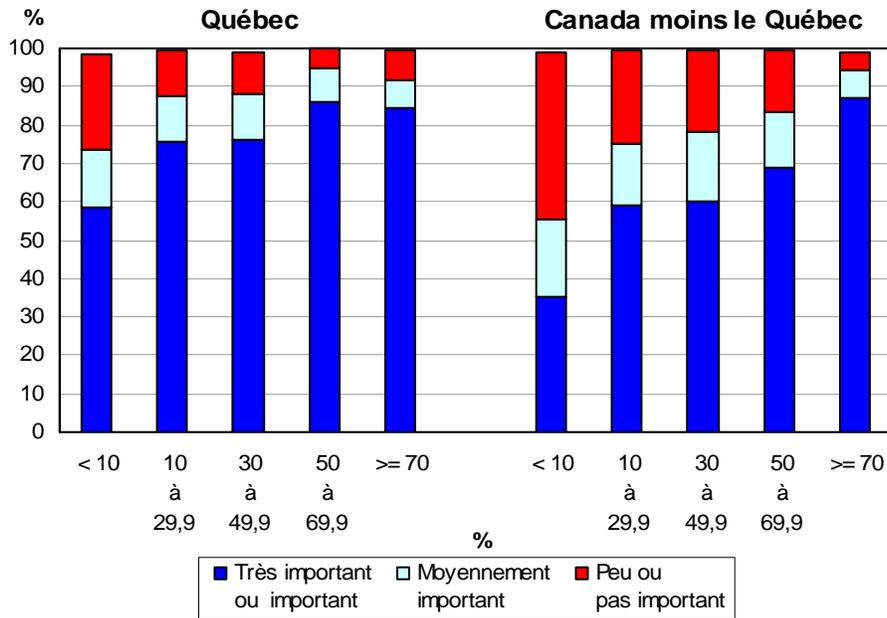
Au Nouveau-Brunswick, 88 % des adultes qui habitent le Nord de la province estiment très important d'obtenir des services de santé en français. Dans le Sud-Est et dans le reste de la province, cette proportion atteint 78 % et 63 %, respectivement. Enfin, en Ontario, les proportions d'adultes qui considèrent très important ou important d'obtenir de tels services atteignent 76 % dans le Sud-Est de la province, 65 % à Ottawa et 58 % dans le Nord-Est de la province. Ailleurs en Ontario, quatre adultes sur dix sont de cet avis.

On peut supposer que l'importance accordée par les minorités de langue officielle à l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité varie en relation directe de la proportion qu'elles représentent au sein des municipalités (ou subdivisions de recensement). Par exemple, à l'extérieur du Québec, les données de l'enquête révèlent que 35 % des adultes de langue française qui résident au sein de municipalités où leur poids relatif est inférieur à 10 % accordent de l'importance (c.-à-d. « important » ou « très important ») au fait de recevoir des services de santé en français comparativement à 59 % de ceux qui résident dans des municipalités où leur poids relatif se situe entre 10 % et 30 %. Chez ceux qui résident dans des municipalités où la proportion qu'ils représentent est égale ou supérieure à 70 %, 87 % d'entre eux accordent de l'importance au fait de recevoir de tels services en français. Rappelons que près de 45 % des adultes de langue française de l'extérieur du Québec résident dans des municipalités où ils représentent moins de 10 % de la population. À l'opposé, 18 % des adultes de langue française résident dans des municipalités où ils forment 70 % ou plus de la population.

Au Québec, à l'exception de ceux habitant des municipalités où leur poids relatif est inférieur à 10 %, la proportion des adultes de langue anglaise qui déclarent accorder de l'importance au fait de recevoir des services en anglais varie moins selon le poids relatif de leur population. Dans l'ensemble, cette proportion oscille en effet entre 75 % et 85 %. Parmi les adultes de langue anglaise qui représentent moins de 10 % de la population de leur municipalité, près de 60 %, déclarent accorder de l'importance au fait de recevoir des services en anglais.

Graphique 4.3

Proportion d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui connaissent le français et l'anglais selon l'importance accordée à l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité, par la proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité, Québec et Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Toutefois, à la lumière des résultats de l'enquête qui révèlent que 39 % des adultes de langue française à l'extérieur du Québec ont l'anglais comme langue principale, les différences observées entre les opinions des membres de la minorité de langue anglaise du Québec et ceux de langue française à l'extérieur du Québec sont beaucoup moins importantes lorsqu'on tient compte de leur langue principale. Ainsi, à l'extérieur du Québec, 80 % des adultes qui ont le français comme langue principale accordent de l'importance au fait de recevoir des services de santé en français. Au Québec, par comparaison, 87 % des adultes dont l'anglais est la langue principale accordent de l'importance au fait de recevoir des services en anglais.

Notons qu'à l'extérieur du Québec, seulement le quart des adultes de langue française qui ont l'anglais comme langue principale (39 % d'entre eux) accordent une telle importance au fait d'obtenir de tels services en français²⁵. Chez ceux qui ont déclaré être aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre, cette proportion atteint 44 %.

25. Un tel résultat découle possiblement du fait que certains adultes peuvent considérer important que la minorité de langue officielle reçoivent des services de santé dans sa langue sans qu'ils l'utilisent eux-mêmes dans leur vie de tous les jours.

4.4 Niveau de difficulté à obtenir des services de santé dans la langue de la minorité

Outre l'importance accordée à l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité, l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permet également de mesurer les perceptions en ce qui a trait au degré de difficulté à obtenir de tels services. En général, près de la moitié des adultes ont indiqué qu'il leur serait « facile » ou « très facile » d'obtenir des services de santé dans la langue de la minorité (soit 50 % chez les adultes de langue anglaise au Québec et 47 % chez ceux de langue française à l'extérieur du Québec). Ces résultats peuvent paraître surprenants compte tenu de la prédominance de l'anglais lors de l'utilisation des services de santé, tel que nous l'avons montré dans une section précédente. De plus, on s'attendrait à ce que cette proportion soit plus élevée au Québec, là où l'anglais est utilisé plus souvent que le français dans la grande majorité des services utilisés.

Toutefois, à l'extérieur du Québec, les résultats obtenus sont fortement influencés par les réponses des adultes du Nouveau-Brunswick. Ainsi, à l'extérieur de cette province la proportion d'adultes de langue française qui ont indiqué qu'il leur serait « facile » ou « très facile » d'obtenir des services de santé en français se situe à 34 %. Par ailleurs, c'est dans les provinces à l'est du Nouveau-Brunswick et celles à l'ouest du Manitoba, là où les proportions d'adultes à avoir été servis en français sont les moins élevées, que l'on observe les proportions les plus élevées d'adultes qui indiquent qu'il leur serait « très difficile » ou « difficile » d'obtenir des services dans la langue de la minorité.

Au Québec, à l'exception de la région de Québec et de ses environs (20 %) de même que dans celle qu'on a nommé « Reste du Québec » (31 %) on observe peu de variation à cet égard entre les régions, les proportions oscillant autour de 50 %.

On ne s'étonnera guère de constater, tout comme nous l'avons observé pour l'importance accordée au fait de recevoir des services de santé dans la langue de la minorité, l'influence du poids démographique des minorités linguistiques au sein des municipalités sur la propension à déclarer qu'il est difficile ou très difficile d'obtenir des services de santé pour soi-même dans cette langue.

Ainsi, dans les municipalités où les adultes de langue française forment moins de 10 % de la population, 66 % d'entre eux ont déclaré qu'il leur serait difficile ou très difficile d'obtenir des services en français comparativement à 32 % là où ils forment entre 10 % et 30 % de la population, et seulement 8 % dans les municipalités où leur poids relatif est de 70 % ou plus de la population.

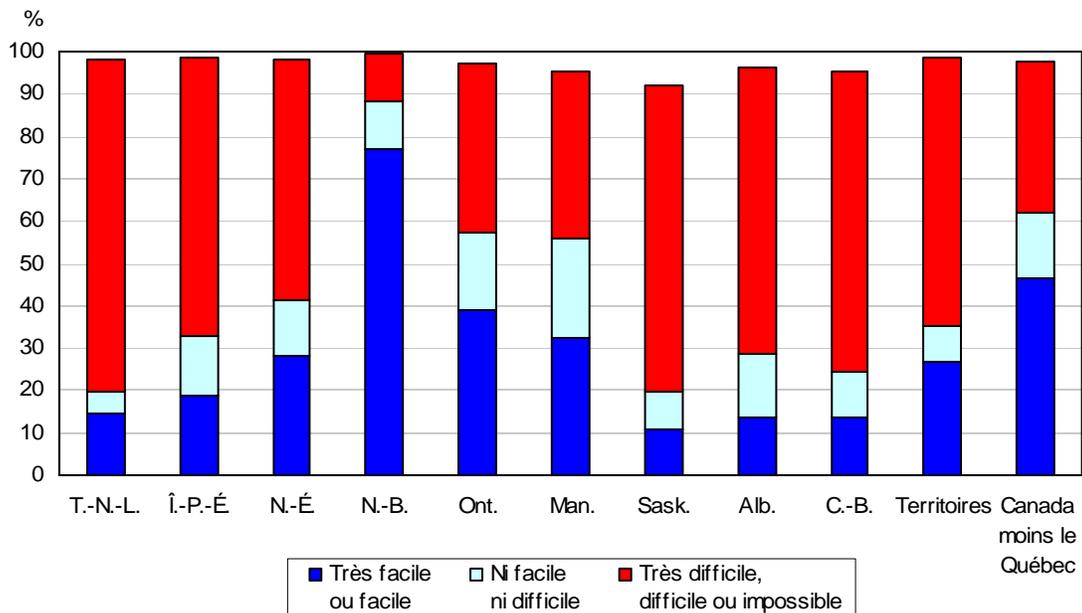
Au Québec, on observe une relation analogue entre ces deux éléments. Dans les municipalités où les adultes de langue anglaise forment moins de 10 % de la population, 47 % d'entre eux indiquent qu'il leur serait difficile d'obtenir des services en anglais, comparativement à 22 % et 14 % là où ils forment entre 30 % et 50 %, et 70 % ou plus, respectivement.

À la lumière de l'information présentée dans cette section, il importe d'apporter des nuances dans l'interprétation des résultats. Le fait d'indiquer qu'il serait facile d'obtenir des services de santé dans la langue officielle minoritaire ne signifie pas pour autant que l'on accorde de l'importance au fait d'obtenir des services pour soi-même dans cette langue, et ce pour toutes sortes de raisons, notamment parce que l'on se considère bilingue. De fait, chez les adultes de langue française à l'extérieur du Québec, les résultats de l'enquête révèlent que 36 % de ceux qui ont l'anglais comme langue principale considèrent qu'il leur serait facile ou très facile d'obtenir des services de santé dans la langue de la minorité.

On observe un résultat analogue chez les adultes de langue française qui considèrent que tant le français que l'anglais sont leurs langues principales. Ces résultats donnent ainsi à penser que les perceptions peuvent ne pas correspondre à la réalité dans la mesure où l'on peut considérer que des services en français sont accessibles sans que l'on ait pour autant l'intention ou l'opportunité de vérifier si une telle perception s'avère fondée.

Graphique 4.4

Proportion des adultes de langue française selon le niveau de difficulté perçu à obtenir des services de santé dans la langue de la minorité, provinces et Canada moins le Québec, 2006



Note : Veuillez consulter l'Annexe E pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficients de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

4.5 Raisons pour lesquelles on estime qu'il serait difficile d'obtenir des services de santé dans la langue minoritaire

La majorité des répondants qui ont indiqué qu'il leur serait « difficile » ou « très difficile » d'obtenir des services de santé dans la langue de la minorité ont mentionné le manque de professionnels de langue française ou de langue anglaise comme raison pour laquelle ils auraient de la difficulté à obtenir de tels services. À cet égard, les proportions sont de 74 % au Québec et de 88 % à l'extérieur du Québec. De plus, la deuxième raison rapportée est un « problème de communication », à raison de 26 % au Québec et de 11 % à l'extérieur du Québec. Cette dernière raison suggère aussi un problème de langue entre le professionnel et le répondant. Les adultes ont donc une impression marquée d'un manque de professionnels de langue française à l'extérieur du Québec ou anglaise au Québec.

Cette perception a été observée dans toutes les provinces à l'extérieur du Québec. Ainsi, dans chaque province, plus de 65 % des adultes mentionnent le manque de professionnels francophones comme raison expliquant les difficultés qu'ils auraient à obtenir des services de santé en français. Et, pour chacune d'entre elles, la deuxième raison la plus souvent citée est aussi « un problème de communication ».

De même, dans toutes les régions du Québec, le manque de professionnels de langue anglaise apparaît comme la principale raison pour laquelle il serait difficile d'obtenir des services en anglais. Les proportions varient de 70 % dans l'Ouest de la province à 82 % dans l'Est du Québec.

Section 5 Fréquentation scolaire

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) est une importante source d'information qui permet de mieux connaître la situation des minorités de langue officielle. Et, de tous les renseignements que l'on a recueillis, ceux sur la fréquentation des écoles de la minorité sont sans doute parmi les plus importants.

Jusqu'à maintenant, il existait des données administratives relatives à l'effectif dans les écoles de la minorité et dans les programmes d'immersion, mais on ne connaissait presque rien des caractéristiques de leur clientèle, si ce n'est l'âge et le sexe des élèves. On ne pouvait ainsi établir la proportion des enfants de parents ayant droit²⁶ qui fréquentaient ces écoles ou ces programmes.

Les statistiques recueillies par l'EVMLO nous permettent, pour la première fois, d'établir la proportion de jeunes dont au moins l'un des parents appartient à la minorité de langue officielle qui fréquentent des écoles de la minorité. Plus spécifiquement, elle permet d'estimer la proportion d'enfants de parents ayant droit qui sont inscrits dans les écoles de la minorité. De plus, tant au Québec qu'à l'extérieur de cette province, les données recueillies permettent d'estimer la proportion des jeunes dont l'un des parents appartient à la minorité qui fréquentent un programme d'immersion. À l'extérieur du Québec, l'immersion se fait plutôt dans la langue officielle minoritaire alors qu'au Québec, il s'agit plutôt d'une immersion dans la langue de la majorité francophone. Enfin, l'EVMLO comporte de l'information sur les principales raisons qui expliquent les choix des parents en ce qui a trait à la langue d'instruction de leurs enfants.

Comme on l'a déjà mentionné dans une section antérieure, les enfants de l'enquête étaient sélectionnés à partir des caractéristiques linguistiques de leurs parents, soit ceux ayant la langue de la minorité en tant que langue maternelle et les parents allophones ayant la langue de la minorité en tant que première langue officielle parlée (PLOP), en fonction du poids relatif de ces groupes au sein de l'ensemble de la population de la région enquêtée. Les enfants eux-mêmes n'appartenaient donc par nécessairement à la minorité de langue officielle.

À l'extérieur du Québec, comme la proportion de parents allophones ayant le français comme PLOP est assez faible, la grande majorité des enfants sélectionnés ont un parent de langue maternelle française. Par conséquent, une très forte proportion des enfants (92 %) ont un parent ayant droit, la langue maternelle de ce dernier étant le premier critère utilisé à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* pour désigner la population pouvant bénéficier du droit à l'instruction dans la langue la minorité.

Au Québec, la situation est différente. Comme la proportion de parents allophones ayant l'anglais comme PLOP est relativement élevée, la proportion des enfants sélectionnés dont l'un des parents est un ayant droit y est moins élevée. En outre, les conditions d'admissibilité à l'école de la minorité y sont différentes car, en vertu de l'article 59 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, le critère de la langue maternelle ne s'y applique pas. Toutefois en raison des nombreux critères utilisés dans la définition des parents ayant droit au Québec la présente section ne présente pas de résultat portant spécifiquement sur les enfants de parents ayant droit au Québec.

26. C'est-à-dire ceux qui, en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, peuvent inscrire leurs enfants dans une école de la minorité de langue officielle. À l'extérieur du Québec, un parent est considéré comme « ayant droit » lorsqu'il est citoyen canadien et qu'il satisfait à l'un des trois critères suivants : a) avoir la langue de la minorité comme langue maternelle, b) avoir fait ses études primaires dans la langue de la minorité au Canada ou c) avoir un enfant déjà inscrit dans une école de la minorité au Canada. Au Québec, le critère de la langue maternelle ne s'y applique pas.

5.1 Éducation dans la langue de la minorité à l'extérieur du Québec

Le nombre d'enfants de moins de 18 ans dont au moins l'un des parents était de langue française et qui étaient inscrits dans une école au moment de l'enquête s'établissait à 258 030. Dans le cadre de la présente sous-section, nous ne tiendrons compte que des enfants qui étaient inscrits dans une école primaire ou secondaire (225 800) et dans une prématernelle ou une maternelle (30 335 enfants)²⁷.

5.1.1 Langue de l'école fréquentée au primaire et au secondaire

L'école joue un rôle d'agent de reproduction linguistique et culturelle. La scolarisation dans la langue de la minorité est étroitement liée à la rétention de la langue, au niveau d'alphabétisation dans cette langue et, par le fait même, au niveau de compétence langagière acquis. Il n'est donc pas surprenant que les écoles soient considérées un domaine de grande importance par les francophones à l'extérieur du Québec. De fait, depuis au-delà d'un siècle, le droit aux écoles de langue française, à la gestion de celles-ci et à la scolarisation de leurs enfants dans cette langue, sont tous des enjeux de premier plan tant au niveaux légal et constitutionnel que culturel.

Selon les données de l'enquête, 49 % des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française fréquentent une école primaire ou secondaire de langue française. Un autre 15 % des enfants sont exposés à l'enseignement en français au sein d'un programme d'immersion dans cette langue. L'analyse de la fréquentation des écoles de langue française selon le niveau scolaire révèle que la proportion des enfants qui sont inscrits dans des écoles de langue française au niveau primaire (53 %) est plus élevée que celle des enfants fréquentant des écoles secondaires de langue française (44 %). En outre, la proportion des jeunes inscrits dans un programme d'immersion en français est quasi similaire au niveau primaire (15 %) à celle observée au niveau secondaire (14 %).

Tableau 5.1

Effectif et proportion des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire ou secondaire par niveau scolaire, Canada moins le Québec, 2006

Langue de l'école	Niveau scolaire					
	Primaire		Secondaire		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	75 790	53	35 840	44	111 630	49
Anglaise	66 520	46	44 790	54	111 310	49
Immersion	21 750	15	11 590	14	33 340	15
Régulier	44 780	31	33 200	40	77 970	35
Total*	143 570	100	82 230	100	225 800	100

* Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

27. À noter que les nombres présentés dans cette section représentent des approximations et ne doivent pas être interprétés comme pouvant remplacer les données sur la fréquentation scolaire provenant des fichiers administratifs de chaque province au pays. De plus, compte tenu du fait que l'enquête porte sur les minorités de langue officielle, elle n'inclut donc pas les enfants dont les parents n'appartiennent pas à ces minorités et dont les enfants fréquentent une école de la minorité.

Parmi les enfants dont au moins l'un des parents est ayant droit, la proportion qui fréquentent une école de langue française est similaire, quoiqu'un peu plus élevée, soit 52 %. En outre, parmi les enfants de parents ayants droit inscrits à l'école primaire, 56 % fréquentent l'école française, alors que chez ceux inscrits à l'école secondaire, cette proportion atteint 47 %. Quant à la proportion des enfants de parents ayants droit inscrits dans un programme d'immersion en français, leur proportion se situe également à 15 % (voir les tableaux 5.2a et 5.2b).

Tableau 5.2a

Effectif et proportion des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Canada moins le Québec, 2006

Langue de l'école	Enfants d'ayants droit		Enfants de non-ayants droit		Total des enfants ayant au moins un parent de langue française	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	74 330	56	1 460 ^E	15 ^E	75 790	53
Anglaise	58 210	44	8 310	84	66 520	46
Immersion	19 800	15	1 950 ^E	20 ^E	21 750	15
Régulier	38 410	29	6 360	64	44 780	31
Total*	133 700	100	9 870	100	143 570	100

^E à utiliser avec prudence

* Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres).

Note : Le nombre d'enfants de parents ayants droit est calculé à partir de l'information sur les parents biologiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.2b

Effectif et proportion des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Canada moins le Québec, 2006

Langue de l'école	Enfants d'ayants droit		Enfants de non-ayants droit		Total des enfants ayant au moins un parent de langue française	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	35 300	47	x	x	35 840	44
Anglaise	38 630	51	6 160 ^E	92 ^E	44 790	55
Immersion	10 880	14	710 ^E	F	11 590	14
Régulier	27 750	37	5 440 ^E	81	33 200	40
Total*	75 520	100	6 710 ^E	100 ^E	82 230	100

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

* Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres).

Note : Le nombre d'enfants de parents ayants droit est calculé à partir de l'information sur les parents biologiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

L'enquête permet d'estimer le nombre d'enfants dont l'un des parents est de langue française qui ont déjà été inscrits dans un programme d'immersion mais qui ne l'étaient plus au moment de l'enquête. De fait, 10 % des enfants d'âge scolaire ont déjà été inscrits dans ce type de programme. Et, selon les résultats obtenus, il semble que les enfants qui quittent les programmes d'immersion se dirigent majoritairement vers les programmes d'enseignement régulier en anglais. En effet, 21 % de ces enfants se sont dirigés vers un programme d'enseignement en français comparativement à 73 % qui ont plutôt opté pour un programme d'enseignement en anglais²⁸.

28. Le 5 % restant correspond, pour l'essentiel, aux enfants qui ont quitté l'école ou à des réponses manquantes (refus ou ne sait pas).

5.1.2 Langue de l'école fréquentée à la prématernelle et à la maternelle

Chez les plus jeunes, 53 % des enfants étaient inscrits dans des écoles de langue française, 44 % à la prématernelle et 59 % à la maternelle. Notons que la fréquentation de l'école de la minorité au niveau de la maternelle semble demeurer plutôt stable dans le temps. Ainsi, lorsqu'on compare les inscriptions à la maternelle de langue française chez les jeunes des autres cohortes, on constate que chez ceux actuellement inscrits au primaire, 57 % avaient fréquenté une maternelle de langue française. Dans le cas de ceux actuellement inscrits au secondaire, cette proportion était de 53 %.

Tableau 5.3

Effectif et proportion des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école prématernelle ou maternelle par niveau scolaire, Canada moins le Québec, 2006

Langue de l'école	Niveau scolaire					
	Prématernelle		Maternelle		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	4 700	44	11 480	59	16 180	53
Anglaise	5 960	55	7 800	40	13 760	45
Total*	10 800	100	19 540	100	30 340	100

* Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

La langue de l'école à ce stade est d'autant plus importante qu'elle est souvent un indicateur de la langue dans laquelle se poursuivront les études primaires. Parmi les 143 570 enfants qui fréquentent actuellement l'école primaire, 136 240 ont fréquenté une maternelle par le passé. Parmi ces derniers, ceux qui fréquentaient une maternelle de langue française fréquentent aujourd'hui une école primaire de langue française dans une proportion de 87 %, comparativement à 12 % qui se sont plutôt dirigés vers l'école primaire en anglais. De même, chez les enfants qui fréquentaient une école maternelle de langue anglaise par le passé, 93 % fréquentaient une école primaire dans cette langue au moment de l'enquête.

On constate enfin que, pour l'ensemble des enfants qui fréquentent actuellement une école primaire et qui fréquentaient une maternelle par le passé, 77 770 enfants ont fréquenté une maternelle de langue française par le passé comparativement à 71 910 enfants qui fréquentent en ce moment l'école primaire dans cette langue, soit une attrition de près de 8 % de l'effectif (voir le tableau 5.4).

Tableau 5.4

Effectif et proportion des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée actuellement par la langue de l'école maternelle fréquentée par le passé, Canada moins le Québec, 2006

Langue de l'école fréquentée présentement au primaire	Langue de l'école maternelle fréquentée par le passé					
	Française		Anglaise		Total*	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	67 940	87	3 610	7	71 910	53
Anglaise	9 520	12	51 600	93	63 090	46
Total**	77 770	100	55 750	100	136 240	100

* Exclut les rares cas où le parent a répondu « Ne sait pas » à la question sur la langue de l'école.

** Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

5.1.3 Raisons justifiant le choix de l'école fréquentée

Dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO), des questions ont été posées aux parents au sujet des raisons qui avaient justifié le choix de la langue de l'école primaire ou secondaire que l'enfant fréquente. Parmi les enfants qui fréquentent une école de langue française, la principale raison évoquée par les parents est que le français est leur langue maternelle ou leur langue principale. Cette raison a été invoquée par les parents de 47 % des enfants. Les deux autres raisons mentionnées par les parents sont que le français est la langue maternelle de l'enfant (28 %) et que l'enfant y est inscrit pour apprendre le français (25 %). Quant aux enfants inscrits dans un programme d'immersion, les raisons le plus souvent énoncées par les parents sont reliées à la connaissance des deux langues officielles.

Parmi les enfants qui fréquentent une école de la majorité, on a demandé aux parents s'ils auraient préféré que leur enfant ait plutôt été inscrit dans une école de langue française. De fait, les parents de 35 % des enfants inscrits dans un programme d'immersion en français ont indiqué qu'ils auraient préféré que leur enfant soit inscrit à l'école de la minorité. Parmi les raisons qui ont fait en sorte qu'ils soient plutôt inscrits dans un programme d'immersion, mentionnons entre autres la proximité de l'école actuelle, la non-disponibilité d'une école de la minorité et la qualité du programme ou de l'école.

Parmi ceux qui n'ont pas indiqué une telle préférence, c.-à-d. qu'ils n'auraient pas souhaité que leur enfant fréquente une école de la minorité, la quasi-totalité des parents (88 %) ont néanmoins indiqué qu'ils considèrent « très important » ou « important » que leurs enfants soient capables de parler le français.

Dans le cas des enfants inscrits dans un programme d'enseignement régulier en anglais, les raisons le plus souvent évoquées par le parent sont, en ordre décroissant, la proximité des écoles (27 %), parce que l'anglais est la langue maternelle ou la langue le mieux connue de l'enfant (18 %) ou du parent (17 %) et la qualité de l'école ou du programme (17 %). Toutefois, les parents de 42 % des enfants inscrits dans un programme régulier à l'école anglaise ont déclaré qu'ils auraient cependant préféré que leur enfant fréquente une école française. Enfin, pour 59 % des enfants dont les parents n'auraient pas préféré une telle possibilité, ces derniers considèrent néanmoins « très important » ou « important » pour eux que leurs enfants soient capables de parler le français.

5.1.4 Caractéristiques des parents

L'information contenue dans l'enquête nous permet de brosser un portrait des caractéristiques des parents dont les enfants sont inscrits dans les écoles de la minorité. Parmi les caractéristiques du parent qui sont d'intérêt, notons, s'il vit en couple, la langue maternelle de son conjoint, la langue dans laquelle il a été lui-même scolarisé au primaire et au secondaire, ainsi que sa langue principale.

À l'extérieur du Québec, rappelons que 256 000 enfants dont au moins l'un des parents est de langue française sont inscrits dans des écoles de niveaux prématernelle à secondaire.

La langue maternelle du conjoint est, il va sans dire, une caractéristique importante à considérer étant donné l'importance de l'exogamie dans les communautés minoritaires de langue française. Il importe donc d'examiner, pour l'ensemble des enfants vivant dans les différents types de familles, la proportion de ceux qui sont inscrits dans les écoles de la minorité.

Comme on peut le constater au tableau 5.5, à l'extérieur du Québec, 29 % des enfants dont le parent répondant à la français comme langue maternelle²⁹ vivent dans des familles endogames françaises, soit environ 63 000 enfants, alors que 47 % vivent dans des familles exogames français-anglais (soit près de 102 000 enfants).

Chez les 63 000 enfants dont le parent francophone³⁰ a un conjoint de même langue maternelle, 88 % sont inscrits à l'école française. À l'inverse, lorsque le conjoint du parent francophone est anglophone, une plus faible proportion de ces enfants joignent les rangs des écoles françaises (34 %) comparativement à ceux joignant les rangs des écoles anglaises (65 %). Parmi ces derniers, 18 % fréquentent un programme d'immersion en français dans une école anglaise.

Par ailleurs, lorsqu'on examine le profil des élèves inscrits à l'école française et dont au moins l'un des parents est de langue française, on constate qu'un peu plus de la moitié (52 %) sont issus de familles endogames françaises, alors que le tiers vivent au sein de familles exogames français-anglais. Chez ceux inscrits à l'école anglaise, 62 % vivent dans des familles exogames français-anglais. De plus, un peu plus du quart de ces jeunes étaient inscrits dans un programme d'immersion au moment de l'enquête.

Toute interprétation du rôle de l'exogamie dans le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant doit cependant tenir compte du fait que ce n'est pas toujours la situation d'exogamie en elle-même qui favorise l'anglais au détriment du français.

Les résultats de l'enquête révèlent en effet que les adultes de langue maternelle française âgés de 25 à 44 ans (donc ceux susceptibles d'avoir de jeunes enfants en âge de fréquenter l'école), qui vivent au sein d'un couple exogame français-anglais et qui déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison, sont proportionnellement très peu nombreux à avoir commencé à utiliser l'anglais au moment de former une union exogame. De fait, 70 % d'entre eux ont déclaré avoir commencé à parler cette langue le plus souvent à la maison avant l'âge de 20 ans, dont 48 % avant l'âge de 13 ans, c.-à-d. avant d'entrer à l'école secondaire. Ce résultat donne donc à penser que c'est plutôt le fait de vivre dans un milieu où l'anglais prédomine et d'adopter l'anglais comme langue principale qui entraîne le choix d'un conjoint anglophone et non l'inverse.

29. Seuls les enfant dont le parent et son conjoint ont une langue maternelle unique sont considérés aux fins d'analyse de ce critère.

30. Il s'agit de ceux de langue maternelle française.

Tableau 5.5
Effectif et proportion des enfants dont l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école fréquentée par leurs enfants, par la langue maternelle du parent sélectionné et de celle de son conjoint, Canada moins le Québec, 2006

Langue de l'école de l'enfant	Type de famille*									
	Endogame français-français		Exogame français-anglais		Exogame français-autre		Autres		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	55 240	88	34 700	34	5 870	37	10 150	30	105 960	49
Anglaise	7 150	11	65 840	65	9 590	60	23 500	69	106 070	49
Immersion	2 100	3	17 840	18	2 120 ^E	13 ^E	5 610 ^E	16 ^E	27 670	13
Régulier	5 040	8	48 000	47	7 460	47	17 890	52	78 400	36
Total**	63 130	100	101 680	100	15 880	100	34 260	100	214 950	100

^E utiliser avec prudence

* Exclut les familles monoparentales.

** Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres), mais il exclut les rares cas où le parent a répondu « Ne sait pas » à la question sur la langue de l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

La langue dans laquelle le parent de langue française a été scolarisé semble aussi jouer un certain rôle dans le choix de l'école que fréquentent les enfants (voir le tableau 5.6). Ainsi, parmi les 163 270 enfants dont les parents ont été scolarisés en français au primaire et au secondaire, les deux tiers fréquentaient l'école française au moment de l'enquête. Parmi les 55 370 enfants dont le parent de langue française n'a fréquenté ni l'école primaire ni l'école secondaire en français, 83 % fréquentaient l'école anglaise au moment de l'enquête.

Par ailleurs, le même tableau révèle également que parmi les 127 800 enfants qui fréquentent l'école française, environ 107 570 (soit 86 %) ont un parent de langue française qui a été scolarisé dans cette langue tant au primaire qu'au secondaire.

Tableau 5.6
Effectif et proportion des enfants dont l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école fréquentée par les enfants par le niveau de scolarisation en français (primaire et secondaire) du parent, Canada moins le Québec, 2006

Langue de l'école de l'enfant	Niveau de scolarisation en français du parent									
	Primaire seulement		Secondaire seulement		Primaire et secondaire		Ni primaire ni secondaire		Total*	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	10 500	31	1 130 ^E	32 ^E	107 570	66	8 610	16	127 810	50
Anglaise	22 910	67	2 360 ^E	68	53 850	33	45 950	83	125 070	49
Immersion	6 110	18	760 ^E	22 ^E	16 140	10	10 320	19	33 340	13
Régulier	16 800	49	1 590 ^E	46	37 710	23	35 620	64	91 730	36
Total**	34 010	100	3 490	100	163 270	100	55 370	100	256 130	100

^E à utiliser avec prudence

* Le total comprend les cas de parents qui n'ont fait que leurs études secondaires en français.

** Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres), mais il exclut les rares cas où le parent a répondu « Ne sait pas » à la question sur la langue de l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

La langue principale du parent de langue française joue un rôle déterminant dans la langue de scolarisation des enfants. Toutefois, les données présentées au tableau 5.7 révèlent que ce ne sont pas tous les enfants dont le parent a le français comme langue principale (105 500) qui fréquentent l'école française, cette proportion atteignant en effet 80 %. Par comparaison, chez les enfants dont le parent de langue française déclare être aussi à l'aise en français qu'en anglais (45 200 enfants), seulement la moitié d'entre eux sont inscrits dans des écoles de la minorité. Enfin, parmi les 105 400 enfants dont le parent de langue française déclare être plus à l'aise en anglais qu'en français, seulement 21 % fréquentent l'école française et un autre 18 % fréquentent un programme d'immersion en français à l'école anglaise.

Tableau 5.7

Effectif et proportion des enfants dont l'un des parents est de la langue française selon langue de l'école fréquentée par leurs enfants, par la langue principale du parent, Canada moins le Québec, 2006

Langue de l'école de l'enfant	Langue principale du parent							
	Français		Anglais		Français et anglais		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	84 280	80	22 240	21	21 290	47	127 810	50
Anglais	20 390	19	81 350	77	23 330	52	125 070	49
Immersion	7 540	7	18 930	18	6 870	15	33 340	13
Régulier	12 850	12	62 420	59	16 460	36	91 730	36
Total*	105 510	100	105 380	100	45 250	100	256 130	100

* Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

5.2 Éducation dans la langue de la minorité au Québec

Au Québec, la langue de scolarisation des enfants de parents de langue anglaise n'est pas toujours une question de choix pour les parents. Dans le cas des enfants dont les parents sont citoyens canadiens et qui ont étudié en anglais au Canada lors de leurs études primaires, ce choix existe. Chez ceux dont les parents ne satisfont pas ces critères, les enfants doivent en général fréquenter l'école française en vertu des critères établis par la législation linguistique québécoise.

Le nombre d'enfants de moins de 18 ans dont au moins l'un des parents est de langue anglaise et qui étaient inscrits dans une école au moment de l'enquête s'établissait à 212 840.

Dans le cadre de la présente sous-section, nous ne tiendrons compte que de ceux qui étaient inscrits dans une prématernelle ou maternelle (20 510 enfants) et dans une école primaire ou secondaire (178 890 enfants).

5.2.1 Langue de l'école fréquentée au primaire et au secondaire

Au Québec, près de la moitié des enfants (49 %) dont au moins l'un des parents est de langue anglaise sont inscrits dans une école primaire ou secondaire de langue anglaise. Parmi l'ensemble des enfants qui fréquentent une école anglaise, la moitié fréquentent un programme d'immersion en français. À cet égard, notons que les enfants dont le parent est de langue maternelle anglaise sont moins susceptibles (46 %) de fréquenter un programme d'immersion que lorsque leur parent est de langue maternelle autre que français ou anglais (57 %).

L'information sur la fréquentation des écoles de langue anglaise selon le niveau scolaire (tableau 5.8) révèle que la proportion des enfants inscrits dans des écoles de langue anglaise au niveau primaire (44 %) est plus faible que celle des enfants inscrits au niveau secondaire (55 %).

De plus, parmi ceux fréquentant l'école anglaise, la proportion qui participent à un programme d'immersion en français est beaucoup plus forte au niveau primaire (66 %) qu'au niveau secondaire (35 %).

Tableau 5.8

Effectif et proportion des enfants dont au moins l'un des parents est de langue anglaise selon la langue de l'école primaire ou secondaire par niveau scolaire, Québec, 2006

Langue de l'école	Niveau scolaire					
	Primaire		Secondaire		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	50 450	52	35 580	44	86 030	48
Anglaise	42 640	44	44 590	55	87 230	49
Immersion	28 020	29	15 820	19	43 840	25
Régulier	14 620	15	28 770	35	43 380	24
Autre	3 890	4	1 550 ^E	2 ^E	5 440	3
Total	97 170	100	81 720	100	178 890	100

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

En ce qui concerne les 86 000 jeunes inscrits dans des écoles de langue française (48 %), le tiers d'entre eux ont des parents qui auraient préféré les inscrire dans une école de la minorité. La raison la plus souvent évoquée pour expliquer les raisons pour lesquelles leurs enfants ne sont pas inscrits dans une école de langue anglaise est liée à des questions d'ordre légal ou monétaire³¹. Cette raison a en effet été citée par les parents de 69 % de ces enfants.

Toutefois, bien que cette situation ne corresponde pas à leur choix, les parents de 91 % de ces enfants ont néanmoins indiqué qu'ils considéraient « très important » ou « important » que leurs enfants soient capables de soutenir une conversation en français.

31. Se réfère au coût qu'engendrerait la fréquentation d'une école privée non subventionnée par l'État.

Pour ce qui est des 66 % d'enfants inscrits à l'école française dont le parent n'aurait pas préféré les avoir inscrits dans une école anglaise, bon nombre de parents ont mentionné les y avoir inscrits afin qu'ils apprennent le français. Notons que les questions d'ordre légal ou monétaire ont également été mentionnées par les parents de 20 % d'entre eux.

5.2.2 Langue de l'école fréquentée à la prématernelle et à la maternelle

La fréquentation des écoles prématernelle et maternelle de langue anglaise chez les jeunes dont au moins l'un des parents est de langue anglaise est moins forte à ces niveaux qu'elle ne l'est aux niveaux primaire et secondaire. Ainsi, seulement le tiers d'entre eux fréquentent des écoles de langue anglaise alors que plus de la moitié (56 %) sont inscrits dans des écoles de langue française³². De plus, la proportion des jeunes qui fréquentent actuellement une maternelle de langue anglaise (34 %) est plus faible qu'elle ne l'était chez les jeunes actuellement au niveau primaire au moment où ceux-ci fréquentaient l'école maternelle (46 %).

Tableau 5.9

Effectif et proportion des enfants dont au moins l'un des parents est de langue anglaise selon la langue de l'école prématernelle ou maternelle par niveau scolaire, Québec, 2006

Langue de l'école	Niveau scolaire					
	Prématernelle		Maternelle		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	3 300 ^E	51	8 150	58	11 460	56
Anglaise	1 960 ^E	30 ^E	4 820 ^E	34	6 780	33
Autre	1 170 ^E	18 ^E	1 100 ^E	8 ^E	2 270 ^E	11 ^E
Total	6 440	100	14 070	100	20 510	100

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Le choix de la maternelle à laquelle les parents de langue anglaise inscrivent leurs enfants aura un effet sur la langue de l'école primaire. Comme on peut le constater au tableau 5.10, parmi les 41 110 jeunes qui ont fréquenté une maternelle de langue anglaise par le passé, 36 520, soit 89 % d'entre eux, fréquentent actuellement une école primaire dans cette langue.

32. La part résiduelle correspond aux enfants qui fréquentent des écoles autre que française ou anglaise.

Tableau 5.10

Effectif et proportion des enfants dont au moins l'un des parents est de langue anglaise selon la langue de l'école primaire fréquentée actuellement par langue de l'école maternelle fréquentée par le passé, Québec, 2006

Langue de l'école fréquentée actuellement au primaire	Langue de l'école maternelle fréquentée par le passé							
	Française		Anglaise		Autre		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	40 080	92	2 950 ^E	7 ^E	2 030 ^E	57	45 060	51
Anglaise	3 050	7	36 520	89	x	x	39 900	45
Autre	x	x	1 640 ^E	4 ^E	1 230 ^E	34 ^E	3 390 ^E	4 ^E
Total	43 740	100	41 110	100	3 590 ^E	100	88 540	100

^E à utiliser avec prudence

x supprimé en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

5.2.3 Caractéristiques des parents

Tout comme pour l'extérieur du Québec, l'analyse de certaines caractéristiques des parents des jeunes inscrits dans des écoles de la minorité au Québec, telles leur langue de scolarisation, la langue maternelle de leur conjoint, s'il y a lieu, ou leur langue principale, nous permettent d'enrichir notre compréhension relativement au choix de l'école.

Au Québec, 199 400 enfants dont au moins l'un des parents est de langue anglaise sont inscrits dans des écoles de niveaux prématernelle à secondaire. Le nombre de jeunes qui fréquentent une école française (97 500) y est légèrement supérieur au nombre de ceux qui fréquentent une école anglaise (94 000).

L'information sur la langue dans laquelle le parent de langue anglaise a été scolarisé permet d'avoir un aperçu de son influence sur la décision des parents d'inscrire leur enfant dans une école de la minorité.

Comme on peut le constater au tableau 5.11, parmi les 112 690 enfants dont l'un des parents a été scolarisé en anglais au primaire et au secondaire, les deux tiers fréquentent l'école anglaise, que le parent soit de langue maternelle anglaise ou autre. À l'inverse, lorsque le parent n'a fait ni ses études primaires ni ses études secondaires en anglais (c'est le cas pour 65 250 enfants), 80 % des enfants fréquentent l'école française.

Tableau 5.11

Effectif et proportion des enfants dont l'un des parents est de langue anglaise selon la langue de l'école fréquentée par les enfants, par le niveau de scolarisation en anglais (primaire ou secondaire) du parent, Québec, 2006

Langue de l'école de l'enfant	Niveau de scolarisation en anglais du parent							
	Secondaire seulement		Primaire et secondaire		Ni primaire ni secondaire		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	8 100	56	33 660	30	51 900	80	97 490	49
Anglaise	5 600	38	74 540	66	11 290	17	94 000	47
Immersion	3 060 ^E	21 ^E	34 250	30	5 790	9	43 850	22
Régulier	2 540 ^E	17 ^E	40 290	36	5 500	8	50 160	25
Total*	14 560	100	112 690	100	65 160	100	199 400	100

^E à utiliser avec prudence

* Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Par ailleurs, lorsqu'on examine le profil des jeunes qui fréquentent l'école anglaise, les résultats de l'enquête révèlent que 79 % des enfants inscrits dans une école de langue anglaise ont un parent qui a été scolarisé dans cette langue tant au primaire qu'au secondaire. Cette proportion s'élève à 88 % dans le cas des enfants dont le parent de langue anglaise a également cette langue comme langue maternelle.

La langue maternelle du conjoint du parent de langue anglaise peut elle aussi influencer le choix de l'école où sera inscrit l'enfant. Comme on peut le constater au tableau 5.12, au Québec, moins de la moitié des 81 000 enfants dont le parent de langue anglaise a l'anglais comme langue maternelle vivent dans des familles endogames anglaises (40 %). Environ la moitié d'entre eux vivent dans des familles exogames anglaise-française et les autres, dans des familles exogames anglais « autre » quand on parle du couple.

En examinant l'information sur la langue maternelle du conjoint et celle sur la langue de l'école fréquentée par l'enfant, on constate que, parmi les 32 350 enfants dont le parent anglophone a un conjoint anglophone, 78 % font partie de l'effectif des écoles anglaises. À l'inverse, lorsque le conjoint du parent anglophone est francophone, une plus faible proportion de ces enfants se retrouvent dans des écoles anglaises (37 %), la majorité étant inscrits dans des écoles françaises (61 %).

Tableau 5.12

Effectif et proportion des enfant dont l'un des parents est de langue maternelle anglaise selon la langue de l'école fréquentée par leurs enfants, par la langue maternelle du parent sélectionné et de celle de son conjoint, Québec, 2006

Langue de l'école de l'enfant	Type de famille*							
	Endogame anglais-anglais		Exogame anglais-français		Exogame anglais-autre		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	4 950	15	24 740	61	2 600 ^E	32 ^E	32 290	40
Anglaise	25 280	78	15 090	37	5 340	67	45 710	56
Immersion	12 610	39	5 430	13	3 300 ^E	41	21 330	26
Régulier	12 670	39	9 670	24	2 040 ^E	25 ^E	24 380	30
Total**	32 350	100	40 660	100	8 020	100	81 030	100

^E à utiliser avec prudence

* Exclut les familles monoparentales et les enfants de parents ayant plus d'une langue maternelle.

** Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres), mais il exclut les rares cas où le parent a répondu « Ne sait pas » à la question sur la langue de l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

L'information sur le profil des enfants qui fréquentent l'école anglaise révèle que, parmi les 45 700 jeunes inscrits dans des écoles de langue anglaise, la majorité d'entre eux vivent dans des familles endogames anglaises (55 %), et environ la moitié de ceux-ci sont inscrits dans un programme d'immersion en français (12 600 enfants). Chez ceux qui fréquentent des écoles françaises, les familles dont ils sont issus sont principalement exogames anglais-français (77 %).

Dans le cas des enfants dont le parent de langue anglaise a une tierce langue en tant que langue maternelle, on constate au tableau 5.13 que la très grande majorité d'entre eux vivent au sein de familles endogames (83 %). Les autres vivent autant dans des familles exogames autre-anglais que des familles autre-français. Comme on peut s'y attendre, pour bon nombre d'entre eux, les parents ne sont pas des ayants droit et, par conséquent, leurs enfants ne peuvent fréquenter l'école anglaise. De fait, les enfants inscrits dans les écoles de langue française (89 %) proviennent principalement de familles dont les deux parents sont allophones.

Enfin, bien que près des deux tiers des 65 100 enfants qui vivent au sein de familles endogames de tierce langue soient inscrits dans des écoles française, il n'en demeure pas moins que 31 % d'entre eux fréquentent une école de la minorité, et la moitié de ceux-ci sont inscrits dans un programme d'immersion.

Tableau 5.13

Effectif et proportion des enfants dont le parent répondent est de tierce langue maternelle selon la langue de l'école fréquentée par leurs enfants, par la langue maternelle du parent sélectionné et de celle de son conjoint, Québec, 2006

Langue de l'école de l'enfant	Type de famille*							
	Endogame autre-autre		Exogame autre-anglais		Exogame autre-français		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	42 270	65	1 770 ^E	26 ^E	3 340	52	47 380	61
Anglaise	19 920	31	4 810	72	2 670 ^E	42	27 400	35
Immersion	10 210	16	2 870 ^E	43	1 130 ^E	18 ^E	14 220	18
Régulier	9 710	15	1 940 ^E	29 ^E	1 530 ^E	24 ^E	13 180	17
Total**	65 120	100	6 690	100	6 410	100	78 220	100

^E à utiliser avec prudence

* Exclut les familles monoparentales et les enfants de parents ayant plus d'une langue maternelle.

** Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres), mais il exclut les rares cas où le parent a répondu « Ne sait pas » à la question sur la langue de l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Bien que la fréquentation des écoles de la minorité soit fortement associée à la langue principale du parent, il n'en demeure pas moins que les parents ayant l'anglais comme langue principale n'inscrivent pas nécessairement leur enfant à l'école anglaise. Ainsi, comme on peut le constater au tableau 5.14, parmi les 173 680 enfants dont la langue principale du parent est l'anglais, seule ou à égalité avec le français, à peine plus de la moitié (53 %) sont inscrits dans une école de la minorité. Lorsque le parent a cette langue en tant que langue maternelle, la proportion des jeunes inscrits dans une école anglaise atteint 61 %.

De plus, on constate que, parmi l'ensemble des enfants qui fréquentent une école anglaise, la quasi-totalité d'entre eux (97 %) ont un parent qui a l'anglais comme langue principale, 92 % comme seule langue et 5 % à égalité avec le français.

Parmi les enfants qui fréquentent une école de langue française, 76 % ont un parent dont l'anglais est la langue principale, 65 % déclarant être plus à l'aise dans cette langue et 11 % tant en anglais qu'en français. De plus, près du quart des enfants qui fréquentent l'école française ont un parent qui, bien qu'appartenant à la minorité de langue anglaise, déclare avoir le français comme langue principale. Il s'agissait, dans 59 % des cas, de parents de tierce langue maternelle³³.

33. Ce résultat découle de la définition large des minorités de langue officielle qui est retenue dans l'enquête, les parents ayant l'anglais et le français comme première langue officielle parlée faisant partie de l'échantillon au Québec.

Tableau 5.14
Effectif et proportion des enfants dont l'un des parents est de langue anglaise selon la langue de l'école fréquentée par l'enfant, par la langue principale du parent, Québec, 2006

Langue de l'école de l'enfant	Langue principale du parent							
	Français		Anglais		Français et anglais		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Française	22 580	88	63 710	41	11 190	67	97 490	49
Anglaise	2 770 ^E	11 ^E	86 310	55	4 920	30	94 010	47
Immersion	x	x	41 010	26	1 800 ^E	11 ^E	43 850	22
Régulier	1 740 ^E	7 ^E	45 300	29	3 130 ^E	19 ^E	50 160	25
Total*	25 720	100	156 990	100	16 680	100	199 400	100

^E à utiliser avec prudence

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

* Le total comprend les autres écoles (bilingues, trilingues et autres), mais il exclut les rares cas où le parent a répondu « Ne sait pas » à la question sur la langue de l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Conclusion

Le but du présent rapport était de mettre en lumière quelques-uns des principaux résultats tirés de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO). Il visait également à présenter un certain nombre d'éléments qu'englobe, directement ou indirectement, la notion de vitalité. Cette dernière se réfère à des dimensions multiples dont seulement une partie a été abordée dans le cadre de l'enquête.

Parmi la panoplie de thèmes qui auraient pu faire l'objet d'une analyse, le présent rapport en a abordé quatre : l'appartenance identitaire et la vitalité subjective, l'utilisation des langues dans les activités quotidiennes, l'accès et l'utilisation des soins de santé dans la langue de la minorité et, enfin, la fréquentation scolaire des enfants dont l'un des parents appartient à la minorité de langue officielle. Ils ont été choisis en raison de l'importance que leur accordent les chercheurs, les décideurs de même que les membres des communautés minoritaires de langue officielle, et parce qu'ils sont susceptibles de pouvoir expliquer ou d'influencer le devenir de ces communautés.

Les résultats tirés du premier thème sont d'un intérêt particulier. C'est en effet la première fois qu'une enquête de Statistique Canada recueille de l'information sur des perceptions ou des évaluations subjectives relativement à la situation des minorités de langue officielle. Le second et le troisième thème sont également de première importance compte tenu du fait qu'on dispose maintenant d'une information détaillée sur l'utilisation des langues dans un grand nombre de domaines sociaux associés à la sphère publique. Les données sur la langue d'usage publique viennent ainsi enrichir celles déjà disponibles dans le recensement canadien.

Enfin, l'information portant sur le thème de la fréquentation scolaire revêt également un grand intérêt dans la mesure où la scolarisation des jeunes dans la langue de la minorité est considérée par plusieurs comme la pierre angulaire de l'avenir des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Pour la première fois, on dispose d'une information très riche sur les caractéristiques des enfants qui fréquentent les écoles de la minorité et dont le parent appartient à la minorité de langue officielle.

Constats généraux du rapport

Le présent rapport met en lumière des résultats portant sur au moins deux dimensions de la vitalité des communautés de langue officielle : une dimension objective et une dimension subjective. Nous débuterons par la première.

1. Quelques mesures objectives de la vitalité

Les résultats de l'enquête viennent enrichir l'information disponible dans le recensement puisque celle-ci comprend notamment des données sur la langue principale des individus, soit la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise. La langue principale joue un rôle pivot : elle découle des comportements langagiers et aussi les oriente.

Les résultats de l'enquête ont révélé que parmi les adultes de langue française qui ont déclaré parler l'anglais le plus souvent au foyer (soit 38 %), près des trois-quarts d'entre eux indiquent être plus à l'aise en anglais qu'en français et un autre 16 % indiquent être aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre.

En outre, les données de l'enquête indiquent que les adultes de langue maternelle française âgés de 25 à 44 ans, donc principalement ceux en âge d'avoir de jeunes enfants, qui vivent au sein d'un couple exogame français-anglais et qui déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison sont proportionnellement très peu nombreux à avoir commencé à utiliser cette langue au moment de former une union exogame. De fait, 70 % d'entre eux ont déclaré avoir commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 20 ans, dont 48 % avant l'âge de 13 ans, c.-à-d. avant d'entrer à l'école secondaire.

Comme nombre de résultats d'études antérieures, ceux de l'enquête mettent en évidence l'influence du milieu sur les comportements langagiers et sur les perceptions en matière de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ainsi, les résultats de l'enquête donnent à penser que la composition linguistique du lieu de résidence influe de façon importante sur la langue dans laquelle les individus déclarent être le plus à l'aise. Par exemple, on y apprend que près de 60 % des adultes de langue française qui résident dans des municipalités où ils forment moins de 10 % de la population, soit 45 % d'entre eux, déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Dans les municipalités où ils forment plus de 70 % de la population, soit 18 % d'entre eux, 91 % des adultes de langue française déclarent avoir le français comme langue principale. Dans le cas des adultes de langue anglaise au Québec, la langue principale est un élément d'analyse moins pertinent du fait que la quasi-totalité d'entre eux déclarent avoir l'anglais comme seule langue principale.

Utilisation des langues dans les activités quotidiennes

Ces éléments permettent de comprendre une bonne partie des comportements linguistiques mesurés dans l'enquête. Alors qu'au Québec, la très forte majorité des adultes de langue anglaise âgés de 18 ans ou plus ont cette langue comme langue principale, à l'extérieur du Québec, l'exposition de plusieurs adultes de langue française à l'anglais dès leur tout jeune âge vient moduler les comportements linguistiques tant au foyer qu'à l'extérieur de celui-ci. Bien que les jeunes de langue anglaise du Québec soient également exposés au français, notamment par l'intermédiaire des programmes d'immersion en français, cette influence semble peu jouer sur la langue dans laquelle ils estiment être le plus à l'aise.

À l'extérieur du Québec, le rapport montre que la prédominance du français dans les activités quotidiennes n'est une réalité que dans certaines régions du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, pour la plupart limitrophes du Québec. Dans l'ensemble des provinces et des territoires à l'extérieur du Québec, 23 % des adultes de langue française y utilisent le français de façon prépondérante dans leurs activités quotidiennes. Cette proportion atteint 42 % lorsqu'on tient compte de ceux qui déclarent utiliser le français à égalité avec l'anglais. Bien entendu, dans toutes les provinces et les territoires, ceux qui déclarent être plus à l'aise en français qu'en anglais y font une plus grande utilisation du français que de l'anglais. De plus, on observe que, en général, plus le poids relatif des personnes de langue française est élevé au sein de la municipalité de résidence, plus forte sera l'utilisation du français à la maison, avec les amis, au sein des réseaux immédiats, au travail, dans les contacts avec les différentes institutions qui fournissent des services, de même que dans l'écoute et la lecture des médias.

Au Québec, les résultats de l'enquête montrent très clairement la forte utilisation de l'anglais au quotidien chez les adultes de langue anglaise. Alors que près des deux tiers d'entre eux déclarent faire une utilisation prépondérante de l'anglais dans leurs activités quotidiennes, cette proportion atteint 85 % lorsqu'on tient compte de ceux qui déclarent utiliser l'anglais et le français à égalité. De plus, les résultats de l'enquête montrent qu'au Québec l'utilisation de l'anglais par les adultes de langue anglaise est, en général, moins tributaire de leur poids relatif au sein de leur municipalité de résidence que ce qu'on observe à l'égard du français par les adultes de langue française à l'extérieur de cette province. Même lorsqu'ils ne forment qu'entre 10 % et 30 % de la population au sein de leur municipalité de résidence, 60 % des adultes de langue anglaise utilisent l'anglais de façon prépondérante dans leurs activités quotidiennes.

Langue et utilisation des services de santé

L'information sur l'utilisation des services de santé permet de brosser un portrait analogue. Chez les minorités de langue française, huit adultes sur 10 déclarent avoir un médecin de famille. Parmi ceux qui l'ont consulté au cours des douze mois précédant l'enquête, 35 % ont déclaré avoir utilisé le français de façon prépondérante avec celui-ci. On observe des proportions similaires pour ce qui est de l'utilisation des services d'une infirmière ou des autres professionnels consultés dans les autres endroits habituellement fréquentés pour obtenir des soins (hôpitaux, CLSC, cliniques, etc.).

Au Québec, les résultats de l'enquête révèlent que parmi les quelque 80 % d'adultes de langue anglaise qui ont déclaré avoir un médecin de famille, 72 % d'entre eux ont indiqué utiliser uniquement la langue de la minorité lors des visites chez ce médecin. Les proportions étaient cependant plus faibles (environ 50 %) lors des contacts avec une infirmière ou avec les autres professionnels de la santé consultés.

L'enquête apporte une dimension importante à l'étude des facteurs susceptibles d'influencer l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité : la dimension subjective. Ainsi, au Québec, près de 75 % des adultes de langue anglaise ont déclaré qu'ils jugeaient « très important » ou « important » d'obtenir des services de santé en anglais. Parmi les adultes de langue française à l'extérieur du Québec, cette proportion atteint 53 %. Toutefois, chez les adultes de langue française qui ont le français comme langue principale, 80 % accordent de l'importance au fait de recevoir des services de santé en français.

Fréquentation scolaire des enfants

L'information recueillie sur la fréquentation scolaire des enfants est particulièrement importante dans la mesure où elle procure un portrait de l'orientation linguistique probable des générations plus jeunes.

L'enquête révèle que parmi les enfants dont au moins l'un des parents est de langue française, 49 % fréquentent une école primaire ou secondaire de langue française alors qu'un autre 15 % de ces enfants sont exposés à l'enseignement en français par l'intermédiaire d'un programme d'immersion dans cette langue. Parmi les enfants de parents ayants droit, ces proportions atteignent 52 % et 15 %, respectivement. Par comparaison, la fréquentation des écoles de langue française est inférieure à 15 % chez les enfants de parents qui ne sont pas des ayants droit, la majorité (71 %) fréquentant un programme d'enseignement régulier en anglais.

La langue maternelle des parents influe sur le choix de l'école. La très forte majorité (88 %) des enfants dont les parents forment un couple endogame français fréquentent l'école française comparativement à 34 % des enfants dont les parents forment un couple exogame français-anglais.

La langue principale du parent de langue française permet de jeter un éclairage complémentaire sur le choix de la langue de l'école. À l'extérieur du Québec, 41 % des enfants ont au moins un parent ayant le français comme langue principale. Parmi ces enfants, 80 % fréquentent l'école française et 7 % sont inscrits à l'école anglaise dans un programme d'immersion en français. À l'inverse, les parents répondants de 41 % des enfants ont l'anglais comme langue principale. Parmi ces enfants, 21 % fréquentent une école française et 18 % sont inscrits à l'école anglaise dans un programme d'immersion en français.

Notons enfin que les parents de langue française de 35 % des enfants inscrits dans un programme d'immersion en français ont indiqué qu'ils auraient préféré que leur enfant soit inscrit à l'école de la minorité. Cette proportion atteint 42 % chez les enfants inscrits dans un programme d'enseignement régulier en anglais. La proximité ou la disponibilité de l'école, de même que la qualité du programme d'enseignement, expliquent en partie pourquoi l'enfant ne fréquente pas une école de la minorité.

Au Québec, près de la moitié (49 %) des enfants dont au moins l'un des parents est de langue anglaise sont inscrits dans une école primaire ou secondaire de langue anglaise. Parmi les enfants dont au moins l'un des parents de langue anglaise a fréquenté l'école primaire en anglais au Canada, 64 % fréquentaient l'école anglaise au moment de l'enquête, comparativement à 31 % qui fréquentaient l'école française.

Bien que le critère de la langue maternelle du parent ne s'applique pas au Québec comme condition d'admissibilité des enfants à l'école anglaise, notons que chez les enfants vivant au sein d'un couple endogame anglais, près de 80 % fréquentent l'école anglaise. Chez ceux dont le parent de langue maternelle anglaise forme une union exogame anglaise-française, 37 % fréquentent l'école anglaise. Enfin, les résultats de l'enquête révèlent que parmi les quelque 87 000 enfants inscrits dans des écoles de langue anglaise, environ la moitié sont inscrits dans un programme d'immersion en français.

2. Appartenance identitaire et vitalité subjective

La dimension subjective de la vitalité examinée dans le présent rapport révèle un portrait des plus intéressants dans la mesure où certains des résultats portant sur les perceptions contrastent de façon marquée avec ceux portant sur les comportements langagiers.

Au Québec, bien qu'un adulte de langue anglaise sur deux déclare s'identifier principalement au groupe anglophone, c'est tout de même 40 % des adultes qui déclarent s'identifier tant au groupe anglophone qu'au groupe francophone. À l'extérieur du Québec, 34 % des adultes de langue française déclarent s'identifier principalement au groupe francophone et près d'un adulte sur deux déclare s'identifier tant aux francophones qu'aux anglophones.

À l'extérieur du Québec, 78 % des adultes de langue française indiquent qu'il est « très important » ou « important » pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, un constat qui tranche nettement avec le fait que près de 4 personnes sur 10 déclarent avoir l'anglais comme langue principale ou que très peu d'adultes de langue française déclarent utiliser surtout le français dans le cadre de leurs activités quotidiennes (23 %). Au Québec, 87 % des adultes ont mentionné accorder de l'importance au fait de pouvoir utiliser l'anglais dans leur vie de tous les jours.

En dépit du fait que le français soit peu présent dans les activités quotidiennes de nombreux adultes de langue française, une très forte proportion d'entre eux déclarent accorder de l'importance au fait que les droits linguistiques soient respectés dans leur province et que les services du gouvernement fédéral soient offerts dans la langue officielle minoritaire. On observe des proportions analogues au Québec, quoiqu'un peu plus élevés.

Ces résultats sur le thème que nous avons nommé l'appartenance identitaire et qui témoignent d'un fort sentiment d'appartenance et d'attachement à la langue et au groupe minoritaire nous amènent enfin à celui des perceptions subjectives sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les adultes de langue anglaise au Québec semblent afficher des perceptions moins optimistes que celles des adultes de langue française à l'extérieur de cette province. Ainsi, alors que 26 % des seconds déclarent que la présence du français s'est accrue dans leur municipalité depuis dix ans, cette proportion atteint 19 % au Québec parmi les adultes de langue anglaise. En outre, chez ces derniers, 35 % déclarent que la présence de l'anglais y a diminué, comparativement à 20 % des adultes de langue française relativement au français. On a observé des résultats quasi similaires quant à la présence future de la langue minoritaire au cours des dix prochaines années.

Enfin, bien que nous ayons observé que les adultes de langue anglaise du Québec font une forte utilisation de l'anglais dans leurs activités quotidiennes, 42 % d'entre eux déclarent que la vitalité de la communauté anglophone est forte ou très forte dans leur municipalité, alors que plus d'un adulte sur quatre déclare que cette vitalité est faible ou très faible. Par comparaison, à l'extérieur du Québec, la proportion des adultes qui déclarent que la vitalité de la communauté francophone de leur municipalité est forte ou très forte atteint 41 % comparativement à 31 % qui déclarent que cette vitalité est faible ou très faible.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle : la suite

Le présent rapport n'a effleuré qu'une partie des thématiques et des problématiques portant sur les minorités de langue officielle. Parmi celles qui nécessitent un examen approfondi, on peut mentionner, notamment, celle qui touche à la petite enfance et au développement de l'éveil à l'écrit dans la langue de la minorité, aux trajectoires linguistiques de l'enfance à la vie adulte, à la dynamique linguistique entre les membres du ménage au foyer, aux pratiques linguistiques au travail, à la mobilité, à l'immigration, aux divers thèmes liés à la population active, et bien d'autres encore.

Des analyses plus poussées pourraient permettre, par exemple, de comprendre les facteurs qui modulent l'utilisation de la langue minoritaire au foyer. Dans les cas où elle n'est pas utilisée, il faut donc chercher à comprendre quels sont les principaux facteurs qui font qu'il en est ainsi. Compte tenu de l'importance de l'exogamie dans plusieurs familles, quel genre d'utilisation de la langue minoritaire prévaut au sein de ces familles? Dans quelle mesure la connaissance de la langue minoritaire par le conjoint issu du groupe majoritaire influence-t-elle l'utilisation de la langue minoritaire au foyer? À quel point, lorsque la langue majoritaire domine au foyer, la langue officielle minoritaire est-elle néanmoins parlée par l'un des parents avec les enfants? L'utilisation de la langue au foyer devrait, en principe, être liée à sa valorisation, à l'importance perçue que ses enfants la parlent et à la vitalité ethnolinguistique subjective des répondants.

L'intérêt porté au thème de la petite enfance devrait également susciter des analyses à l'aide des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO). Cet intérêt réside principalement dans le fait que les choix des parents concernant la transmission ou la non-transmission de la langue et de la culture minoritaire aura une influence indéniable sur l'évolution et l'avenir des communautés de langue officielle.

Les choix que font les parents touchent non seulement la transmission intergénérationnelle, mais influencent également les pratiques langagières des enfants dès la petite enfance et leur rétention de la langue. Par exemple, dans quelle mesure les parents issus des minorités de langue officielle (MLO) choisissent-ils de proposer à leurs enfants la langue et la culture minoritaires, que ce soit par l'utilisation de la langue au foyer (langue parlée, l'écoute de la télévision), le développement de l'éveil à l'écrit en français (la lecture avec ou sans les parents), la participation à des activités dans la langue minoritaire à l'extérieur du foyer, la fréquentation de garderies ou de Centres de la petite enfance? Hormis la région ou la province, qu'est-ce qui distingue les familles où les enfants se voient transmettre l'héritage linguistique et culturel de la communauté minoritaire de celles où ce n'est pas le cas?

Ce qui se passe au foyer, en matière de choix linguistiques, lorsque les parents ont de jeunes enfants, serait donc déterminant sur la participation des plus jeunes à la communauté linguistique minoritaire.

Des analyses plus poussées sur le thème de la fréquentation scolaire devraient permettre de répondre aux questions suivantes. Quel lien peut-on établir entre le type d'école fréquentée et la présence de la langue minoritaire au foyer? Quel lien peut-on établir entre ces choix scolaires et le sentiment d'appartenance à la MLO ou avec la vitalité subjective concernant la MLO? Le cas des couples exogames est certainement le plus intéressant, parce que très répandu à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Alors, qu'est-ce qui distingue les couples exogames qui choisissent d'envoyer leur enfant dans les écoles de la minorité de ceux qui choisissent les écoles de la majorité (avec ou sans immersion)? En outre, il serait utile d'en savoir plus sur le lien entre le profil des parents (linguistique et identitaire) et les choix qu'ils font pour leurs enfants.

Cette enquête se révèle donc un outil unique pour mieux comprendre la situation des minorités de langue officielle. Malgré ses limites, elle offre un grand potentiel d'analyse. Les initiatives de recherche auxquelles elle invite sont donc multiples, et il reste à souhaiter que celles-ci permettent d'enrichir les résultats de nombreux travaux déjà réalisés sur ce vaste sujet.

Annexe A Méthodologie

Méthodologie de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle

Population d'enquête

La population d'enquête comprend les enfants de moins de 18 ans dont au moins un des parents (âgé de 15 ans ou plus) fait partie de la minorité de langue officielle. Elle comprend également les adultes de 18 ans ou plus faisant partie de la minorité. L'enquête couvre les 10 provinces et les 3 territoires et exclut les personnes vivant dans les logements collectifs, les institutions, dans les réserves indiennes et dans les communautés inuit du Nord du Québec. Sont également exclus les résidents non permanents (détenteurs de permis de travail ou d'étude et les personnes qui réclament un statut de réfugié).

Les minorités de langue officielle sont définies essentiellement comme étant les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et les personnes de langue anglaise au Québec, y compris les personnes ayant une langue non officielle comme langue maternelle selon leur connaissance et leur utilisation du français ou de l'anglais. Les variables utilisées pour déterminer si une personne appartient à la population cible ou non sont la langue maternelle, la connaissance des langues officielles ainsi que la langue parlée le plus souvent à la maison. Une description plus détaillée des critères utilisés pour définir la population d'enquête se retrouve à la section 1 : Contexte et information relative à l'enquête.

Instrument d'enquête

Deux questionnaires ont été développés en consultation avec des clients externes, un questionnaire adulte et un questionnaire enfant. Le développement de chacun des questionnaires a été ponctué de plusieurs vagues de mise à l'essai. Des tests qualitatifs ont été effectués à plusieurs stades de développement alors qu'une enquête pilote a eu lieu un an avant la réalisation de l'enquête.

Plan d'échantillonnage

L'enquête est une enquête postcensitaire. Cela signifie que son échantillon a été sélectionné à partir des individus ayant complété le questionnaire long du Recensement de 2006, distribué à environ un ménage sur cinq de façon systématique. Les réponses aux questions sur la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et la langue le plus souvent parlée à la maison permettent d'identifier la population cible de l'enquête.

Ensuite, un échantillon stratifié de personnes faisant partie de la population cible a été sélectionné. Les strates sont définies par le croisement des dix provinces et de certaines régions infraprovinciales (au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario), par sept groupes d'âges (0 à 4 ans, 5 à 11 ans, 12 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans ou plus). Les territoires ont été regroupés et seulement deux groupes d'âges ont été considérés dans le plan, les 0 à 17 ans et les 18 ans ou plus. D'autres variables de stratification ont été utilisées pour l'allocation de l'échantillon, la concentration de la population cible dans la région habitée, le fait d'être allophone ou non ainsi que des sous-régions géographiques dans certaines régions.

Ainsi, un échantillon de 30 794 adultes et un échantillon de 22 362 enfants ont été sélectionnés pour un total de 53 156 personnes dans l'enquête.

Source des données

La collecte a débuté le 10 octobre 2006 et s'est terminée le 15 janvier 2007. L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) est une enquête à participation volontaire. La collecte des données a été réalisée à l'aide d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO). Les données ont été recueillies directement auprès des répondants sélectionnés. Les entrevues par procuration n'étaient pas permises pour l'échantillon adulte. Dans le cas de l'échantillon enfant, un répondant avait été choisi a priori à partir de la base de sondage. Celui-ci était généralement l'un des deux parents de l'enfant ou, à de rares occasions, l'un des grands-parents si l'enfant ne vivait pas avec ses parents mais avec ses grands-parents. Comme l'appartenance de l'enfant à la population cible dépend de l'appartenance de ses parents (ou grands-parents) à la minorité de langue officielle, il était important de contacter le parent choisi pour l'entrevue et non n'importe lequel des adultes du ménage. Si le parent choisi était absent pour toute la durée de l'enquête, il était possible d'effectuer

l'entrevue auprès de l'autre parent si, et seulement si, ce dernier faisait aussi partie de la minorité de langue officielle. Le questionnaire permettait d'identifier ces situations.

Détection des erreurs et vérification

Le système informatique utilisé par les intervieweurs pour recueillir les réponses des répondants lors de la collecte a permis de prévenir un certain nombre d'erreurs. Lorsqu'une réponse impossible, improbable ou incohérente était entrée par l'intervieweur dans le système, ce dernier émettait un message qui permettait à l'intervieweur de corriger l'erreur de frappe ou de vérifier l'information auprès du répondant, tout en l'empêchant d'aller plus loin tant que la correction n'était pas effectuée. Un contrôle de certaines entrevues était assuré par les surveillants des intervieweurs et une rétroaction était fournie afin d'éviter la répétition des erreurs.

Une fois la collecte complétée, un processus de traitement des données a été mis en place, incluant le traitement de la validité des réponses, la vérification de la cohérence entre les sections, le codage des réponses écrites, le contrôle de la cohérence des liens entre les membres du ménage, la dérivation du statut de réponse ainsi que le traitement des cheminements du questionnaire.

Estimation

L'étape qui suit le traitement des données de l'enquête consiste à attribuer un poids à chacun des enregistrements dans l'échantillon. Le calcul des poids comporte trois grandes étapes : (1) le calcul du poids initial, (2) l'ajustement pour la non-réponse et (3) la post-stratification.

- (1) À la première étape, l'inverse de la probabilité de sélection est attribué comme poids initial à chaque enregistrement de l'échantillon. Ce poids reflète donc le plan d'échantillonnage utilisé.
- (2) La correction des poids pour la non-réponse totale a été effectuée à l'aide d'une méthode prédisant la propension à répondre. La probabilité de réponse des répondants et des non-répondants a été estimée à l'aide d'un modèle de régression logistique. Des classes de réponse ont ensuite été formées à l'aide d'une analyse de classification à partir des probabilités de réponse prédites par le modèle. Une fois les classes formées, la masse de poids des non-répondants est transférée aux répondants à l'intérieur de chaque classe. La correction pour la non-réponse a été effectuée en trois parties pour chacun des deux échantillons : l'ajustement pour les « non contact », l'ajustement pour les refus et l'ajustement pour les hors champs. Comme les variables explicatives pour ces trois types de non-réponse sont différentes, il a été préférable de construire des modèles différents.
- (3) La poststratification consiste à corriger les poids des enregistrements répondants de façon à ce que les totaux pour certaines variables comme la province, la région et le groupe d'âge soient cohérents avec les totaux du recensement correspondant.

L'erreur due à l'échantillonnage a été estimée à l'aide de la méthode du « bootstrap ». Des poids « bootstrap » ont été calculés et ajustés selon les mêmes étapes que pour les poids d'enquête. Ainsi, il est possible d'estimer la variance d'échantillonnage pour chaque estimation et de la présenter sous forme de coefficient de variation (CV).

Évaluation de la qualité

Des études qualitatives ont eu lieu à différentes étapes du développement du questionnaire afin de s'assurer de la qualité des questions. On s'est ainsi assuré que les questions étaient comprises par les répondants et qu'elles permettaient de bien mesurer les concepts. Une enquête pilote a également eu lieu environ un an avant l'enquête pour évaluer toutes les procédures, allant du contenu du questionnaire à l'analyse des données.

Afin de limiter la non-réponse et dans le but de minimiser les erreurs de mesure, les intervieweurs ont reçu une formation donnée par des membres de l'équipe de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO). Ils avaient à leur disposition des manuels décrivant clairement les procédures et étaient sous la supervision de gens d'expérience qui pouvaient à tout moment les corriger ou les conseiller. Un suivi a aussi été effectué par les intervieweurs principaux auprès des gens qui refusaient de participer, dans le but de réduire la non-réponse. De plus, pendant les entrevues, les intervieweurs ont utilisé une fonction du système qui permettait d'insérer des commentaires de sorte qu'il était facile de résoudre certaines réponses invalides ou des interprétations erronées. Ces notes ont été utiles dans le traitement des données.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données identifiables.

Afin d'assurer la confidentialité, toute estimation issue d'un groupe de moins de 10 personnes dans l'échantillon ne peut être publiée. L'arrondissement des estimations constitue une mesure supplémentaire qui permet d'assurer la confidentialité. Ainsi, les comptes de population et les totaux sont arrondis au multiple de dix le plus près alors que les ratios et les proportions sont arrondis à l'unité près.

Mesure d'exactitude des données

Les erreurs possibles dans une enquête peuvent être regroupées en deux catégories, selon qu'elles sont induites par l'échantillonnage ou non.

Les erreurs d'échantillonnage sont principalement dues au fait que l'on utilise un échantillon plutôt que la population entière pour l'analyse. Elles ne peuvent donc être évitées complètement, mais on peut en mesurer l'importance. Une mesure de cette forme d'erreur est donc fournie pour chacune des cellules des tableaux de données diffusés. Pour une estimation donnée, cette mesure est présentée sous forme de coefficient de variation (CV) qui est le rapport de la racine carrée de la variance (erreur-type) de l'estimation sur la valeur de l'estimation elle-même. Le CV donne la proportion que représente l'erreur-type par rapport à l'estimation. Ainsi, plus le CV est faible, plus l'estimation correspondante peut être jugée fiable. Les CV qui accompagnent les estimations dans les tableaux de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) ont été calculés à partir de la méthode du « bootstrap ».

Selon les lignes directrices qui régissent les publications de Statistique Canada, les données diffusées doivent être accompagnées d'une mesure de la qualité. Selon la taille du CV, une estimation peut être classée dans l'une des trois catégories de diffusion :

- Si le CV est inférieur ou égal à 16,5 %, l'estimation peut être diffusée sans restriction.
- Si le CV est supérieur à 16,5 % mais inférieur ou égal à 33,3 %, l'estimation doit être utilisée avec prudence car un niveau d'erreur élevé y est associé. Les estimations se trouvant dans cette catégorie sont accompagnées de la lettre « E ».
- Si le CV est supérieur à 33,3 %, il est préférable de ne pas diffuser l'estimation tant l'erreur associée est élevée.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ne peuvent être estimées facilement, mais elles peuvent être évitées. Elles peuvent se produire à toutes les étapes d'une enquête. Il peut s'agir d'erreurs de couverture, de non-réponse, de mesure ou de traitement.

Les erreurs potentielles de couverture ont pu être évitées dans la plupart des cas en utilisant la base du recensement, laquelle procure une très bonne couverture de la population canadienne. Toutefois, comme le recensement s'effectue par auto-dénombrement et qu'il permet des réponses par procuration, des erreurs ont pu survenir dans les réponses aux questions linguistiques. Ainsi, un adulte d'un ménage donné pouvait répondre aux trois questions linguistiques pour les autres adultes du ménage sans avoir une connaissance suffisante pour ce faire. Une telle situation aurait pour conséquence l'inclusion d'un de ces individus dans la population cible alors qu'il ne devrait pas s'y trouver (surcouverture) ou, au contraire, l'exclusion d'individus qui devraient en faire partie (sous-couverture). Compte tenu du fait que les trois questions linguistiques « filtres » ont été posées au répondant concerné, une partie de la surcouverture a ainsi pu être corrigée. Une fois démontré que cette personne ne fait pas partie de la population cible, elle est exclue de l'échantillon et la pondération est ajustée en conséquence. Par contre, la sous-couverture n'a pas pu être corrigée et elle est difficilement quantifiable.

Le délai entre le recensement et la collecte pour une enquête postcensitaire est également un facteur important dans l'erreur de couverture. Les réponses à certaines questions sont en effet susceptibles de changer avec le temps. Par exemple, la réponse à la question sur la connaissance des langues officielles peut différer si l'on a fait l'apprentissage d'une langue officielle dans l'intervalle. La langue parlée à la maison peut également avoir changé. Bien que dans la plupart des cas, l'information soit relativement stable sur une courte période, il est tout de même important de minimiser le délai entre la création de la base de sondage et la collecte des données. Grâce à des changements dans la méthodologie et dans les opérations du recensement, il a été possible de sélectionner nos échantillons très rapidement et, ainsi, réduire le risque de changements dans les questions filtrées.

Le taux de réponse pour l'enquête est d'environ 73 % (pour les échantillons d'adultes et d'enfants combinés). Dans le calcul de ce taux, les unités qui sont exclues de la population cible, les hors champs, ne font pas partie du calcul puisque la taille de l'échantillon avait été préalablement majorée pour tenir compte de ces éventuelles pertes. Si l'on s'intéresse plutôt à la proportion d'individus qui ont complété la totalité du questionnaire parmi ceux sélectionnés pour l'enquête, on obtient un taux de 67 %, les hors champ étant considérés comme des non-répondants. D'un autre point de vue, les hors champs pourraient aussi être considérés comme des répondants, puisque nous avons réussi à les rejoindre et à les interroger. Toutefois, cette option n'a pas été retenue ici.

De façon générale, les taux de réponse sont relativement semblables d'une région à l'autre du pays. Toutefois, certaines régions ou provinces affichent un taux de réponse nettement inférieur aux autres : soit Terre-Neuve-et-Labrador, Toronto, la Colombie-Britannique et les territoires. Ces régions affichent à la fois un taux de hors champs et un taux de non-contact supérieur aux autres régions. En plus de limiter le potentiel d'analyse, en raison du nombre réduit de répondants pour certains tableaux, la précision des estimations pour ces régions est inférieure à celle des autres régions. De plus, pour des groupes d'âge particuliers au sein de ces régions, les taux de non-contact et de hors champs sont à ce point élevés qu'il est difficile de garantir des estimations sans biais. Ainsi, nous suggérons d'utiliser avec précaution les résultats d'analyses pour les groupes suivants : les 18 à 24 ans de Terre-Neuve-et-Labrador, de Toronto et de Colombie-Britannique ainsi que les 65 ans ou plus de Terre-Neuve-et-Labrador, de Toronto et de la région du reste du Nouveau-Brunswick.

Les erreurs de mesure et de traitement sont difficiles à quantifier, mais elles ont pu être minimisées lors de la construction de l'application entretiens téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO). Cette application a été mise à l'essai et corrigée lors des différentes étapes du développement de l'enquête.

Différence significative entre deux estimations

Lorsque l'on désire comparer deux estimations entre elles, on doit déterminer si la différence est statistiquement significative avant de tirer des conclusions. Puisqu'il y a une mesure d'erreur associée à chacune des estimations, il se peut que malgré leur différence apparente, les erreurs associées soient si élevées qu'on ne puisse affirmer que ces deux estimations sont différentes. La méthode recommandée lorsqu'on a accès à l'estimation de l'erreur type ou du coefficient de variation (CV) est la méthode dite du chevauchement des intervalles de confiance. Pour chacune des estimations, on calcule un intervalle de confiance à 95 %. Si les deux intervalles se chevauchent, on ne peut pas affirmer que les deux estimations sont différentes (ou, en termes plus techniques, avec un degré de confiance de 95 %, on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y a aucune différence statistique entre les deux estimations). Cependant, si les deux intervalles ne se chevauchent pas, il est possible d'affirmer que les deux pourcentages sont différents (en termes plus techniques, avec un degré de confiance de 95 %, on peut rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y a aucune différence statistique entre les deux estimations).

Pour construire un intervalle de confiance à 95 % (IC95) lorsqu'on dispose d'une estimation et de son erreur type :

$$\text{IC95} = \text{estimation} \pm 1,96 \times \text{erreur-type}$$

Comme c'est le coefficient de variation (CV) qui est fourni avec les estimations et que le CV est obtenu à l'aide de l'erreur type, on peut réécrire la formule :

$$\text{IC95} = \text{estimation} \pm 1,96 \times [\text{CV} \times \text{estimation}]$$

Mises en garde et limites quant à l'interprétation et à l'utilisation des données

Deux échantillons distincts : adultes et enfants

Les données de L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) proviennent de deux échantillons distincts et non complémentaires, un échantillon d'adultes (personnes âgées de 18 ans ou plus) faisant partie de la minorité de langue officielle et d'un échantillon d'enfants de moins de 18 ans dont au moins l'un des parents (âgé de 15 ans ou plus) fait partie de la minorité de langue officielle. Ainsi, il n'est pas nécessaire qu'un enfant fasse partie de la minorité pour qu'il soit inclus dans l'échantillon. Pour cette raison, les résultats provenant des deux échantillons ne peuvent être combinés. Ainsi, aucun grand total de personnes faisant partie de la minorité ne sera publié.

Base de sondage pour Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard

La population cible étant relativement peu nombreuse à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, le questionnaire long du recensement distribué à un ménage sur cinq ne permettait pas d'identifier assez de gens pour garantir des estimations de qualité à partir de l'échantillon de L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO). Il a donc été nécessaire de recourir également au questionnaire court, afin d'avoir accès à toute la population cible. L'inconvénient avec cette mesure est que le questionnaire court est moins précis pour identifier la population cible, ne comportant qu'une seule question sur la langue (la langue maternelle), que le questionnaire long à partir duquel trois questions sur la langue sont utilisées.

Allophones utilisant le français à Montréal

Dans la région de Montréal, où l'on s'intéresse particulièrement à la situation des allophones, un échantillon d'allophones utilisant le français (et non la langue de la minorité, l'anglais) a aussi été sélectionné. Cette partie de l'échantillon n'est utilisée que dans le but d'obtenir un portrait complet de la situation des allophones dans la région de Montréal et ne peut être utilisée qu'à cette fin. Ces individus formeront ainsi toujours un groupe à part dans les tableaux et ils ne pourront en aucun temps être agrégés aux autres.

Poids élevés

Il n'est pas très efficace de sélectionner un très grand nombre de personnes provenant d'un milieu homogène où l'on obtiendrait des réponses très semblables. Il est en effet plutôt préférable d'avoir une diversité de milieux desquels on sélectionne les gens. Ainsi, la stratégie d'échantillonnage adoptée nous a permis de hausser le taux d'échantillonnage dans les milieux moins homogènes par rapport à ce qu'aurait fait un échantillonnage purement proportionnel. Cette mesure a été utilisée dans le but d'accroître l'efficacité de l'échantillonnage. Mais, plus on s'éloigne de la proportionnalité, plus on augmente la variabilité des poids. Ainsi, il peut arriver, dans certains tableaux, qu'une ou quelques observations ayant un poids relativement plus élevé que les autres, influencent l'estimation de façon importante. La stratégie de pondération a été élaborée de façon à limiter ce genre de situation, mais il est toujours préférable d'étudier la distribution des poids lorsqu'on observe des résultats surprenants.

Allophones et hors champs (échantillon adulte)

Les allophones qui utilisent la langue de la minorité ont été couverts de façon proportionnelle à l'intérieur de chacun des domaines géographiques. Ainsi, nous retrouvons dans l'échantillon environ la même proportion d'allophones que dans la population. Dans la région de Toronto et dans la province de la Colombie-Britannique, ils représentent une fraction importante de la population cible totale (plus de 50 %) et, par conséquent, de l'échantillon. Nous observons un taux de hors champs relativement élevé chez les allophones dans l'enquête (environ 26 %). La principale raison pour laquelle on obtient un taux de hors champs de cette ampleur pour ces deux régions (respectivement 20 % et 14 %) tient au nombre d'allophones dans l'échantillon. En effet, les allophones qui se retrouvent hors champs représentent 72 % de tous les hors champs de Toronto et 51 % des hors champs de la Colombie-Britannique.

Hors champs

Certains domaines d'estimation présentent un taux de hors champs assez élevé de sorte que les résultats qui y sont associés doivent être utilisés avec prudence. C'est le cas du groupe des 5 à 11 ans (21 %) et du groupe des 18 à 24 ans 28 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Une partie du problème peut être expliquée par le fait qu'une fraction de l'échantillon, pour cette province, a été sélectionnée parmi les gens ayant répondu au questionnaire court du recensement et pour lesquels on a observé un taux de hors champs plus élevé que pour ceux ayant répondu au questionnaire long. À Toronto et en Colombie-Britannique, les cas hors champs représentent une proportion non négligeable de l'échantillon pour tous les groupes d'âge (voir section précédente), mais c'est pour le groupe des 18 à 24 ans que la situation est la plus problématique, avec un taux de 32 % à Toronto et de 23 % en Colombie-Britannique. En dernier lieu, dans les territoires, le groupe des enfants est le plus durement touché avec 20 % de cas hors champs alors que pour le groupe des adultes ce taux atteint 13 %.

Couverture incomplète du groupe des 0 à 4 ans

Étant donné qu'il s'est écoulé environ cinq mois entre le début du recensement et le début de la collecte pour L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO), et que la date de référence pour le calcul de l'âge dans l'enquête correspond au début de la collecte, on ne peut donc pas affirmer que les enfants âgés de 5 mois ou moins ont été couverts par l'enquête. Toutefois, pour différentes raisons, certains enfants qui n'étaient pas nés au moment du recensement ont été inclus dans l'échantillon au moment de la collecte. Ainsi, même s'il y a un certain nombre de bébés de 5 mois ou moins dans l'échantillon, comme leur couverture est incomplète, ils ne doivent pas faire l'objet d'une analyse spécifique.

Annexe B Population cible et tailles finales des échantillons

Tableau 1.1
Enfants, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique

Région géographique	Population cible	Population totale	Pourcentage
	nombre		%
Canada	594 310	6 705 850	8,9
Terre-Neuve-et-Labrador	790	98 360	0,8
Île-du-Prince-Édouard	1 730	29 700	5,8
Nouvelle-Écosse	9 830	180 250	5,5
Nouveau-Brunswick	49 200	145 000	33,9
Nord	24 160	30 610	78,9
Reste	9 400	84 090	11,2
Sud-Est	15 640	30 300	51,6
Québec	279 820	1 522 500	18,4
Estrie et Sud	14 550	126 730	11,5
Est	3 930	71 970	5,5
Montréal	223 290	753 640	29,6
Ouest	21 060	107 290	19,6
Québec et environs	7 680	253 680	3,0
Reste	9 310	209 190	4,5
Ontario	180 660	2 678 360	6,7
Nord-Est	33 990	100 310	33,9
Ottawa	40 610	174 350	23,3
Reste	68 340	1 872 580	3,6
Sud-Est	20 810	43 260	48,1
Toronto	16 910	487 860	3,5
Manitoba	15 060	246 330	6,1
Saskatchewan	5 900	209 700	2,8
Alberta	27 140	746 930	3,6
Colombie-Britannique	23 140	818 000	2,8
Territoires	1 040	30 720	3,4
Canada moins le Québec	314 490	5 183 350	6,1

Tableau 1.2
Adultes, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique

Région géographique	Population cible	Population totale	Cible/totale
	nombre		%
Canada	1 798 970	23 776 070	7,6
Terre-Neuve-et-Labrador	2 030	397 820	0,5
Île-du-Prince-Édouard	5 150	102 910	5,0
Nouvelle-Écosse	31 420	707 770	4,4
Nouveau-Brunswick	197 140	561 810	35,1
Nord	104 270	131 460	79,3
Reste	26 610	302 680	8,8
Sud-Est	66 260	127 670	51,9
Québec	866 940	5 780 500	15,0
Québec - Estrie et Sud	44 540	459 540	9,7
Québec - Est	12 570	298 460	4,2
Québec - Montréal	711 290	2 779 870	25,6
Québec - Ouest	53 220	366 330	14,5
Québec - Québec et environs	18 160	1 038 040	1,7
Québec - Reste	27 160	838 260	3,2
Ontario	501 760	9 139 770	5,5
Ontario - Nord-Est	106 490	379 320	28,1
Ontario - Ottawa	118 000	615 370	19,2
Ontario - Reste	161 910	6 075 950	2,7
Ontario - Sud-Est	63 600	143 130	44,4
Ontario - Toronto	51 760	1 926 000	2,7
Manitoba	41 630	808 370	5,1
Saskatchewan	16 280	683 660	2,4
Alberta	66 780	2 412 810	2,8
Colombie-Britannique	67 420	3 112 800	2,2
Territoires	2 420	67 850	3,6
Canada moins le Québec	932 030	17 995 570	5,2

Tableau 1.3
Enfants, proportion que représente la population cible sur la population totale, par région géographique et groupe d'âge

Région géographique et groupe d'âge	Population cible	Population totale	pourcentage
	nombre		%
Terre-Neuve-et-Labrador			
0 à 4 ans	180	22 470	0,8
5 à 11 ans	300	36 980	0,8
12 à 17 ans	310	38 920	0,8
Total enfants	790	98 360	0,8
Île-du-Prince-Édouard			
0 à 4 ans	360	6 560	5,5
5 à 11 ans	650	11 580	5,6
12 à 17 ans	720	11 570	6,2
Total enfants	1 730	29 700	5,8
Nouvelle-Écosse			
0 à 4 ans	2 120	41 050	5,2
5 à 11 ans	3 700	68 030	5,4
12 à 17 ans	4 010	71 170	5,6
Total enfants	9 830	180 250	5,5
Nouveau-Brunswick - Nord			
0 à 4 ans	4 720	6 490	72,7
5 à 11 ans	9 130	11 350	80,4
12 à 17 ans	10 310	12 770	80,7
Total enfants	24 160	30 610	78,9
Nouveau-Brunswick - Reste			
0 à 4 ans	1 880	19 680	9,6
5 à 11 ans	3 840	32 090	12,0
12 à 17 ans	3 670	32 320	11,4
Total enfants	9 400	84 090	11,2
Nouveau-Brunswick - Sud-Est			
0 à 4 ans	3 740	7 490	49,9
5 à 11 ans	5 790	11 110	52,1
12 à 17 ans	6 120	11 700	52,3
Total enfants	15 640	30 300	51,6

Tableau 1.3
Enfants, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique et groupe d'âge (suite)

Région géographique et groupe d'âge	Population cible	Population totale	pourcentage
	nombre		%
Québec - Estrie et Sud			
0 à 4 ans	3 230	29 630	10,9
5 à 11 ans	5 440	47 430	11,5
12 à 17 ans	5 880	49 670	11,8
Total enfants	14 550	126 730	11,5
Québec - Est			
0 à 4 ans	790	16 310	4,8
5 à 11 ans	1 590	26 430	6,0
12 à 17 ans	1 560	29 230	5,3
Total enfants	3 930	71 970	5,5
Québec - Montréal			
0 à 4 ans	57 760	188 680	30,6
5 à 11 ans	87 900	286 420	30,7
12 à 17 ans	77 640	278 540	27,9
Total enfants	223 290	753 640	29,6
Québec - Ouest			
0 à 4 ans	5 330	25 110	21,2
5 à 11 ans	8 140	39 770	20,5
12 à 17 ans	7 590	42 410	17,9
Total enfants	21 060	107 290	19,6
Québec - Québec et environs			
0 à 4 ans	1 920	60 680	3,2
5 à 11 ans	3 030	93 280	3,2
12 à 17 ans	2 730	99 720	2,7
Total enfants	7 680	253 680	3,0
Québec - Reste			
0 à 4 ans	1 850	47 560	3,9
5 à 11 ans	3 350	77 730	4,3
12 à 17 ans	4 120	83 910	4,9
Total enfants	9 310	209 190	4,5

Tableau 1.3
Enfants, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique et groupe d'âge (suite)

Région géographique Groupe d'âge	Population cible	Population totale	Pourcentage
	nombre		%
Ontario - Nord-Est			
0 à 4 ans	7 120	22 170	32,1
5 à 11 ans	12 760	37 420	34,1
12 à 17 ans	14 110	40 720	34,7
Total enfants	33 990	100 310	33,9
Ontario - Ottawa			
0 à 4 ans	9 500	43 890	21,6
5 à 11 ans	15 470	66 220	23,4
12 à 17 ans	15 630	64 250	24,3
Total enfants	40 610	174 350	23,3
Ontario - Reste			
0 à 4 ans	15 360	452 740	3,4
5 à 11 ans	26 700	717 420	3,7
12 à 17 ans	26 280	702 420	3,7
Total enfants	68 340	1 872 580	3,6
Ontario - Sud-Est			
0 à 4 ans	4 200	9 260	45,4
5 à 11 ans	7 830	16 420	47,7
12 à 17 ans	8 770	17 570	49,9
Total enfants	20 810	43 260	48,1
Ontario - Toronto			
0 à 4 ans	4 850	133 300	3,6
5 à 11 ans	6 570	186 930	3,5
12 à 17 ans	5 490	167 630	3,3
Total enfants	16 910	487 860	3,5

Tableau 1.3
Enfants, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique et groupe d'âge (fin)

Région géographique Groupe d'âge	Population cible	Population totale	Poucentage
	nombre		%
Manitoba			
0 à 4 ans	3 040	59 640	5,1
5 à 11 ans	5 740	94 720	6,1
12 à 17 ans	6 280	91 970	6,8
Total enfants	15 060	246 330	6,1
Saskatchewan			
0 à 4 ans	1 110	50 340	2,2
5 à 11 ans	2 170	78 460	2,8
12 à 17 ans	2 620	80 900	3,2
Total enfants	5 900	209 700	2,8
Alberta			
0 à 4 ans	6 430	194 590	3,3
5 à 11 ans	10 330	280 960	3,7
12 à 17 ans	10 370	271 380	3,8
Total enfants	27 140	746 930	3,6
Colombie-Britannique			
0 à 4 ans	5 530	195 790	2,8
5 à 11 ans	8 790	309 240	2,8
12 à 17 ans	8 810	312 980	2,8
Total enfants	23 140	818 000	2,8
Territoires			
0 à 4 ans	270	8 300	3,3
5 à 11 ans	340	11 690	2,9
12 à 17 ans	430	10 740	4,0
Total enfants	1 040	30 720	3,4

Tableau 1.4
Adultes, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique et groupe d'âge

Région géographique et groupe d'âge	Population cible	Population totale	pourcentage
	nombre		%
Terre-Neuve-et-Labrador			
18 à 24 ans	180	43 760	0,4
25 à 44 ans	620	134 950	0,5
45 à 64 ans	840	153 720	0,5
65 ans ou plus	390	65 400	0,6
Total adultes	2 030	397 820	0,5
Île-du-Prince-Édouard			
18 à 24 ans	440	12 450	3,5
25 à 44 ans	1 390	34 200	4,1
45 à 64 ans	2 120	37 900	5,6
65 ans ou plus	1 200	18 360	6,5
Total adultes	5 150	102 910	5,0
Nouvelle-Écosse			
18 à 24 ans	2 130	77 600	2,7
25 à 44 ans	9 010	236 460	3,8
45 à 64 ans	12 760	264 470	4,8
65 ans ou plus	7 520	129 240	5,8
Total adultes	31 420	707 770	4,4
Nouveau-Brunswick - Nord			
18 à 24 ans	10 340	12 570	82,3
25 à 44 ans	32 480	41 680	77,9
45 à 64 ans	43 200	53 280	81,1
65 ans ou plus	18 260	23 930	76,3
Total adultes	104 270	131 460	79,3
Nouveau-Brunswick - Reste			
18 à 24 ans	1 980	33 060	6,0
25 à 44 ans	9 310	105 270	8,8
45 à 64 ans	10 550	110 760	9,5
65 ans ou plus	4 770	53 590	8,9
Total adultes	26 610	302 680	8,8

Tableau 1.4
Adultes, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique et groupe d'âge (suite)

Région géographique et groupe d'âge	Population cible	Population totale	pourcentage
	nombre		%
Nouveau-Brunswick - Sud-Est			
18 à 24 ans	7 170	14 360	49,9
25 à 44 ans	22 130	44 710	49,5
45 à 64 ans	24 920	46 270	53,9
65 ans ou plus	12 040	22 320	53,9
Total adultes	66 260	127 670	51,9
Québec - Estrie et Sud			
18 à 24 ans	4 350	51 330	8,5
25 à 44 ans	12 320	151 990	8,1
45 à 64 ans	16 540	177 110	9,3
65 ans ou plus	11 330	79 110	14,3
Total adultes	44 540	459 540	9,7
Québec - Est			
18 à 24 ans	1 040	29 440	3,5
25 à 44 ans	3 810	91 400	4,2
45 à 64 ans	4 740	123 190	3,8
65 ans ou plus	2 990	54 430	5,5
Total adultes	12 570	298 460	4,2
Québec - Montréal			
18 à 24 ans	86 560	310 320	27,9
25 à 44 ans	286 210	1 048 470	27,3
45 à 64 ans	223 520	965 640	23,1
65 ans ou plus	115 000	455 440	25,3
Total adultes	711 290	2 779 870	25,6
Québec - Ouest			
18 à 24 ans	6 320	40 400	15,6
25 à 44 ans	20 310	133 190	15,2
45 à 64 ans	19 100	140 230	13,6
65 ans ou plus	7 490	52 510	14,3
Total adultes	53 220	366 330	14,5

Tableau 1.4
Adultes, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique et groupe d'âge (suite)

Région géographique et groupe d'âge	Population cible	Population totale	pourcentage
	nombre		%
Québec - Québec et environs			
18 à 24 ans	1 720	114 450	1,5
25 à 44 ans	6 420	342 120	1,9
45 à 64 ans	6 380	402 570	1,6
65 ans ou plus	3 640	178 900	2,0
Total adultes	18 160	1 038 040	1,7
Québec - Reste			
18 à 24 ans	1 990	83 720	2,4
25 à 44 ans	7 800	261 810	3,0
45 à 64 ans	10 220	339 060	3,0
65 ans ou plus	7 150	153 670	4,7
Total adultes	27 160	838 260	3,2
Ontario - Nord-Est			
18 à 24 ans	9 550	41 770	22,9
25 à 44 ans	31 710	119 630	26,5
45 à 64 ans	43 080	144 190	29,9
65 ans ou plus	22 150	73 730	30,0
Total adultes	106 490	379 320	28,1
Ontario - Ottawa			
18 à 24 ans	13 620	77 190	17,6
25 à 44 ans	42 170	233 170	18,1
45 à 64 ans	43 190	213 770	20,2
65 ans ou plus	19 020	91 250	20,8
Total adultes	118 000	615 370	19,2
Ontario - Reste			
18 à 24 ans	13 690	731 770	1,9
25 à 44 ans	53 250	2 191 360	2,4
45 à 64 ans	62 740	2 145 830	2,9
65 ans ou plus	32 240	1 007 000	3,2
Total adultes	161 910	6 075 950	2,7

Tableau 1.4
Adultes, proportion que représente la population cible sur la population totale,
par région géographique et groupe d'âge (suite)

Région géographique et groupe d'âge	Population cible	Population totale	pourcentage
	nombre		%
Ontario - Sud-Est			
18 à 24 ans	6 240	14 710	42,4
25 à 44 ans	20 290	47 980	42,3
45 à 64 ans	25 740	54 960	46,8
65 ans ou plus	11 330	25 470	44,5
Total adultes	63 600	143 130	44,4
Ontario - Toronto			
18 à 24 ans	5 450	218 570	2,5
25 à 44 ans	22 160	767 520	2,9
45 à 64 ans	16 140	607 720	2,7
65 ans ou plus	8 010	332 190	2,4
Total adultes	51 760	1 926 000	2,7
Manitoba			
18 à 24 ans	3 610	98 330	3,7
25 à 44 ans	11 250	279 040	4,0
45 à 64 ans	16 640	283 290	5,9
65 ans ou plus	10 130	147 710	6,9
Total adultes	41 630	808 370	5,1
Saskatchewan			
18 à 24 ans	930	86 600	1,1
25 à 44 ans	3 360	223 390	1,5
45 à 64 ans	6 550	238 150	2,8
65 ans ou plus	5 440	135 510	4,0
Total adultes	16 280	683 660	2,4
Alberta			
18 à 24 ans	5 910	329 240	1,8
25 à 44 ans	23 520	944 750	2,5
45 à 64 ans	26 180	815 760	3,2
65 ans ou plus	11 160	323 050	3,5
Total adultes	66 780	2 412 810	2,8

Tableau 1.4
Adultes, proportion que représente la population cible sur la population totale, par région géographique et groupe d'âge (fin)

Région géographique et groupe d'âge	Population cible	Population totale	pourcentage
	nombre		%
Colombie-Britannique			
18 à 24 ans	5 340	348 570	1,5
25 à 44 ans	22 180	1 076 180	2,1
45 à 64 ans	26 160	1 133 890	2,3
65 ans ou plus	13 730	554 160	2,5
Total adultes	67 420	3 112 800	2,2
Territoires			
18 à 24 ans	160	10 720	1,5
25 à 44 ans	1 000	29 820	3,4
45 à 64 ans	1 030	22 670	4,5
65 ans ou plus	240	4 640	5,2
Total adultes	2 420	67 850	3,6

Tableau 1.5
Population cible Canada moins le Québec – Adultes – Langue maternelle

Région géographique	Population cible	Langue maternelle française		Langue maternelle française et anglaise		Langue maternelle autre	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%
Canada moins le Québec	932 030	805 390	86,4	42 240	4,5	84 420	9,1
Terre-Neuve-et-Labrador	2 030	1 690	83,0	240	11,7	110	5,3
Île-du-Prince-Édouard	5 150	4 700	91,4	390	7,7	50	1,0
Nouvelle-Écosse	31 420	28 980	92,2	1 620	5,2	810	2,6
Nouveau-Brunswick	197 140	192 620	97,7	3 250	1,6	1 290	0,7
Nord	104 270	102 840	98,6	1 070	1,0	360	0,3
Reste	26 610	25 240	94,8	1 030	3,9	350	1,3
Sud-Est	66 260	64 540	97,4	1 150	1,7	580	0,9
Ontario	501 760	415 520	82,8	24 760	4,9	61 480	12,3
Nord-Est	106 490	102 200	96,0	3 550	3,3	740	0,7
Ottawa	118 000	99 120	84,0	4 770	4,0	14 110	12,0
Reste	161 910	125 870	77,7	11 230	6,9	24 810	15,3
Sud-Est	63 600	61 110	96,1	1 650	2,6	840	1,3
Toronto	51 760	27 220	52,6	3 560	6,9	20 980	40,5
Manitoba	41 630	38 330	92,1	1 880	4,5	1 420	3,4
Saskatchewan	16 280	14 810	91,0	950	5,9	520	3,2
Alberta	66 780	55 930	83,7	4 320	6,5	6 540	9,8
Colombie-Britannique	67 420	50 750	75,3	4 740	7,0	11 930	17,7
Territoires	2 420	2 060	85,2	90	3,8	270	11,0

Tableau 1.6
Population cible Canada moins le Québec – Enfants – Langue maternelle

Région géographique	Population cible		Langue maternelle française		Langue maternelle française et anglaise		Langue maternelle autre	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Canada moins le Québec	314 490	262 050	83,3	14 960	4,8	37 500	11,9	
Terre-Neuve-et-Labrador	790	620	77,9	90	11,7	80	10,4	
Île-du-Prince-Édouard	1 730	1 580	91,2	140	8,3	10	0,5	
Nouvelle-Écosse	9 830	8 780	89,3	680	6,9	370	3,7	
Nouveau-Brunswick	49 200	47 640	96,8	1 020	2,1	540	1,1	
Nord	24 160	23 850	98,7	190	0,8	120	0,5	
Reste	9 400	8 740	93,0	500	5,3	160	1,7	
Sud-Est	15 640	15 050	96,2	330	2,1	260	1,7	
Ontario	180 660	143 800	79,6	9 050	5,0	27 820	15,4	
Nord-Est	33 990	32 680	96,2	1 080	3,2	230	0,7	
Ottawa	40 610	31 210	76,9	1 580	3,9	7 820	19,2	
Reste	68 340	51 670	75,6	4 790	7,0	11 890	17,4	
Sud-Est	20 810	19 810	95,2	670	3,2	330	1,6	
Toronto	16 910	8 430	49,8	930	5,5	7 550	44,6	
Manitoba	15 060	13 820	91,8	740	4,9	500	3,3	
Saskatchewan	5 900	5 320	90,3	350	6,0	220	3,8	
Alberta	27 140	22 470	82,8	1 520	5,6	3 160	11,6	
Colombie-Britannique	23 140	17 160	74,2	1 330	5,7	4 650	20,1	
Territoires	1 040	860	82,4	40	3,6	150	13,9	

Tableau 1.7
Population cible au Québec – Adultes – Langue maternelle

Région géographique	Population cible	Langue maternelle anglaise		Langue maternelle anglaise et française		Langue maternelle autre	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%
Québec	866 940	445 600	51,4	32 740	3,8	388 620	44,8
Estrie et Sud	44 540	36 370	81,7	2 590	5,8	5 580	12,5
Est	12 570	11 030	87,7	690	5,5	850	6,8
Montréal	711 290	326 970	46,0	20 800	2,9	363 530	51,1
Ouest	53 220	39 740	74,7	3 080	5,8	10 400	19,5
Québec et environs	18 160	11 720	64,5	2 470	13,6	3 980	21,9
Reste	27 160	19 770	72,8	3 110	11,5	4 280	15,8

Tableau 1.8
Population cible au Québec – Enfants – Langue maternelle

Région géographique	Population cible	Langue maternelle anglaise		Langue maternelle anglaise et française		Langue maternelle autre	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%
Québec	279 820	138 100	49,4	10 170	3,6	131 530	47,0
Estrie et Sud	14 550	11 890	81,7	1 040	7,1	1 620	11,1
Est	3 930	3 510	89,4	140	3,6	270	7,0
Montréal	223 290	95 240	42,7	5 760	2,6	122 290	54,8
Ouest	21 060	15 520	73,7	1 160	5,5	4 370	20,8
Québec et environs	7 680	4 890	63,7	960	12,5	1 830	23,8
Reste	9 310	7 050	75,7	1 110	11,9	1 150	12,3

Tableau 1.9
Tailles d'échantillon finales, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006

Région géographique	Taille de l'échantillon des enfants	Taille de l'échantillon des adultes
	nombre	
Canada	14 947	19 345
Terre-Neuve-et-Labrador	320	457
Île-du-Prince-Édouard	469	682
Nouvelle-Écosse	679	795
Nouveau-Brunswick	2 120	2 714
Nord	735	951
Reste	680	841
Sud-Est	705	922
Québec	5 240	6 969
Estrie et Sud	716	976
Est	458	732
Montréal	2 147	2 704
Ouest	703	903
Québec et environs	597	781
Reste	619	873
Ontario	3 431	4 315
Nord-Est	763	979
Ottawa	718	917
Reste	686	805
Sud-Est	744	971
Toronto	520	643
Manitoba	705	925
Saskatchewan	571	745
Alberta	664	864
Colombie-Britannique	585	712
Territoires	163	167

Annexe C Liste des régions et leurs divisions de Recensement

Tableau 1.10
Liste des régions et leurs divisions de Recensement

Région géographique	Divisions de Recensement (DR) correspondantes
Nouveau-Brunswick	
Sud-Est	Kent (1308) et Westmorland (1307)
Nord	Madawaska (1313), Restigouche (1314), Victoria (1312) et Gloucester (1315)
Reste du NB	Northumberland (1309) et toutes les autres DR
Québec	
Est	<p>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : Les Îles-de-la-Madeleine (2401), Le Rocher Percé (2402), La Côte-de-Gaspé (2403), La Haute-Gaspésie (2404), Bonaventure (2405) et Avignon (2406)</p> <p>Côte-Nord : La Haute-Côte-Nord (2495), Manicouagan (2496), Sept-Rivières-Caniapiscau (2497) et Minganie-Basse-Côte-Nord (2498)</p> <p>Bas-Saint-Laurent : La Matapédia (2407), Matane (2408), La Mitis (2409), Rimouski-Neigette (2410), Les Basques (2411), Rivière-du-Loup (2412), Témiscouata (2413) et Kamouraska (2414)</p>

Tableau 1.10
Liste des régions et leurs divisions de Recensement (suite)

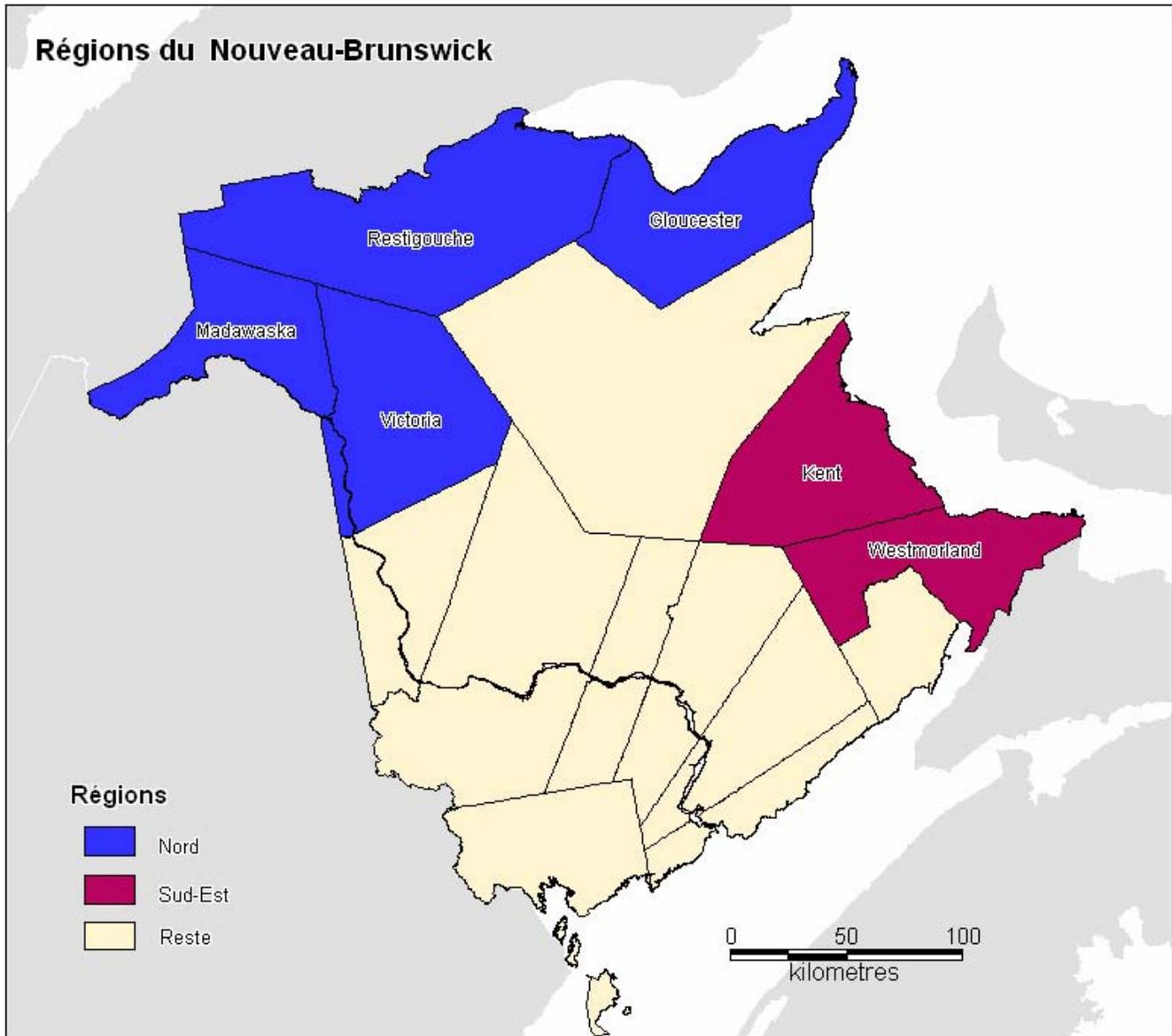
Région géographique	Divisions de Recensement (DR) correspondantes
Québec (suite)	
Région de Québec et environs	<p>Région de la Capitale Nationale : Charlevoix-Est (2415), Charlevoix (2416), L'Île-d'Orléans (2420), La Côte-de-Beaupré (2421), La Jacques-Cartier (2422), Communauté-Urbaine-de-Québec (2423) et Portneuf (2434)</p> <p>Chaudière-Appalaches : L'Islet (2417), Montmagny (2418), Bellechasse (2419), Desjardins (2424), Les Chutes-de-la-Chaudière (2425), La Nouvelle-Beauce (2426), Robert-Cliche (2427), Les Etchemins (2428), Beauce-Sartigan (2429), L'Amiante (2431) et Lotbinière (2433)</p> <p>Saguenay-Lac-Saint-Jean : Le Domaine-du-Roy (2491), Maria-Chapdelaine (2492), Lac-Saint-Jean-Est (2493), Le Fjord-du-Saguenay (2493)</p>
Estrie et Sud du Québec	<p>Estrie : Le Granit (2430), Asbestos (2440), Le Haut-Saint-François (2441), Le Val-Saint-François (2442), La Région-Sherbrookoise (2443), Coaticook (2444) et Memphrémagog (2445)</p> <p>Sud du Québec (partie de la Montérégie) : Brome-Missisquoi (2446), La Haute-Yamaska (2447), Acton (2448), Le Haut-Richelieu (2456), Les Jardins-de-Napierville (2468) et Le Haut-Saint-Laurent (2469).</p>
Montréal	Région Métropolitaine de Montréal (RMR : 462)
Ouest	<p>Outaouais : Papineau (2480), CUO (2481), Les Collines-de-l'Outaouais (2482), La Vallée-de-la-Gatineau (2483) et Pontiac (2484)</p> <p>Abitibi-Témiscamingue : Témiscamingue (2485), Rouyn-Noranda (2486), Abitibi-Ouest (2487), Abitibi (2488) et Vallée-de-l'Or (2489)</p>
Reste du Québec	Toutes les autres DR et les parties de DR ne faisant pas partie de la RMR de Montréal

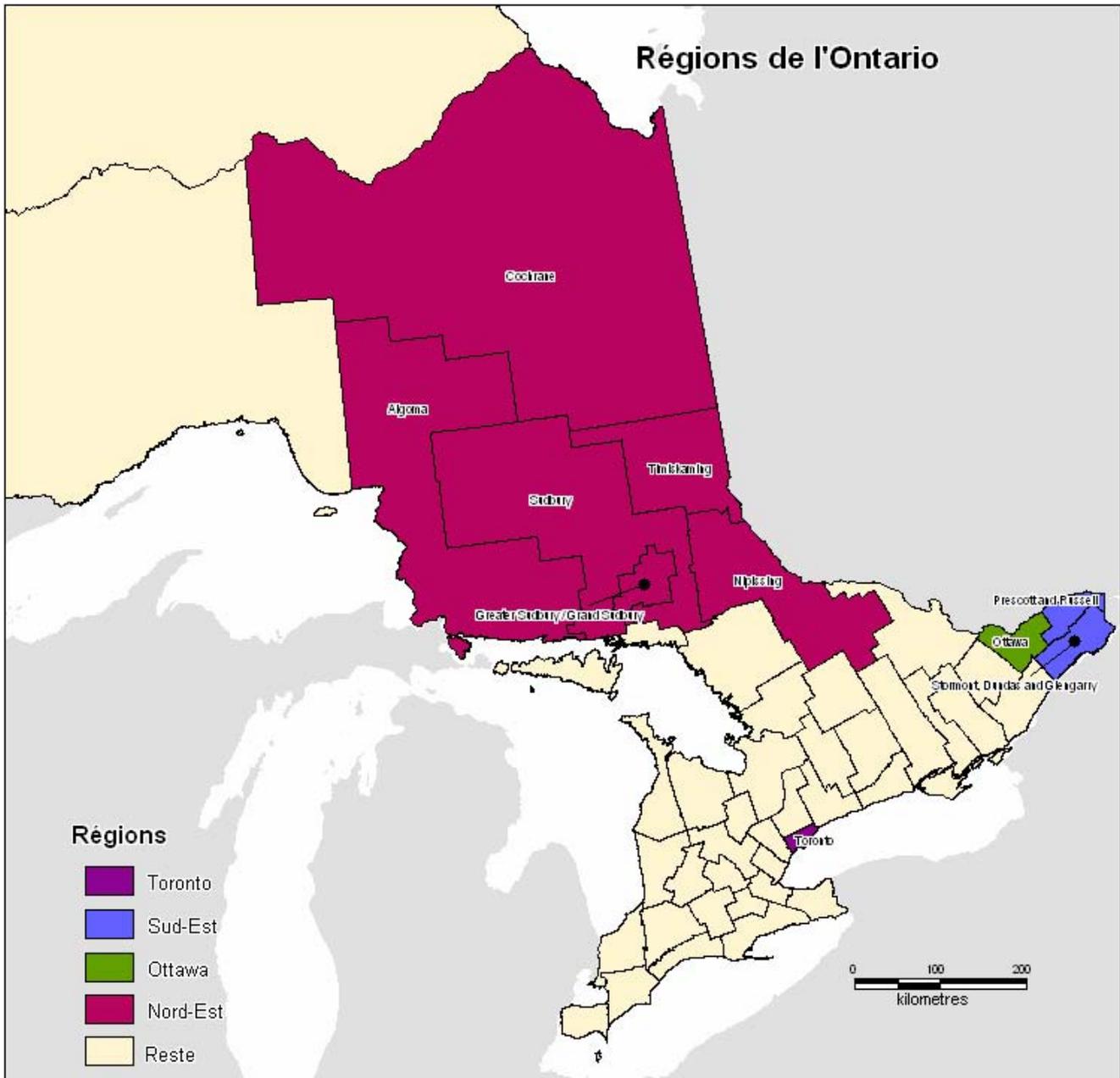
Définition des régions pour l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006 - fin

Liste des régions et leurs divisions de Recensement (fin)

Région géographique	Divisions de Recensement (DR) correspondantes
Ontario	
Sud-Est	Stormont, Dundas and Glengarry United Counties (3501) et Prescott and Russell United Counties (3502)
Ottawa	Ottawa Division (3506)
Nord-Est	Nipissing District (3548), Sudbury District (3552), Greater Sudbury (3553), Timiskaming District (3554), Cochrane District (3556) et Algoma (3557)
Toronto	Toronto (3520)
Reste de l'Ontario	Toutes les autres DR

Annexe D Cartes géographiques





Annexe E Tableaux de référence

Tableau 2.1.1

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la première langue officielle parlée, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Régions	Première langue officielle parlée							
	Total		Anglais		Français		Anglais et français	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	80	0,3	1	12,8	19	1,0
Canada moins le Québec	100	0,0	9	5,0	84	0,7	6	6,4

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.1.2

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la langue maternelle, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Régions	Langue maternelle															
	Total		Anglais		Français		Autre(s) langue(s)		Français et anglais		Anglais et autre		Français et autre		Français, anglais et autre	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	51	0,7	0	0,0	45	0,4	3	10,6	1 ^E	16,7	x	x	0 ^E	28,3
Canada moins le Québec	100	0,0	0	0,0	85	0,6	7	5,6	5	7,0	0	0,0	2 ^E	17,2	0 ^E	30,8

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.1.3

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la langue principale, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Régions	Langue principale							
	Total		Anglais		Français		Anglais et français	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	81	0,8	12	3,7	7	7,4
Canada moins le Québec	100	0,0	39	1,7	47	1,3	14	3,8

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.1.4

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la langue de l'entrevue, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Régions	Langue de l'entrevue					
	Total		Anglais		Français	
	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	89	0,5	11	4,3
Canada moins le Québec	100	0,0	38	1,8	62	1,1

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.2
Pourcentage des adultes de langue française selon le degré d'identification aux groupes francophone et anglophone, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Degré d'identification aux groupes francophone et anglophone															
	Total		Au groupe francophone seulement		Surtout au groupe francophone		Aux deux groupes également		Surtout au groupe anglophone		Au groupe anglophone seulement		Aucun		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	12 ^E	23,4	16	13,8	44	8,1	21	15,2	6 ^E	30,3	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	6 ^E	20,1	16	12,8	55	5,6	14 ^E	18,8	7 ^E	23,7	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	11 ^E	20,6	16	11,8	56	5,6	10 ^E	20,2	6 ^E	29,7	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	31	4,1	30	4,1	35	3,5	2	14,9	1 ^E	24,5	0 ^E	31,0	F	F
Ontario	100	0,0	11	6,5	20	3,8	52	2,3	12	6,5	3	14,4	1 ^E	18,4	1 ^E	30,1
Manitoba	100	0,0	6 ^E	17,6	14	10,7	53	5,3	19	13,7	4 ^E	32,1	x	x	x	x
Saskatchewan	100	0,0	4 ^E	20,4	8	14,5	47	5,6	28	8,4	8 ^E	24,9	F	F	F	F
Alberta	100	0,0	3 ^E	21,7	11	15,4	54	4,8	22	9,7	7 ^E	19,3	F	F	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	5 ^E	22,0	11	14,0	51	5,6	22	11,7	8 ^E	17,8	F	F	F	F
Territoires	100	0,0	8 ^E	27,0	18 ^E	23,2	46	13,2	18 ^E	27,5	x	x	x	x	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	14	3,5	20	2,6	48	1,6	12	4,2	4	8,6	1	13,1	1	15,5

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.3.1
Pourcentage des adultes de langue française selon le degré d'identification aux groupes francophone et anglophone, Nouveau Brunswick et régions, 2006

Régions	Degré d'identification aux groupes francophone et anglophone															
	Total		Au groupe franco-phonie seulement		Surtout au groupe francophone		Aux deux groupes également		Surtout au groupe anglophone		Au groupe anglophone seulement		Aucun		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
N.-B.	100	0,0	31	4,1	30	4,1	35	3,5	2	14,9	1 ^E	24,5	0 ^E	31,0	F	F
N.-B. Nord	100	0,0	41	5,4	33	6,0	25	7,1	F	F	x	x	x	x	x	x
N.-B. Reste	100	0,0	17	10,1	21	10,4	49	5,6	8 ^E	21,1	F	F	x	x	x	x
N.-B. Sud-Est	100	0,0	22	6,6	30	5,6	45	4,4	2 ^E	25,3	x	x	x	x	x	x

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.3.2

Pourcentage des adultes de langue française selon le degré d'identification aux groupes francophone et anglophone, Ontario et régions, 2006

Régions	Degré d'identification aux groupes francophone et anglophone															
	Total		Au groupe francophone seulement		Surtout au groupe francophone		Aux deux groupes également		Surtout au groupe anglophone		Au groupe anglophone seulement		Aucun		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Ontario	100	0,0	11	6,5	20	3,8	52	2,3	12	6,5	3	14,4	1 ^E	18,4	1 ^E	30,1
Ont.Nord-Est	100	0,0	10	10,4	23	6,6	58	3,4	6	15,8	2 ^E	32,5	x	x	x	x
Ont. Ottawa	100	0,0	14	8,9	28	6,8	46	4,6	9	12,7	x	x	x	x	x	x
Ont. Reste	100	0,0	9 ^E	21,8	10	14,9	57	4,8	17	11,7	7 ^E	20,8	x	x	x	x
Ont. Sud-Est	100	0,0	19	8,0	29	5,8	46	4,2	5 ^E	17,5	x	x	x	x	x	x
Ont. Toronto	100	0,0	7 ^E	18,7	17	10,8	42	5,9	21	9,8	6 ^E	18,9	6 ^E	23,8	x	x

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.4

Pourcentage des adultes de langue anglaise selon le degré d'identification aux groupes francophone et anglophone, Québec et régions, 2006

Régions	Degré d'identification aux groupes francophone et anglophone															
	Total		Au groupe francophone seulement		Surtout au groupe francophone		Aux deux groupes également		Surtout au groupe anglophone		Au groupe anglophone seulement		Aucun		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Qc	100	0,0	2	12,5	5	7,2	39	2,4	36	2,6	15	4,6	2	11,1	1 ^E	17,2
Qc Estrie et Sud	100	0,0	x	x	4 ^E	29,8	41	5,5	40	5,4	10	10,6	F	F	x	x
Qc Est	100	0,0	x	x	F	F	46	5,2	26	8,3	22	7,7	x	x	F	F
Qc Montréal	100	0,0	2	15,5	5	8,8	37	2,9	37	3,0	16	5,4	2	12,5	1 ^E	19,1
Qc Ouest	100	0,0	x	x	6 ^E	25,6	42	5,9	34	6,7	15	9,8	2 ^E	31,4	x	x
Qc et environs	100	0,0	5 ^E	23,0	16	12,7	54	4,6	19	9,1	5 ^E	19,6	F	F	x	x
Qc Reste	100	0,0	F	F	7 ^E	22,1	50	5,7	28	8,1	11	13,7	x	x	x	x

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.5.1

Pourcentage des adultes de langue anglaise selon l'importance accordée au fait de pouvoir utiliser l'anglais dans leur vie de tous les jours par la proportion du groupe de langue officielle minoritaire dans la municipalité, Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue anglaise dans la municipalité	Importance de pouvoir utiliser l'anglais dans la vie de tous les jours					
	Total		Très important		Important	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	64	1,5	36	2,8
< 10	100	0,0	60	5,1	40	7,5
10 à 29,9	100	0,0	63	3,2	37	5,3
30 à 49,9	100	0,0	64	2,2	36	3,9
50 à 69,9	100	0,0	76	4,2	24	13,0
>= 70	100	0,0	69	3,7	31	8,3

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.5.2

Pourcentage des adultes de langue française selon l'importance accordée au fait de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours par la proportion du groupe de langue officielle minoritaire dans la municipalité, Canada moins le Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue française dans la municipalité	Importance de pouvoir utiliser le français dans la vie de tous les jours					
	Total		Très important		Important	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	61	1,4	39	2,1
< 10	100	0,0	50	3,5	50	3,5
10 à 29,9	100	0,0	63	2,8	37	4,7
30 à 49,9	100	0,0	65	2,6	35	4,8
50 à 69,9	100	0,0	65	3,0	35	5,6
>= 70	100	0,0	72	1,9	28	4,8

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Table 2.6
Pourcentage des adultes de langue française selon l'importance accordée au fait que les droits linguistiques soient respectés dans leur province par la langue principale, Canada moins le Québec excluant le Nouveau-Brunswick, 2006

Langue principale	Importance que les droits linguistiques soient respectés													
	Total		Très important		Important		Moyennement important		Pas vraiment important		Pas important du tout		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	60	1,4	27	3,0	7	6,0	3	9,9	2	11,7	1 ^E	23,4
Anglais	100	0,0	48	2,8	32	4,0	11	6,9	5	11,7	3	13,8	1 ^E	29,5
Français	100	0,0	74	1,8	21	6,0	3	11,9	1 ^E	22,1	0 ^E	29,4	F	F
Anglais et français	100	0,0	62	3,7	26	7,7	6 ^E	21,4	3 ^E	27,8	1 ^E	27,2	F	F

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.7

Pourcentage des adultes de langue française selon l'importance accordée au fait que les services gouvernementaux provincial et fédéral soient offerts en français, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Importance accordée au fait que les services gouvernementaux soient offerts en français													
	Total		Très important		Important		Moyennement important		Peu important		Pas important du tout		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	49	7,1	27	11,1	9 ^E	23,2	8 ^E	27,7	6 ^E	32,2	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	39	7,3	39	7,6	15 ^E	16,8	4 ^E	22,1	F	F	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	43	7,4	34	8,7	16	13,5	5 ^E	25,6	2 ^E	20,5	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	68	1,7	26	4,3	3	11,8	2 ^E	17,5	1 ^E	26,9	x	x
Ontario	100	0,0	56	2,0	30	3,7	8	9,1	3	10,6	2 ^E	16,9	F	F
Manitoba	100	0,0	44	5,7	33	7,7	10	14,7	9 ^E	21,4	F	F	x	x
Saskatchewan	100	0,0	32	7,5	31	7,8	19	11,1	12	16,3	5 ^E	24,7	x	x
Alberta	100	0,0	38	6,5	35	7,4	13	13,7	6 ^E	20,0	7 ^E	19,5	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	37	7,1	33	8,2	12	13,3	10 ^E	18,4	7 ^E	20,0	x	x
Territoires	100	0,0	44	13,6	32 ^E	20,0	F	F	F	F	x	x	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	54	1,3	30	2,4	9	5,5	4	6,9	3	9,3	1 ^E	19,0

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.8
Pourcentage des adultes de langue française selon la perception que la présence du français a diminué, est demeurée la même ou a augmenté depuis 10 ans dans leur municipalité de résidence, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Perception de la présence du français dans la municipalité depuis 10 ans											
	Total		A diminué		Est demeurée la même		A augmenté		Ne s'applique pas		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	15	11,8	39	8,9	33	10,2	6 ^E	22,7	F	F
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	14	10,9	41	7,1	40	7,4	3 ^E	25,2	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	20	12,6	42	7,5	27	10,1	9 ^E	24,7	F	F
Nouveau-Brunswick	100	0,0	9	9,1	57	2,2	30	3,7	3	13,3	1 ^E	22,1
Ontario	100	0,0	22	3,7	44	2,6	22	4,2	9	8,6	4	15,5
Manitoba	100	0,0	26	9,5	44	6,4	23	10,5	4 ^E	33,2	F	F
Saskatchewan	100	0,0	34	7,3	45	6,1	13	14,0	4 ^E	24,3	5 ^E	24,1
Alberta	100	0,0	16	10,8	42	6,5	26	8,2	10	16,1	5 ^E	18,8
Colombie-Britannique	100	0,0	15	13,3	51	5,2	21	10,4	8 ^E	18,2	5 ^E	21,0
Territoires	100	0,0	x	x	28 ^E	18,2	57	10,4	x	x	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	18	2,9	47	1,5	24	2,5	7	6,2	3	10,6

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.9.1
Pourcentage des adultes de langue française selon la perception que la présence du français a diminué, est demeurée la même ou a augmenté depuis 10 ans dans leur municipalité de résidence, Ontario et régions, 2006

Régions	Perception de la présence du français dans la municipalité depuis 10 ans											
	Total		A diminué		Est demeurée la même		A augmenté		Ne s'applique pas		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Ontario	100	0,0	22	3,7	44	2,6	22	4,2	9	8,6	4	15,5
Ontario Nord-Est	100	0,0	26	6,4	46	4,1	22	7,5	4 ^E	27,1	2 ^E	30,5
Ontario Ottawa	100	0,0	22	7,7	38	5,4	27	7,0	11	14,6	2 ^E	24,7
Ontario Reste	100	0,0	16	10,6	46	5,8	20	10,1	11	16,5	7 ^E	28,6
Ontario Sud-Est	100	0,0	34	5,4	46	4,2	16	9,0	3 ^E	18,6	1 ^E	28,2
Ontario Toronto	100	0,0	15	11,9	44	5,6	19	10,7	14	13,0	9 ^E	17,2

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.9.2

Pourcentage des adultes de langue française selon la perception que la présence du français a diminué, est demeurée la même ou a augmenté depuis 10 ans dans leur municipalité de résidence, Nouveau-Brunswick et régions, 2006

Régions	Perception de la présence du français dans la municipalité depuis 10 ans											
	Total		A diminué		Est demeurée la même		A augmenté		Ne s'applique pas		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nouveau-Brunswick	100	0,0	9	9,1	57	2,2	30	3,7	3	13,3	1 ^E	22,1
Nouveau-Brunswick Nord	100	0,0	9	13,8	71	2,8	17	8,7	2 ^E	30,3	x	x
Nouveau-Brunswick Reste	100	0,0	8	16,3	43	6,3	45	6,2	4 ^E	21,5	x	x
Nouveau-Brunswick Sud-Est	100	0,0	8	12,1	41	4,5	44	4,1	4 ^E	18,3	2 ^E	28,3

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.10

Proportion des adultes de langue anglaise selon la perception que la présence de l'anglais a diminué, est demeurée la même ou a augmenté depuis 10 ans dans leur municipalité de résidence, Québec et régions, 2006

Régions	Perception de la présence de l'anglais dans la municipalité depuis 10 ans											
	Total		A diminué		Est demeurée la même		A augmenté		Ne s'applique pas		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	33	2,7	39	2,4	17	4,1	7	7,0	4	10,0
Québec Estrie et Sud	100	0,0	46	5,0	40	5,3	10 ^E	17,6	3 ^E	24,2	1 ^E	30,7
Québec Est	100	0,0	36	6,7	48	5,4	13	15,8	2 ^E	29,9	x	x
Québec Montréal	100	0,0	33	3,2	39	2,8	17	4,8	7	8,0	4	11,1
Québec Ouest	100	0,0	26	7,4	41	5,7	23	9,6	7 ^E	17,2	3 ^E	25,5
Québec et environs	100	0,0	22	8,4	48	4,9	17	11,2	8	14,2	6 ^E	22,9
Québec Reste	100	0,0	33	8,2	38	7,6	16	11,2	11 ^E	21,1	2 ^E	31,1

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.11

Pourcentage des adultes de langue française selon la perception que la présence du français va augmenter, va demeurer la même ou va diminuer au cours des 10 prochaines années dans leur municipalité de résidence, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Perception de la présence du français dans la municipalité dans 10 ans									
	Total		Diminuer		Demeurer la même		Augmenter		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	18	13,4	41	8,7	37	9,6	4 ^E	25,8
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	18	11,9	38	7,7	42	7,6	3 ^E	27,3
Nouvelle-Écosse	100	0,0	23	11,2	46	7,2	26	11,1	5 ^E	26,3
Nouveau-Brunswick	100	0,0	12	7,0	56	2,3	29	3,7	3	13,8
Ontario	100	0,0	29	3,2	41	2,8	24	4,6	6	9,9
Manitoba	100	0,0	32	8,2	40	7,1	24	10,7	5 ^E	26,7
Saskatchewan	100	0,0	37	6,4	41	7,0	16	12,9	7 ^E	25,4
Alberta	100	0,0	23	8,9	39	7,1	33	7,8	5 ^E	20,3
Colombie-Britannique	100	0,0	24	9,7	44	6,4	22	10,2	10 ^E	16,6
Territoires	100	0,0	10 ^E	30,4	32 ^E	17,8	53	11,8	F	F
Canada moins le Québec	100	0,0	25	2,4	44	1,7	26	2,7	5	6,8

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.12

Pourcentage des adultes de langue anglaise selon la perception que la présence de l'anglais va augmenter, va demeurer la même ou va diminuer au cours des 10 prochaines années dans leur municipalité de résidence, Québec et régions, 2006

Régions	Perception de la présence de l'anglais dans la municipalité dans 10 ans									
	Total		Diminuer		Demeurer la même		Augmenter		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	36	2,5	34	2,6	23	3,3	7	6,8
Québec Estrie et Sud	100	0,0	47	5,1	36	6,4	10	15,3	6	16,1
Québec Est	100	0,0	40	6,6	39	6,6	14	13,0	8 ^E	18,3
Québec Montréal	100	0,0	36	2,9	34	3,2	23	3,8	7	7,8
Québec Ouest	100	0,0	25	7,7	40	6,4	30	8,1	5 ^E	16,6
Québec et environs	100	0,0	21	9,0	41	5,8	32	7,1	6 ^E	21,7
Québec Reste	100	0,0	35	8,2	35	7,7	24	10,3	6 ^E	30,0

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.13.1

Répartition d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon les perceptions de la présence de la langue minoritaire dans les médias (télévision, radio ou journaux) dans leur municipalité, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Régions	Perception de la présence de la langue minoritaire dans les médias											
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inexistante		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	60	1,5	21	4,0	15	4,1	F	F	3	9,9
Canada moins le Québec	100	0,0	31	1,9	19	3,0	46	1,5	2 ^E	18,4	2	8,8

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.13.2

Pourcentage d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon les perceptions de la présence de la langue minoritaire dans les commerces et entreprises au sein de leur municipalité, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Régions	Perception de la présence de la langue minoritaire dans les commerces et entreprises											
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inexistante		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	41	2,2	22	3,6	35	2,5	0 ^E	20,0	2	11,5
Canada moins le Québec	100	0,0	33	1,4	14	3,4	50	1,2	2	12,9	2	13,4

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.13.3

Pourcentage d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon les perceptions de la présence de la langue minoritaire dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans leur municipalité, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Régions	Perception de la présence de la langue minoritaire dans les services gouvernementaux provinciaux											
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inexistante		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	24	3,3	22	3,7	45	2,1	1	13,9	7	6,0
Canada moins le Québec	100	0,0	37	1,7	22	2,9	30	2,2	1 ^E	18,0	10	5,3

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.13.4

Pourcentage d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon les perceptions de la présence de la langue minoritaire dans les services gouvernementaux fédéraux offerts dans leur municipalité, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Régions	Perception de la présence de la langue minoritaire dans les services gouvernementaux fédéraux											
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inexistante		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	41	2,2	23	3,5	27	3,2	1 ^E	24,3	8	6,1
Canada moins le Québec	100	0,0	44	1,5	22	3,1	25	2,6	1 ^E	24,1	9	5,9

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.14
Pourcentage des adultes de langue française selon la perception de la vitalité de la communauté francophone de leur municipalité, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Perception de la vitalité de la communauté francophone dans la municipalité									
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	32	9,7	19	12,6	46	7,7	2 ^E	26,5
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	41	6,7	23	10,5	33	8,9	2 ^E	29,6
Nouvelle-Écosse	100	0,0	35	6,8	25	10,6	38	7,6	F	F
Nouveau-Brunswick	100	0,0	71	1,8	19	5,7	7	7,9	2 ^E	24,1
Ontario	100	0,0	36	2,3	25	3,8	34	3,2	4	12,5
Manitoba	100	0,0	41	6,2	27	8,9	27	9,9	F	F
Saskatchewan	100	0,0	24	8,7	21	9,8	50	5,6	5 ^E	25,6
Alberta	100	0,0	24	8,7	23	10,0	46	5,7	7 ^E	19,9
Colombie-Britannique	100	0,0	16	12,1	27	9,9	51	5,8	6 ^E	20,6
Territoires	100	0,0	72	6,8	12 ^E	26,5	16 ^E	24,4	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	41	1,4	24	2,7	31	2,3	4	8,6

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.15.1
Pourcentage des adultes de langue française selon la perception de la vitalité de la communauté francophone de leur municipalité, Nouveau-Brunswick et régions, 2006

Régions	Perception de la vitalité de la communauté francophone dans la municipalité									
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nouveau-Brunswick	100	0,0	71	1,8	19	5,7	7	7,9	2 ^E	24,1
Nouveau-Brunswick Nord	100	0,0	77	2,4	17	9,5	4 ^E	18,4	F	F
Nouveau-Brunswick Reste	100	0,0	56	5,1	20	11,6	22	10,4	F	F
Nouveau-Brunswick Sud-Est	100	0,0	68	2,6	22	7,3	7	12,3	2 ^E	20,4

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.15.2

Proportion des adultes de langue française selon la perception relative à la vitalité de la communauté francophone de leur municipalité de résidence, régions de l'Ontario, 2006

Régions	Perception de la vitalité de la communauté francophone dans la municipalité									
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Ontario	100	0,0	36	2,3	25	3,8	34	3,2	4	12,5
Ontario Nord-Est	100	0,0	57	3,3	23	6,9	17	8,5	3 ^E	23,6
Ontario Ottawa	100	0,0	40	5,0	33	6,3	24	8,7	4 ^E	21,9
Ontario Reste	100	0,0	16	9,7	23	9,5	56	4,9	5 ^E	26,4
Ontario Sud-Est	100	0,0	66	2,6	21	6,9	10	11,4	3 ^E	29,7
Ontario Toronto	100	0,0	13	12,9	25	8,7	54	4,6	8 ^E	18,2

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.16

Pourcentage des adultes de langue française selon la perception de la vitalité de la communauté francophone dans leur municipalité par la proportion que représentent les adultes de langue française au sein de leur municipalité, Canada moins le Québec, 200

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Perception de la vitalité de la communauté francophone dans la municipalité									
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	41	1,4	24	2,7	31	2,3	4	8,6
< 10	100	0,0	19	4,4	24	4,5	51	2,6	6	11,0
10 à 29,9	100	0,0	40	3,8	32	5,0	24	6,4	3 ^E	17,2
30 à 49,9	100	0,0	54	3,0	26	5,5	17	6,9	2 ^E	17,8
50 à 69,9	100	0,0	68	2,6	20	6,8	9	12,3	3 ^E	29,6
>= 70	100	0,0	79	1,7	15	7,3	3	14,7	2 ^E	32,5

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 2.17
Pourcentage des adultes de langue anglaise selon la perception de la vitalité de la communauté anglophone dans leur municipalité par la proportion que représentent les adultes de langue anglaise au sein de leur municipalité, Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Perception de la vitalité de la communauté anglophone dans la municipalité									
	Total		Très forte ou forte		Ni forte ni faible		Très faible ou faible		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	42	2,2	28	3,2	26	3,3	4	9,1
< 10	100	0,0	21	8,9	21	12,0	55	4,8	3 ^E	24,7
10 à 29,9	100	0,0	32	5,3	29	6,2	34	5,7	5 ^E	21,8
30 à 49,9	100	0,0	41	3,2	31	4,3	23	5,5	5	11,7
50 à 69,9	100	0,0	77	3,6	17	15,1	5 ^E	25,0	F	F
>= 70	100	0,0	68	4,0	21	11,2	8 ^E	21,0	3 ^E	27,4

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.1
Pourcentage des adultes de langue française selon la langue parlée avec les amis, régions sélectionnées, 2006

Régions	Langue parlée avec les amis													
	Total		Anglais seulement		Surtout anglais		Anglais et français		Surtout français		Français seulement		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Provinces à l'est du Nouveau-Brunswick	100	0,0	41	6,3	21	10,6	13	11,5	17	6,6	8	9,8	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	6	7,7	7	7,8	9	7,4	31	4,1	48	2,6	x	x
Ontario	100	0,0	30	3,6	24	4,4	15	5,6	18	4,1	12	4,4	1 ^E	29,0
Provinces à l'ouest de l'Ontario	100	0,0	55	2,6	24	5,2	10	7,8	7	9,3	3 ^E	17,2	x	x

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.2
Pourcentage des adultes de langue française selon la langue parlée lors des contacts avec les institutions, régions sélectionnées, 2006

Régions	Langue utilisée avec les institutions											
	Total		Anglais seulement		Surtout anglais		Anglais et français		Surtout français		Français seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Provinces à l'est du Nouveau-Brunswick	100	0,0	57	4,0	26	7,6	10	8,9	6	10,4	F	F
Nouveau-Brunswick	100	0,0	8	7,0	9	6,8	13	5,9	27	4,1	43	2,7
Ontario	100	0,0	39	2,7	26	3,9	16	4,2	12	6,1	6	5,6
Province à l'ouest de l'Ontario	100	0,0	73	1,7	21	5,5	4	10,3	1	13,9	F	F

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.3
Pourcentage des adultes de langue française selon la langue d'usage pour la consommation des médias (radio, télévision, Internet, journaux), régions sélectionnées, 2006

Régions	Langue utilisée avec les médias											
	Total		Anglais seulement		Surtout anglais		Anglais et français		Surtout français		Français seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Provinces à l'est du Nouveau-Brunswick	100	0,0	45	5,6	42	6,3	10	13,6	2 ^E	26,0	F	F
Nouveau-Brunswick	100	0,0	11	6,7	22	4,4	26	4,7	23	5,2	19	6,1
Ontario	100	0,0	30	3,5	39	3,0	20	4,0	8	5,9	3	8,7
Province à l'ouest de l'Ontario	100	0,0	51	3,0	37	4,1	10	8,4	2	16,4	F	F

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.4
Pourcentages des adultes de langue française selon la langue utilisée avec le réseau immédiat, régions sélectionnées, 2006

Régions	Langue utilisée avec le réseau immédiat											
	Total		Anglais seulement		Surtout anglais		Anglais et français		Surtout français		Français seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Provinces à l'est du Nouveau-Brunswick	100	0,0	46	5,4	18	10,7	16	8,6	11	7,8	9	9,2
Nouveau-Brunswick	100	0,0	6	7,6	6	7,4	14	5,6	23	4,5	51	2,2
Ontario	100	0,0	34	3,2	23	4,2	20	4,1	14	5,4	9	4,6
Province à l'ouest de l'Ontario	100	0,0	60	2,4	22	5,7	12	7,0	4	9,0	2	16,3

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5
Pourcentage des adultes de langue française selon l'indice général d'utilisation des langues, Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée											
	Total		Anglais seulement		Surtout anglais		Anglais et français		Surtout français		Français seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	47	7,3	41	7,7	9	13,0	3 ^E	30,6	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	39	7,5	36	7,8	19	10,6	5 ^E	19,5	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	38	8,2	33	9,0	21	8,1	8 ^E	16,9	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	4	10,1	11	5,7	19	4,8	36	3,7	30	4,2
Ontario	100	0,0	26	3,9	36	3,1	22	3,6	12	5,7	3	7,1
Manitoba	100	0,0	38	7,4	38	7,5	18	9,1	5	15,9	x	x
Saskatchewan	100	0,0	64	3,8	26	8,4	9 ^E	17,5	F	F	x	x
Alberta	100	0,0	59	4,2	34	7,1	6	15,7	F	F	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	64	4,1	32	8,0	4 ^E	21,8	x	x	0	0,0
Territoires	100	0,0	32 ^E	17,6	47	13,5	16 ^E	24,8	x	x	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	27	1,8	34	1,6	20	2,3	14	2,6	5	3,6

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5a

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont été membres d'organismes, de réseaux ou d'associations au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la langue utilisée lors de ces activités, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée lors des activités communautaires													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus en français qu'en anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	44	14,0	F	F	F	F	11 ^E	31,6	26 ^E	16,8	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	34	14,9	F	F	9 ^E	23,8	12 ^E	21,7	37	14,0	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	50	12,6	17 ^E	25,9	7 ^E	25,8	8 ^E	29,6	11 ^E	21,2	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	7 ^E	16,8	8 ^E	18,8	13	13,9	13	13,9	57	4,8	2 ^E	28,5
Québec	100	0,0	30	5,9	23	7,6	19	8,6	9	11,6	10	10,3	9	16,3
Ontario	100	0,0	28	7,8	15	13,6	13	11,5	10	10,1	31	6,3	3 ^E	27,9
Manitoba	100	0,0	30 ^E	17,5	18 ^E	23,6	16 ^E	31,9	7 ^E	23,0	26 ^E	16,8	x	x
Saskatchewan	100	0,0	57	7,4	7 ^E	23,8	F	F	8	28,4	13 ^E	18,6	11 ^E	28,3
Alberta	100	0,0	63	6,7	12 ^E	22,9	4 ^E	33,1	6	28,2	10 ^E	23,0	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	55	9,2	11 ^E	28,9	F	F	12	29,3	13 ^E	24,6	x	x
Territoires	100	0,0	25 ^E	32,1	F	F	x	x	x	x	42 ^E	22,6	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	31	4,5	13	9,2	11	8,0	10	7,0	31	4,1	4	16,0

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5b
Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu recours à d'autres services de santé au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la langue utilisée avec le professionnel de la santé, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec le professionnel des autres services de santé									
	Total		Anglais		Anglais et français		Français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	93	2,5	x	x	F	F	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	90	4,0	x	x	F	F	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	84	3,4	5 ^E	31,6	10 ^E	22,0	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	17	7,3	4	14,6	79	1,7	x	x
Québec	100	0,0	51	3,1	7	11,3	41	3,7	2 ^E	23,7
Ontario	100	0,0	71	2,0	7	11,3	20	5,8	F	F
Manitoba	100	0,0	81	4,3	F	F	14 ^E	22,2	x	x
Saskatchewan	100	0,0	89	3,7	x	x	x	x	x	x
Alberta	100	0,0	93	2,9	x	x	x	x	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	95	2,4	x	x	x	x	x	x
Territoires	100	0,0	77	10,8	x	x	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	60	1,8	5	8,4	33	3,0	1 ^E	26,0

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5c

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu recours aux services d'un avocat et/ou d'un notaire au cours des deux années précédant l'enquête selon la langue utilisée avec ce professionnel, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec l'avocat et/ou le notaire													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus en français qu'en anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	92	2,6	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	74	7,6	x	x	x	x	x	x	13 ^E	30,0	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	73	5,8	x	x	5 ^E	27,2	x	x	12 ^E	17,1	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	21	9,5	F	F	7 ^E	17,0	8 ^E	17,8	57	4,5	4 ^E	26,6
Québec	100	0,0	47	3,6	11	9,5	10	10,7	7	14,8	17	7,0	7 ^E	17,9
Ontario	100	0,0	55	4,0	5 ^E	16,9	7	12,4	4	15,0	24	8,5	4 ^E	21,4
Manitoba	100	0,0	64	7,0	9 ^E	32,7	F	F	F	F	11 ^E	21,8	F	F
Saskatchewan	100	0,0	65	8,4	F	F	x	x	x	x	F	F	25 ^E	22,5
Alberta	100	0,0	85	3,4	F	F	x	x	x	x	F	F	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	86	4,3	x	x	x	x	x	x	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	61	15,7	x	x	x	x	x	x	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	55	2,5	4	12,8	6	9,2	4	10,8	26	4,9	5	12,7

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5d

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont fait du bénévolat au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la langue utilisée lors de ces activités, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée lors des activités de bénévolat													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus en français qu'en anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	43	13,4	12 ^E	29,9	19 ^E	30,5	F	F	18 ^E	23,4	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	25	14,9	14 ^E	31,5	25 ^E	17,5	15 ^E	21,4	19	15,7	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	39	15,7	11 ^E	25,2	17	14,9	13 ^E	20,7	14 ^E	19,6	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	9	15,1	8	15,3	18	9,9	21	10,3	42	6,2	F	F
Québec	100	0,0	30	6,5	21	9,2	19	8,4	9	11,6	11	10,9	10 ^E	17,7
Ontario	100	0,0	28	7,2	16	9,7	22	7,8	10	9,3	21	8,5	4 ^E	27,3
Manitoba	100	0,0	38	12,5	21 ^E	21,1	17	15,9	8 ^E	18,3	12	16,0	x	x
Saskatchewan	100	0,0	54	7,4	11 ^E	19,5	9 ^E	20,8	7 ^E	27,4	7 ^E	26,4	12 ^E	27,7
Alberta	100	0,0	62	6,7	18 ^E	18,0	7 ^E	20,0	6 ^E	22,5	3 ^E	29,1	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	65	7,7	10 ^E	30,3	F	F	F	F	F	F	x	x
Territoires	100	0,0	43 ^E	20,5	F	F	x	x	x	x	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	32	4,0	14	6,7	18	5,5	11	6,2	21	5,3	4 ^E	17,5

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV : coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5e

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la langue utilisée avec les employés des commerces qu'ils fréquentent le plus souvent, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec les employés des commerces													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus en français qu'en anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	82	2,6	14	13,8	3 ^E	30,7	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	58	4,9	27	9,6	9	12,8	3 ^E	18,1	2 ^E	26,8	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	61	3,7	12	11,7	10	10,1	8	10,3	7	11,3	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	9	5,9	14	4,8	19	5,0	23	5,3	34	3,6	1 ^E	21,1
Québec	100	0,0	19	3,6	18	4,0	22	3,5	22	3,4	17	4,2	3	16,1
Ontario	100	0,0	44	2,3	26	3,8	16	4,4	7	5,3	6	5,7	1 ^E	21,4
Manitoba	100	0,0	59	4,2	25	8,7	10	12,7	3 ^E	18,1	2 ^E	22,2	F	F
Saskatchewan	100	0,0	74	3,6	15	11,5	2 ^E	20,3	x	x	x	x	8 ^E	27,3
Alberta	100	0,0	80	2,5	15	11,5	3 ^E	32,5	x	x	x	x	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	86	2,1	11	14,1	x	x	x	x	0	0,0	F	F
Territoires	100	0,0	69	8,3	24 ^E	21,3	x	x	0	0,0	0	0,0	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	44	1,3	21	2,9	14	3,1	9	3,6	11	3,0	1	12,1

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5f

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu recours aux services d'un employé du gouvernement fédéral au cours des deux années précédant l'enquête selon la fréquence d'utilisation de la langue minoritaire, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Fréquence d'utilisation de la langue minoritaire avec un employé du gouvernement fédéral													
	Total		Toujours		Souvent		Parfois		Rarement		Jamais		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	31 ^E	17,2	14 ^E	25,0	19 ^E	26,8	13 ^E	32,8	21 ^E	23,1	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	16 ^E	20,0	20 ^E	22,7	29 ^E	18,7	F	F	21 ^E	22,5	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	29 ^E	17,7	16 ^E	32,3	19 ^E	23,7	F	F	8 ^E	23,9	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	60	3,8	17	9,4	11	12,8	5 ^E	27,9	3 ^E	22,2	4 ^E	22,4
Québec	100	0,0	53	3,1	19	6,5	13	8,8	4	14,3	4	12,5	7	14,5
Ontario	100	0,0	33	5,1	23	7,4	18	7,9	9	11,9	13	9,9	4 ^E	19,9
Manitoba	100	0,0	29	14,1	16 ^E	18,7	17 ^E	23,8	8 ^E	31,1	19 ^E	27,6	9 ^E	28,3
Saskatchewan	100	0,0	14 ^E	17,3	11 ^E	23,7	15 ^E	20,6	9 ^E	27,7	22 ^E	17,8	28 ^E	20,4
Alberta	100	0,0	25	14,7	15 ^E	19,4	15 ^E	17,5	10 ^E	22,6	28	14,0	7 ^E	28,5
Colombie-Britannique	100	0,0	24	15,9	16 ^E	18,5	11 ^E	20,3	15 ^E	19,9	24	15,1	9 ^E	29,4
Territoires	100	0,0	28 ^E	28,8	F	F	18 ^E	30,0	F	F	23 ^E	29,0	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	37	3,2	20	5,2	15	5,6	9	8,1	14	6,3	6	11,1

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5g

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu recours aux services d'un employé de leur ville au cours des deux années précédant l'enquête selon la fréquence d'utilisation de la langue minoritaire, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Fréquence d'utilisation de la langue minoritaire avec un employé municipal													
	Total		Toujours		Souvent		Rarement		Parfois		Jamais		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	x	x	x	x	F	F	x	x	85	4,1	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	F	F	F	F	22 ^E	25,0	9 ^E	28,3	40	15,3	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	15 ^E	21,2	5 ^E	29,9	F	F	22 ^E	33,2	40 ^E	17,2	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	65	3,2	13	10,4	8	13,1	6	16,1	5	16,4	3 ^E	26,1
Québec	100	0,0	28	4,8	17	7,0	17	7,4	13	8,5	15	6,4	8	13,5
Ontario	100	0,0	21	5,6	18	7,1	16	8,3	10	13,3	31	6,5	5 ^E	18,7
Manitoba	100	0,0	19 ^E	22,3	16 ^E	22,3	18 ^E	23,2	15 ^E	24,9	24 ^E	18,4	F	F
Saskatchewan	100	0,0	F	F	F	F	8 ^E	28,1	16 ^E	25,6	43	12,3	25 ^E	23,2
Alberta	100	0,0	F	F	F	F	10 ^E	27,2	12 ^E	22,0	61	7,2	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	x	x	x	x	x	x	17 ^E	25,6	70	7,2	F	F
Territoires	100	0,0	x	x	x	x	x	x	x	x	72	10,8	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	27	3,8	14	5,6	12	6,6	10	8,6	31	4,4	6	12,0

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5h

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu recours aux services d'un employé du gouvernement provincial au cours des deux années précédant l'enquête selon la fréquence d'utilisation de la langue minoritaire, province et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Fréquence d'utilisation de la langue minoritaire avec un employé du gouvernement provincial													
	Total		Toujours		Souvent		Rarement		Parfois		Jamais		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	F	F	x	x	11 ^E	26,4	10 ^E	27,8	58	10,0	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	9 ^E	19,1	13 ^E	28,2	24 ^E	18,1	16 ^E	22,6	34 ^E	17,2	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	11 ^E	25,9	5 ^E	23,2	21	25,9	22 ^E	27,1	31	15,7	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	59	3,4	20	7,6	11	12,9	3 ^E	21,0	4 ^E	17,4	3 ^E	23,2
Québec	100	0,0	27	4,6	17	6,1	19	6,0	14	7,2	16	6,1	7	13,1
Ontario	100	0,0	27	6,4	17	7,2	17	8,1	13	9,5	21	8,7	5 ^E	18,4
Manitoba	100	0,0	20 ^E	19,6	15 ^E	25,5	25 ^E	18,4	11 ^E	25,6	21 ^E	20,5	8 ^E	28,5
Saskatchewan	100	0,0	7 ^E	28,2	F	F	7 ^E	20,9	12 ^E	23,2	42	12,2	27 ^E	21,7
Alberta	100	0,0	6 ^E	28,3	F	F	20 ^E	21,5	11 ^E	25,0	48	10,1	8 ^E	28,9
Colombie-Britannique	100	0,0	7 ^E	22,4	F	F	9 ^E	27,8	14 ^E	22,3	58	7,7	9 ^E	28,7
Territoires	100	0,0	x	x	x	x	16 ^E	28,0	17 ^E	27,5	40 ^E	18,7	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	31	3,6	15	5,1	15	5,7	11	6,9	23	5,1	5	10,6

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5i
Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la langue parlée avec les amis, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue parlée avec les amis													
	Total		Seulement anglais		Plutôt anglais		Français et anglais à égalité		Plutôt français		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	54	6,2	26	10,7	10 ^E	21,1	5	11,0	4 ^E	24,8	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	40	7,3	23	11,7	13	14,1	18	11,1	6	16,0	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	41	7,7	20	13,3	14	13,6	17	7,5	8	11,2	0	0,0
Nouveau-Brunswick	100	0,0	6	7,7	7	7,8	9	7,4	31	4,1	48	2,6	x	x
Québec	100	0,0	40	2,3	27	3,0	13	5,0	8	5,6	7	5,9	4	9,1
Ontario	100	0,0	30	3,6	24	4,4	15	5,6	18	4,1	12	4,4	1 ^E	29,0
Manitoba	100	0,0	41	6,8	23	10,0	14	13,4	16	12,7	5	15,7	x	x
Saskatchewan	100	0,0	65	3,7	20	9,9	9 ^E	18,5	5 ^E	20,6	F	F	x	x
Alberta	100	0,0	57	4,5	23	9,5	10	13,7	5 ^E	18,0	F	F	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	60	4,4	27	9,1	8 ^E	17,7	3 ^E	25,5	F	F	x	x
Territoires	100	0,0	33 ^E	17,1	33 ^E	16,6	16 ^E	32,9	11 ^E	29,8	F	F	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	31	2,1	20	3,1	13	4,0	18	2,7	18	2,2	1 ^E	24,0

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5j
Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la langue utilisée pour compléter des formulaires, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée pour compléter des formulaires													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	60	5,4	19	12,7	12 ^E	18,5	6 ^E	23,7	3 ^E	23,3	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	56	5,2	27	10,3	11 ^E	17,3	4 ^E	26,2	2 ^E	30,5	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	64	4,2	21	10,2	9 ^E	18,6	1 ^E	30,5	F	F	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	16	4,9	15	5,5	16	6,3	15	6,5	35	3,9	3	16,2
Québec	100	0,0	46	2,0	20	4,0	15	4,4	8	6,1	8	5,6	3	15,1
Ontario	100	0,0	43	2,5	23	4,4	14	5,4	8	5,7	10	7,0	2 ^E	16,8
Manitoba	100	0,0	56	4,8	21	10,2	13	15,0	4	15,4	4 ^E	25,5	2 ^E	28,5
Saskatchewan	100	0,0	67	4,0	16	11,4	5 ^E	20,6	2 ^E	30,0	1 ^E	28,9	8 ^E	26,9
Alberta	100	0,0	70	3,4	18	10,6	7 ^E	21,7	1 ^E	32,3	F	F	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	70	3,5	19	10,8	5 ^E	24,4	3 ^E	29,7	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	52	11,6	18 ^E	21,0	16 ^E	28,6	x	x	x	x	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	54	1,6	20	3,1	13	3,8	8	4,0	13	3,7	2	9,4

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5k
Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la langue parlée à la maison, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue parlée à la maison													
	Total		Seulement anglais		Plutôt anglais		Français et anglais à égalité		Plutôt français		Seulement français		Ni français ni anglais	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	62	5,0	12 ^E	18,2	7 ^E	20,3	5 ^E	17,8	13	12,6	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	49	6,2	8 ^E	18,5	11 ^E	18,2	10	14,6	22	10,1	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	44	6,8	10 ^E	17,3	5 ^E	19,6	13	14,0	28	8,0	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	9	6,2	2	13,0	4	12,1	12	6,7	72	1,4	x	x
Québec	100	0,0	50	1,7	15	4,2	7	7,1	4	8,7	5	7,6	19	3,1
Ontario	100	0,0	32	3,3	8	8,3	8	7,6	14	5,8	32	3,1	6	10,3
Manitoba	100	0,0	40	6,9	14 ^E	18,6	8 ^E	17,0	14	13,3	22	8,0	x	x
Saskatchewan	100	0,0	67	3,3	9	15,3	9 ^E	17,9	5 ^E	18,7	9	13,5	F	F
Alberta	100	0,0	55	4,6	12	15,9	8 ^E	17,5	7	16,5	11	11,2	7 ^E	19,9
Colombie-Britannique	100	0,0	60	4,1	9 ^E	16,8	7 ^E	17,2	6 ^E	20,1	11	14,9	8 ^E	21,3
Territoires	100	0,0	48	12,4	F	F	F	F	16 ^E	29,0	21 ^E	20,4	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	32	2,0	8	5,8	7	5,4	12	4,1	36	1,6	5	8,4

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5I

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu recours aux services d'une infirmière au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la langue utilisée avec le professionnel de la santé, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec l'infirmière									
	Total		Anglais		Anglais et français		Français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	95	1,4	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	88	2,7	6 ^E	31,7	5 ^E	29,3	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	82	4,1	6 ^E	25,9	10 ^E	23,4	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	15	9,0	5 ^E	17,0	80	1,9	x	x
Québec	100	0,0	52	3,5	10	11,7	37	4,8	F	F
Ontario	100	0,0	57	3,7	10	11,8	29	6,0	F	F
Manitoba	100	0,0	75	5,9	11 ^E	30,0	14 ^E	21,6	x	x
Saskatchewan	100	0,0	90	3,0	x	x	x	x	x	x
Alberta	100	0,0	90	2,9	F	F	3 ^E	32,6	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	99	0,6	x	x	0	0,0	x	x
Territoires	100	0,0	85	8,0	x	x	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	54	2,4	7	9,1	36	3,3	F	F

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5m
Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu recours à la ligne d'information sur la santé au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la langue utilisée avec le professionnel de la santé, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec le professionnel de la santé									
	Total		Anglais		Anglais et français		Français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	62 ^E	32,6	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	69 ^E	23,5	0	0,0	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	12	14,1	4 ^E	27,3	81	2,7	F	F
Québec	100	0,0	40	7,3	7 ^E	19,7	51	5,8	F	F
Ontario	100	0,0	61	5,0	5 ^E	19,9	32	8,7	3 ^E	31,6
Manitoba	100	0,0	69	11,5	x	x	23 ^E	32,1	x	x
Saskatchewan	100	0,0	82	7,7	x	x	0	0,0	x	x
Alberta	100	0,0	95	2,6	x	x	x	x	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	87	7,9	x	x	x	x	x	x
Territoires	x	x	x	x	x	x	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	53	4,0	4	14,7	40	4,9	3 ^E	22,1

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5n

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui naviguent sur l'Internet selon la langue utilisée pour y naviguer, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée pour naviguer sur l'Internet													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	30	13,2	38	11,0	22	15,4	4 ^E	11,0	F	F	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	47	8,7	31	12,0	17 ^E	23,5	F	11,1	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	47	8,2	35	10,8	11 ^E	25,0	F	7,5	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	22	6,8	29	5,6	26	6,9	11	4,1	10	14,1	3 ^E	22,5
Québec	100	0,0	59	1,9	24	4,1	9	6,6	2	5,6	2	16,5	5	13,7
Ontario	100	0,0	36	3,8	34	4,0	19	4,8	5	4,1	2	13,6	4 ^E	26,4
Manitoba	100	0,0	52	6,7	27	11,5	13 ^E	17,3	3 ^E	12,7	x	x	4 ^E	30,2
Saskatchewan	100	0,0	58	6,3	16	13,4	10 ^E	17,9	3 ^E	20,6	x	x	14 ^E	24,4
Alberta	100	0,0	58	5,5	26	11,2	10	15,5	2 ^E	18,0	x	x	3 ^E	33,2
Colombie-Britannique	100	0,0	54	5,9	28	10,2	10 ^E	17,7	3 ^E	25,5	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	52	12,2	21 ^E	22,7	20 ^E	22,1	x	29,8	x	x	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	38	2,4	32	2,9	18	3,6	5	7,2	3	9,4	4	15,7

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5o

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui lisent des journaux selon la langue de lecture, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue de lecture des journaux													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	69	5,8	19 ^E	18,3	9 ^E	25,9	x	x	F	F	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	59	5,2	27	10,0	11 ^E	18,6	F	F	F	F	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	79	3,7	14 ^E	17,1	3 ^E	21,0	x	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	18	5,2	12	6,9	18	7,1	12	8,5	39	3,8	1 ^E	28,0
Québec	100	0,0	44	2,5	19	4,6	14	5,4	7	7,2	13	5,3	4	15,3
Ontario	100	0,0	55	2,3	18	5,8	13	6,1	5	9,0	7	6,7	3 ^E	28,0
Manitoba	100	0,0	62	4,6	24	9,8	8 ^E	16,9	2 ^E	29,5	1 ^E	29,1	F	F
Saskatchewan	100	0,0	73	4,0	12	13,5	4 ^E	30,3	F	F	x	x	8 ^E	30,1
Alberta	100	0,0	81	3,0	11 ^E	19,5	4 ^E	23,6	x	x	x	x	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	85	2,6	9 ^E	18,7	F	F	x	x	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	59	10,6	25 ^E	21,8	F	F	x	x	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	53	1,5	16	4,0	12	4,4	5	5,8	12	3,6	3 ^E	16,7

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5p

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui lisent des livres selon la langue de lecture, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue de lecture de livres													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	40	9,6	27	13,6	18	14,7	8 ^E	24,6	6 ^E	19,3	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	53	6,3	26	12,9	15	16,2	5 ^E	31,2	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	51	7,1	24	11,4	14 ^E	19,1	F	F	F	F	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	17	6,1	18	6,4	22	5,9	16	7,4	26	5,6	1 ^E	28,3
Québec	100	0,0	62	1,5	16	5,0	9	5,9	3	9,3	4	9,5	5	11,1
Ontario	100	0,0	33	3,6	26	4,7	21	4,8	9	7,5	8	7,0	3 ^E	26,5
Manitoba	100	0,0	46	7,4	31	9,8	14	14,9	3 ^E	22,3	2 ^E	27,4	4 ^E	31,2
Saskatchewan	100	0,0	53	6,0	23	10,3	10 ^E	18,4	3 ^E	24,4	2 ^E	31,0	9 ^E	28,9
Alberta	100	0,0	48	6,1	29	9,4	15	14,9	3 ^E	20,4	F	F	3 ^E	32,2
Colombie-Britannique	100	0,0	49	6,4	27	9,3	14	13,2	5 ^E	26,8	F	F	F	F
Territoires	100	0,0	39 ^E	16,7	28 ^E	21,0	15 ^E	24,6	13 ^E	31,5	5 ^E	32,6	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	34	2,3	25	3,1	20	3,4	9	5,1	10	4,4	3	15,7

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5q

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu recours aux services de leur médecin de famille au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la langue utilisée avec le professionnel de la santé, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec le médecin de famille									
	Total		Anglais		Anglais et français		Français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	90	2,3	x	x	9 ^E	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	97	1,4	x	x	x		x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	79	3,2	5 ^E	31,7	16	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	20	4,4	3	15,3	77	2,7	x	x
Québec	100	0,0	72	1,3	5	13,4	19	5,8	5	9,7
Ontario	100	0,0	63	2,1	4	10,9	31	8,7	3	24,6
Manitoba	100	0,0	80	2,9	3 ^E	23,2	15	32,1	x	x
Saskatchewan	100	0,0	95	1,3	x	x	x	0,0	F	F
Alberta	100	0,0	95	1,5	x	x	3 ^E	x	x	x
Colombie-Britannique	100	0,0	96	1,2	x	x	x	x	x	x
Territoires	x	x	90	5,7	x	x	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	69	1,3	3	8,1	35	4,9	2	20,6

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5r

Pourcentage d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu affaire aux services de la Gendarmerie royale du Canada au cours des deux années précédant l'enquête selon la langue utilisée à ces occasions, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec le service de la Gendarmerie royale du Canada													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	81	7,4	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	58	16,2	x	x	F	F	x	x	F	F	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	49	16,1	F	F	F	F	F	F	15 ^E	24,2	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	11	15,1	3 ^E	25,4	12 ^E	17,4	7 ^E	21,7	61	5,1	6 ^E	25,9
Québec	100	0,0	F	F	x	x	F	F	x	x	12 ^E	32,2	67	9,3
Ontario	100	0,0	F	F	x	x	x	x	x	x	x	x	44 ^E	27,1
Manitoba	100	0,0	45 ^E	17,6	F	F	F	F	x	x	12 ^E	30,9	F	F
Saskatchewan	100	0,0	49	14,9	F	F	x	x	x	x	x	x	41 ^E	19,0
Alberta	100	0,0	62	9,9	F	F	F	F	x	x	x	x	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	75	7,9	x	x	x	x	x	x	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	73	11,9	x	x	x	x	x	x	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	38	7,2	5 ^E	17,4	10	13,2	4 ^E	18,0	29	7,5	14	12,5

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5s

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu affaire aux services de la police municipale au cours des deux années précédant l'enquête selon la langue utilisée à ces occasions, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec le service de police municipal													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	94	3,3	0	0,0	x	x	0	0,0	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	88	5,6	x	x	x	x	0	0,0	0	0,0	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	72	13,6	x	x	x	x	0	0,0	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	15 ^E	17,5	x	x	9 ^E	24,2	F	F	58	7,5	13 ^E	25,4
Québec	100	0,0	22	6,5	7	13,5	10	10,9	13	10,1	40	4,4	7 ^E	17,7
Ontario	100	0,0	72	2,9	5 ^E	17,7	8	15,6	2 ^E	30,7	8	13,4	5 ^E	23,3
Manitoba	100	0,0	73	7,9	x	x	x	x	x	x	F	F	F	F
Saskatchewan	100	0,0	51 ^E	17,0	x	x	x	x	0	0,0	x	x	46 ^E	19,3
Alberta	100	0,0	83	7,0	x	x	x	x	x	x	x	x	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	77	8,5	x	x	x	x	0	0,0	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	x	x	x	x	0	0,0	x	x	0	0,0	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	67	2,5	4	15,3	6	13,1	2 ^E	33,0	12	8,6	8	12,6

CV : coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5t

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont eu affaire aux services de la police provinciale au cours des deux années précédant l'enquête selon la langue utilisée à ces occasions, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec le service de police provincial													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	94	3,0	x	x	x	x	0	0,0	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	x	x	x	x	0	0,0	0	0,0	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	x	x	x	x	x	x	0	0,0	0	0,0	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	F	F	x	x	x	x	x	x	33 ^E	23,4	45 ^E	20,3
Québec	100	0,0	19	11,7	4 ^E	24,7	7 ^E	28,9	15 ^E	22,3	33	9,0	22	16,1
Ontario	100	0,0	48	6,9	9 ^E	17,5	8	15,8	4 ^E	24,6	23	11,8	9 ^E	23,3
Manitoba	100	0,0	F	F	0	0,0	x	x	0	0,0	x	x	54 ^E	24,1
Saskatchewan	100	0,0	x	x	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	93 ^E	4,7
Alberta	100	0,0	F	F	0	0,0	x	x	x	x	x	x	44 ^E	30,3
Colombie-Britannique	100	0,0	x	x	0	0,0	x	x	0	0,0	x	x	64 ^E	30,0
Territoires	100	0,0	x	x	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	43	6,8	7 ^E	17,1	7	15,2	3 ^E	23,0	21	10,8	18	12,1

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5u

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui écoutent la radio selon la langue d'écoute, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue d'écoute de la radio													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	62	5,7	15	15,1	13	15,7	5 ^E	32,3	5 ^E	31,1	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	58	5,7	17	12,5	14	15,5	6 ^E	23,3	F	F	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	56	5,7	18	14,1	13	13,0	7	15,1	3 ^E	20,3	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	19	4,9	13	7,0	23	5,5	15	6,9	28	4,7	1 ^E	25,4
Québec	100	0,0	52	2,0	21	4,2	13	4,5	4	10,1	6	8,6	4	13,2
Ontario	100	0,0	45	2,7	20	5,2	16	5,0	8 ^E	7,1	9	6,2	3 ^E	25,4
Manitoba	100	0,0	59	5,1	19	11,1	9 ^E	17,7	4 ^E	23,7	5 ^E	29,3	F	F
Saskatchewan	100	0,0	57	5,4	21	11,6	7 ^E	19,7	F	F	2 ^E	30,9	11 ^E	24,1
Alberta	100	0,0	69	3,9	15	13,0	10 ^E	19,9	F	F	2 ^E	29,5	3 ^E	33,2
Colombie-Britannique	100	0,0	56	5,5	24	12,3	9 ^E	18,8	4 ^E	29,0	4 ^E	29,7	F	F
Territoires	100	0,0	44	14,7	29 ^E	21,9	F	F	x	x	F	F	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	43	1,8	18	3,4	16	3,5	8	4,8	12	3,7	3	15,6

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5v

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont fourni du soutien pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la langue utilisée à ces occasions, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée lors du soutien pour les activités de tous les jours													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	68	8,9	15 ^E	30,4	x	x	x	x	9 ^E	33,0	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	48	10,9	7 ^E	31,3	13 ^E	23,1	7 ^E	20,5	23 ^E	16,7	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	41	13,4	6 ^E	29,4	8 ^E	24,8	6 ^E	21,9	29	13,4	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	6 ^E	20,3	2 ^E	28,2	7	15,5	9 ^E	16,9	74	3,0	2 ^E	24,7
Québec	100	0,0	52	3,4	7	13,5	6	13,2	4 ^E	22,3	10	10,1	21	7,9
Ontario	100	0,0	29	7,4	7	13,5	11	10,5	7	13,0	40	5,5	6 ^E	18,2
Manitoba	100	0,0	35	15,1	9 ^E	31,2	13 ^E	27,7	13 ^E	30,0	26	13,4	F	F
Saskatchewan	100	0,0	48	9,8	8 ^E	28,9	8 ^E	21,0	F	F	9 ^E	25,5	22 ^E	23,2
Alberta	100	0,0	58	7,7	10 ^E	24,7	7 ^E	24,9	F	F	11 ^E	23,2	13 ^E	26,9
Colombie-Britannique	100	0,0	64	7,8	F	F	10 ^E	29,4	F	F	F	F	F	F
Territoires	100	0,0	60 ^E	16,7	x	x	x	x	x	x	F	F	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	30	4,5	6	9,4	10	7,2	7	8,8	41	3,5	6	11,5

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5w

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui ont pratiqué des sports organisés au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la langue utilisée lors de ces activités, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée lors de la pratique de sports organisés													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	75	5,8	17 ^E	21,7	x	x	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	50	12,2	F	F	16 ^E	21,0	5 ^E	30,7	F	F	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	53	10,8	14 ^E	25,1	11 ^E	18,9	8 ^E	28,7	4 ^E	26,9	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	7	15,0	8	14,2	20	9,0	18	11,5	43	5,9	5 ^E	22,7
Québec	100	0,0	20	6,0	20	7,2	25	5,6	13	9,7	11	8,7	10	13,1
Ontario	100	0,0	40	5,4	18	7,5	18	7,5	8	11,1	7	11,3	9 ^E	24,8
Manitoba	100	0,0	53	8,9	18 ^E	20,7	14 ^E	18,2	3 ^E	27,5	2 ^E	29,1	9 ^E	29,4
Saskatchewan	100	0,0	53	10,6	10 ^E	25,5	F	F	x	x	x	x	31 ^E	19,7
Alberta	100	0,0	69	6,3	14 ^E	23,2	F	F	x	x	x	x	8 ^E	32,0
Colombie-Britannique	100	0,0	73	6,2	9 ^E	24,2	F	F	x	x	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	76	10,5	F	F	x	x	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	38	3,6	14	5,8	16	5,4	9	7,9	14	6,0	8	14,7

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5x

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui regardent la télévision selon la langue d'écoute, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue d'écoute de la télévision													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	32	11,4	41	9,0	18	13,3	6 ^E	22,3	F	F	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	44	7,0	39	8,6	15	13,8	2 ^E	31,6	0	0,0	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	46	6,6	35	8,7	12 ^E	18,1	F	F	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	13	5,4	29	4,1	27	4,7	17	6,2	13	8,8	1 ^E	24,5
Québec	100	0,0	43	2,2	35	2,7	14	4,9	3	8,9	1	15,8	4	12,8
Ontario	100	0,0	29	3,7	37	3,0	19	4,2	8	7,0	3	9,2	2 ^E	27,4
Manitoba	100	0,0	39	7,2	42	6,7	13	14,9	3 ^E	23,4	1 ^E	30,8	2 ^E	33,0
Saskatchewan	100	0,0	46	5,9	33	7,4	8 ^E	18,4	3 ^E	25,5	x	x	9 ^E	25,6
Alberta	100	0,0	43	6,1	41	6,2	10 ^E	16,8	3 ^E	21,6	x	x	2 ^E	32,9
Colombie-Britannique	100	0,0	39	7,1	42	7,1	12	13,3	3 ^E	26,2	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	36 ^E	17,9	31 ^E	19,5	22 ^E	21,3	F	F	x	x	0	0,0
Canada moins le Québec	100	0,0	29	2,3	36	2,0	19	2,8	9	4,4	5	6,2	2	16,3

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.5y

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle selon la langue parlée avec leurs voisins immédiats, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue utilisée avec les voisins immédiats													
	Total		Seulement anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement français		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	79	2,4	11	13,8	5 ^E	16,6	2	14,1	2 ^E	21,1	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	55	5,1	18	13,4	11	12,6	7	11,8	8	13,9	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	51	5,6	14	14,2	11	10,7	9	9,5	12	9,4	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	10	5,3	6	8,1	14	5,7	21	5,4	49	2,5	1 ^E	19,2
Québec	100	0,0	29	2,8	21	3,9	19	3,8	12	5,2	15	4,0	4	11,4
Ontario	100	0,0	45	2,3	18	4,7	19	4,6	8	5,2	9	4,6	1 ^E	17,1
Manitoba	100	0,0	52	5,0	17	10,7	17	9,3	8	15,6	3	15,2	F	F
Saskatchewan	100	0,0	68	3,9	15	10,9	4 ^E	17,0	1 ^E	23,8	F	F	9 ^E	25,5
Alberta	100	0,0	70	3,4	18	12,1	7	14,8	1 ^E	25,8	1 ^E	31,6	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	80	2,6	13	12,3	3 ^E	32,3	x	x	x	x	F	F
Territoires	100	0,0	65	9,3	21 ^E	22,4	F	F	x	x	x	x	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	43	1,5	15	3,5	15	3,3	9	3,5	16	2,1	2	10,9

1. Inclut les réponses inconnues (par exemple, "ne sait pas" et "refus") ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Table 3.6

Moyenne de l'indice général de l'utilisation des langues chez les adultes de langue française selon la langue principale, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Langue principale							
	Total		Anglais		Français		Anglais et français	
	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	2,5	1,4	2,8	2,3	3,2	1,8	4,1
Île-du-Prince-Édouard	1,9	2,4	1,4	2,2	2,8	2,4	2,0	6,8
Nouvelle-Écosse	2,0	2,3	1,5	2,5	2,6	2,7	2,0	8,7
Nouveau-Brunswick	3,7	0,5	2,1	2,5	4,1	0,5	2,8	2,6
Ontario	2,3	0,8	1,6	1,2	3,0	0,9	2,2	1,7
Manitoba	1,9	2,1	1,4	2,2	2,8	2,7	2,2	3,8
Saskatchewan	1,5	2,2	1,3	1,7	2,5	4,8	1,9	5,2
Alberta	1,5	1,7	1,3	1,5	2,1	3,1	1,7	3,4
Colombie-Britannique	1,5	1,8	1,2	1,7	1,9	3,1	1,5	3,6
Territoires	1,9	4,7	1,6	7,1	2,5	6,7	1,8	7,9
Canada moins le Québec	2,4	0,4	1,5	0,8	3,3	0,6	2,1	1,3

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.7

Pourcentage d'adultes de langue française selon l'indice général d'utilisation des langues, Nouveau-Brunswick et régions, 2006

Régions	Langue utilisée											
	Total		Anglais seulement		Surtout anglais		Anglais et français		Surtout français		Français seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Nouveau Brunswick	100	0,0	4	10,1	11	5,7	19	4,8	36	3,7	30	4,2
Nouveau-Brunswick Nord	100	0,0	1 ^E	29,3	3	15,8	12	10,3	36	6,0	48	4,7
Nouveau-Brunswick Reste	100	0,0	20	13,0	35	8,0	19	11,4	18	8,5	8	12,4
Nouveau-Brunswick Sud-Est	100	0,0	3 ^E	19,9	15	9,4	32	5,5	42	4,4	9	11,7

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.8

Pourcentage des adultes de langue française selon l'indice général d'utilisation des langues, Ontario et régions, 2006

Régions	Langue utilisée											
	Total		Anglais seulement		Surtout anglais		Anglais et français		Surtout français		Français seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Ontario	100	0,0	26	3,9	36	3,1	22	3,6	12	5,7	3	7,1
Ontario Nord-Est	100	0,0	14	10,6	39	4,7	30	5,7	14	8,3	4 ^E	17,7
Ontario Ottawa	100	0,0	9	14,0	36	5,8	36	5,4	15	9,6	4 ^E	18,6
Ontario Reste	100	0,0	47	5,6	41	6,6	8 ^E	16,6	F	F	x	x
Ontario Sud-Est	100	0,0	5 ^E	16,9	17	8,3	27	6,2	37	4,8	14	8,2
Ontario Toronto	100	0,0	49	5,1	37	6,6	13	13,6	x	x	0	0,0

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.9

Pourcentage d'adultes de langue anglaise selon divers indices d'utilisation des langues, Québec, 2006

Indices	Langue d'usage									
	Français seulement		Surtout français		Anglais et français		Surtout anglais		Anglais seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Amis	7	5,9	8	5,6	13	5,0	27	3,0	40	2,3
Réseau immédiat	10	5,1	13	4,9	20	3,7	27	3,3	30	2,8
Institutions	8	5,3	17	4,1	20	4,0	26	3,1	29	2,7
Médias	1	14,9	5	7,6	12	4,6	31	2,9	51	1,8
Indice général	2	10,1	12	4,3	22	3,7	36	2,4	27	2,9

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.10
Pourcentage d'adultes de langue anglaise selon l'indice général d'utilisation des langues, Québec et régions, 2006

Régions	Langue utilisée											
	Total		Français seulement		Surtout français		Anglais et français		Surtout anglais		Anglais seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Québec	100	0,0	2	10,1	12	4,3	22	3,7	36	2,4	27	2,9
Québec Estrie et Sud	100	0,0	5 ^E	32,6	14	12,7	27	7,8	28	6,6	26	6,3
Québec Est	100	0,0	F	F	19	10,4	13	12,7	21	9,4	43	4,9
Québec Montréal	100	0,0	1	15,9	11	5,8	22	4,5	39	2,7	27	3,5
Québec Ouest	100	0,0	x	x	11 ^E	18,8	19	10,8	26	7,9	43	5,8
Québec et environs	100	0,0	18	11,4	52	4,9	21	9,0	6	15,4	3 ^E	30,7
Québec Reste	100	0,0	12 ^E	19,5	28	9,3	24	9,7	21	9,4	15	9,3

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.11
Pourcentage des adultes de langue française selon l'indice général d'utilisation des langues par la proportion d'adultes de langue française dans la municipalité, Canada moins le Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Langue utilisée											
	Total		Anglais seulement		Surtout anglais		Anglais et français		Surtout français		Français seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	28	2,2	30	2,3	19	2,6	15	3,2	8	3,6
< 10	100	0,0	53	2,4	37	3,6	8	8,2	F	F	x	x
10 à 29,9	100	0,0	15	7,5	39	4,2	31	4,7	12	8,7	3 ^E	16,6
30 à 49,9	100	0,0	10	10,3	40	4,1	31	4,6	15	7,3	3 ^E	19,4
50 à 69,9	100	0,0	3 ^E	18,1	17	8,0	40	4,3	33	5,4	8	12,2
>= 70	100	0,0	F	F	3	12,8	16	6,0	43	3,6	37	4,1

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.12

Pourcentage des adultes de langue anglaise selon l'indice général d'utilisation des langues par la proportion d'adultes de langue anglaise dans la municipalité, Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Indice général d'utilisation des langues											
	Total		Français seulement		Surtout français		Anglais et français		Surtout anglais		Anglais seulement	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	2	10,1	12	4,3	22	3,7	36	2,4	27	2,9
< 10%	100	0,0	11	12,4	39	6,5	27	10,0	15	11,5	8 ^E	20,9
10% à 29,9%	100	0,0	1 ^E	33,1	13	10,2	29	6,2	36	4,9	21	6,7
30% à 49,9%	100	0,0	1 ^E	19,4	10	7,3	22	5,3	39	3,4	28	4,1
50% à 69,9%	100	0,0	x	x	x	x	10 ^E	17,2	42	8,3	46	7,8
>= 70%	100	0,0	x	x	2 ^E	31,5	8 ^E	19,0	45	5,7	44	5,6

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.13

Moyenne de l'indice général d'utilisation des langues pour les adultes de langue minoritaire selon la proportion d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle dans la municipalité de résidence, Québec et Canada moins le Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Région			
	Québec		Canada moins le Québec	
	Moyenne	CV	Moyenne	CV
Total	3,7	0,4	2,4	0,4
< 10%	2,7	1,8	1,6	1,1
10% à 29,9%	3,6	0,9	2,5	1,1
30% à 49,9%	3,8	0,6	2,6	1,1
50% à 69,9%	4,3	0,9	3,2	1,0
>= 70%	4,3	0,8	4,1	0,5

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Table 3.14
Moyenne de l'indice général d'utilisation des langues pour différents domaines pour les adultes de langue française selon la proportion d'adultes de langue anglaise dans la municipalité de résidence, Canada moins le Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Domaine d'utilisation											
	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions		Médias	
	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV
Total	3,1	0,7	2,8	0,6	2,6	0,6	2,4	0,8	2,3	0,6	2,2	0,5
< 10%	2,2	2,0	1,8	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	1,4	1,7	1,7	1,1
10% à 29,9%	3,2	1,7	2,8	1,6	2,5	1,4	2,4	1,6	2,3	1,5	2,2	1,4
30% à 49,9%	3,4	1,6	3,0	1,5	2,9	1,3	2,6	1,9	2,5	1,4	2,0	1,6
50% à 69,9%	4,1	1,3	3,7	1,2	3,6	1,0	3,1	1,6	3,2	1,3	2,5	1,6
>= 70%	4,7	0,4	4,4	0,5	4,5	0,4	3,8	1,1	4,2	0,5	3,4	0,9

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 3.15
Moyenne de l'indice général d'utilisation des langues pour différents domaines pour les adultes de langue anglaise selon la proportion d'adultes de langue anglaise dans la municipalité de résidence, Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Domaine d'utilisation											
	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions		Médias	
	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV
Total	4,3	0,5	4,0	0,6	3,5	0,7	3,4	1,0	3,5	0,6	4,3	0,4
< 10%	3,1	2,6	2,7	2,8	2,1	2,6	2,6	3,0	2,2	2,3	3,6	1,3
10% à 29,9%	4,3	1,1	3,9	1,3	3,2	1,7	3,3	1,9	3,3	1,5	4,3	0,8
30% à 49,9%	4,4	0,7	4,1	0,8	3,6	1,0	3,5	1,5	3,6	1,0	4,3	0,5
50% à 69,9%	4,7	0,7	4,5	1,1	4,2	1,1	3,9	1,7	4,2	1,2	4,6	0,5
>= 70%	4,8	0,6	4,5	1,0	4,3	1,2	3,8	1,7	4,2	1,0	4,6	0,5

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 4.2

Pourcentage des adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui connaissent le français et l'anglais selon l'importance accordée à l'obtention des services de santé dans la langue de la minorité, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Importance d'obtenir des services de santé dans la langue de la minorité									
	Total		Très important ou important		Moyennement important		Peu ou pas important		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	44	9,0	20	13,3	36	10,4	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	43	8,1	25	11,1	31	8,7	x	x
Nouvelle-Écosse	100	0,0	42	8,4	21	12,9	37	8,8	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	80	1,3	10	8,0	10	7,5	F	F
Québec	100	0,0	75	1,2	12	5,9	13	5,4	1 ^E	23,0
Ontario	100	0,0	54	2,3	18	5,7	28	4,1	1 ^E	30,4
Manitoba	100	0,0	42	6,7	20	10,8	37	7,9	F	F
Saskatchewan	100	0,0	23	9,3	21	11,7	51	6,0	F	F
Alberta	100	0,0	27	8,7	21	10,6	51	5,4	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	28	10,0	17	12,5	53	5,6	x	x
Territoires	100	0,0	39	15,7	13 ^E	31,9	47	13,7	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	53	1,5	17	3,9	29	2,5	1 ^E	16,8

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 4.3.1

Pourcentage d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui connaissent le français et l'anglais selon l'importance accordée à l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité selon la proportion que représentent les adultes de langue anglaise au seins de leur municipalité, Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Importance d'obtenir des services de santé dans la langue de la minorité									
	Total		Très important ou important		Moyennement important		Peu ou pas important		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	53	1,5	17	3,9	29	2,5	1^E	16,8
< 10	100	0,0	35	4,1	20	6,1	43	3,3	1 ^E	21,6
10 à 29,9	100	0,0	59	2,9	16	7,9	24	6,5	F	F
30 à 49,9	100	0,0	60	2,8	18	7,2	21	6,8	x	x
50 à 69,9	100	0,0	69	2,6	14	9,5	16	8,8	x	x
>= 70	100	0,0	87	1,2	7	11,1	5	12,5	x	x

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 4.3.2

Pourcentage d'adultes appartenant à la minorité de langue officielle qui connaissent le français et l'anglais selon l'importance accordée à l'obtention de services de santé dans la langue de la minorité selon la proportion que représentent les adultes de langue française au seins de leur municipalité, Canada moins le Québec, 2006

Proportion d'adultes de langue minoritaire dans la municipalité	Importance d'obtenir des services de santé dans la langue de la minorité									
	Total		Très important ou important		Moyennement important		Peu ou pas important		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	75	1,2	12	5,9	13	5,4	1^E	23,0
< 10	100	0,0	58	4,7	15	9,8	25	9,1	F	F
10 à 29,9	100	0,0	76	2,5	11	12,9	12	11,8	x	x
30 à 49,9	100	0,0	76	1,8	12	8,9	11	8,7	1 ^E	31,4
50 à 69,9	100	0,0	86	3,2	9 ^E	25,0	5 ^E	32,7	0	0,0
>= 70	100	0,0	84	2,6	7 ^E	20,7	8 ^E	20,1	x	x

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 4.4
Pourcentage d'adultes de langue française qui connaissent le français et l'anglais
selon le niveau de difficulté perçu à obtenir des services de santé dans la langue de la
minorité, provinces et Canada moins le Québec, 2006

Provinces	Niveau de difficulté perçu à obtenir des services de santé dans la langue de la minorité									
	Total		Très difficile, difficile ou impossible		Ni facile ni difficile		Très facile ou facile		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Terre-Neuve-et-Labrador	100	0,0	78	4,8	F	F	15 ^E	23,4	x	x
Île-du-Prince-Édouard	100	0,0	66	5,4	14 ^E	16,6	19 ^E	17,9	F	F
Nouvelle-Écosse	100	0,0	57	7,6	13 ^E	17,2	28	13,3	x	x
Nouveau-Brunswick	100	0,0	11	6,6	11	8,0	77	1,5	F	F
Ontario	100	0,0	40	3,3	18	5,4	39	2,8	3 ^E	18,2
Manitoba	100	0,0	40	8,1	23	12,9	33	9,7	F	F
Saskatchewan	100	0,0	72	4,5	9 ^E	24,6	11 ^E	18,1	8 ^E	26,7
Alberta	100	0,0	67	5,4	15 ^E	22,1	14 ^E	17,3	F	F
Colombie-Britannique	100	0,0	71	6,1	11 ^E	23,5	14 ^E	28,3	F	F
Territoires	100	0,0	64	12,8	F	F	27 ^E	31,2	x	x
Canada moins le Québec	100	0,0	35	2,4	16	4,0	46	1,7	2	13,3

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.1b
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	190	7,4	180	7,9	x	x
Anglaise	180	8,1	160	8,8	x	x
- Immersion	50 ^E	17,7	50 ^E	17,7	0	0,0
- Régulier	120	11,4	110	12,5	x	x
Française	x	x	x	x	0	0,0
Autre	0	0,0	0	0,0	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.1a
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	360	5,0	340	5,3	x	x
Anglaise	290	7,0	270	7,4	x	x
- Immersion	160	11,5	160	11,7	x	x
- Régulier	130	13,2	120	14,2	x	x
Française	60 ^E	17,0	60 ^E	17,0	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.1c
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	82	3,8	81	4,0	x	x
- Immersion	46	9,6	47	9,6	x	x
- Régulier	37	12,1	35	13,0	x	x
Française	17 ^E	17,6	18 ^E	17,4	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.1d
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	91	2,4	90	2,6	x	x
- Immersion	27	16,5	29	16,3	0	0,0
- Régulier	64	7,7	61	8,6	x	x
Française	x	x	x	x	0	0,0
Autre	0	0,0	0	0,0	0	0,0

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.2a
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Île-du-Prince-Édouard, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	820	5,9	810	5,9	x	x
Anglaise	450	13,8	440	14,2	x	x
- Immersion	180 ^E	24,5	180 ^E	24,7	x	x
- Régulier	270 ^E	21,4	260 ^E	21,9	x	x
Française	370	14,0	370	14,0	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.2b
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Île-du-Prince-Édouard, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	440	9,1	430	9,4	x	x
Anglaise	280	13,6	270	14,2	x	x
- Immersion	110 ^E	25,6	100 ^E	26,2	x	x
- Régulier	180 ^E	19,3	170 ^E	19,9	x	x
Française	160	16,4	160	16,4	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.2c

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Île-du-Prince-Édouard, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	55	11,4	54	11,7	x	x
- Immersion	22 ^E	22,8	22 ^E	22,9	x	x
- Régulier	33 ^E	20,2	32 ^E	20,8	x	x
Française	45	13,9	45	13,9	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.2d
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Île-du-Prince-Édouard, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	64	8,5	63	8,9	x	x
- Immersion	24 ^E	23,4	23 ^E	24,3	x	x
- Régulier	40	16,0	41	16,2	x	x
Française	35	15,6	36	15,4	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.3a
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Nouvelle-Écosse, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	4 580	6,7	4 500	6,8	x	x
Anglaise	2 410	13,0	2 330	13,4	x	x
- Immersion	700 ^E	24,2	660 ^E	25,0	x	x
- Régulier	1 710 ^E	18,3	1 670 ^E	18,6	x	x
Française	2 130	11,6	2 120	11,6	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.3b

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Nouvelle-Écosse, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	2 420	9,3	2 410	9,3	x	x
Anglaise	1 400	14,9	1 400	14,9	0	0,0
- Immersion	530 ^E	28,7	530 ^E	28,7	0	0,0
- Régulier	870 ^E	19,9	870 ^E	19,9	0	0,0
Française	1 010 ^E	18,8	1 010 ^E	18,8	0	0,0
Autre	x	x	0	0,0	x	x

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.3c

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Nouvelle-Écosse, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	53	9,8	52	10,2	x	x
- Immersion	15 ^E	23,9	15 ^E	24,7	x	x
- Régulier	37	15,6	37	15,9	x	x
Française	46	11,0	47	11,1	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.3d

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Nouvelle-Écosse, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	58	11,6	58	11,6	0	0,0
- Immersion	22 ^E	26,8	22 ^E	26,8	0	0,0
- Régulier	36 ^E	17,8	36 ^E	17,8	0	0,0
Française	42	16,2	42	16,2	0	0,0
Autre	x	x	0	0,0	x	x

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.4a

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Nouveau-Brunswick, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	22 500	2,7	22 110	2,8	F	F
Anglaise	4 190	8,6	3 860	9,4	x	x
- Immersion	2 410	12,3	2 270	12,8	x	x
- Régulier	1 780	15,1	1 590	16,1	x	x
Française	18 280	3,3	18 220	3,3	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.4b
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Nouveau-Brunswick, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	13 570	3,6	13 400	3,7	x	x
Anglaise	2 790	11,1	2 640	11,8	x	x
- Immersion	1 540 ^E	17,4	1 530 ^E	17,6	x	x
- Régulier	1 250 ^E	16,8	1 110 ^E	18,0	x	x
Française	10 580	4,7	10 560	4,7	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.4c
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Nouveau-Brunswick, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Anglaise	19	8,3	17	8,9	x	x
- Immersion	11	12,3	10	12,7	x	x
- Régulier	8	14,7	7	15,7	x	x
Française	81	1,9	82	1,9	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.4d
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Nouveau-Brunswick, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	21	10,6	20	11,2	x	x
- Immersion	11 ^E	17,0	11 ^E	17,1	x	x
- Régulier	9	16,5	8 ^E	17,8	x	x
Française	78	2,9	79	2,9	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.5a
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue
de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Ontario, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	81 320	2,4	75 230	2,5	6 090	15,2
Anglaise	36 010	5,3	31 040	5,8	4 980 ^E	18,1
- Immersion	11 710	9,9	10 310	11,0	1 400 ^E	22,9
- Régulier	24 310	7,4	20 730	8,1	3 580 ^E	23,3
Française	44 640	3,7	43 530	3,8	1 110 ^E	26,6
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.5b
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Ontario, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	46 970	3,3	42 770	3,9	4 200 ^E	30,4
Anglaise	24 950	6,5	21 270	7,5	F	F
- Immersion	6 200 ^E	17,6	5 700 ^E	19,0	x	x
- Régulier	18 760	8,5	15 560	9,0	F	F
Française	21 150	5,4	20 630	5,4	x	x
Autre	870 ^E	26,5	870 ^E	26,5	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.5c
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Ontario, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Anglaise	44	4,3	41	4,8	82	6,2
- Immersion	14	9,7	14	10,7	23 ^E	23,0
- Régulier	30	6,5	28	7,2	59	12,0
Française	55	3,4	58	3,4	18 ^E	27,8
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.5d
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Ontario, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Anglaise	53	4,7	50	5,2	88	8,4
- Immersion	13 ^E	17,1	13 ^E	17,8	x	x
- Régulier	40	7,1	36	7,4	76	13,4
Française	45	5,5	48	5,3	x	x
Autre	2 ^E	26,3	2 ^E	26,2	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.6a
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Manitoba, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	7 180	4,7	6 570	6,0	F	F
Anglaise	3 500	10,6	3 200	11,6	x	x
- Immersion	1 120 ^E	21,3	1 100 ^E	21,7	x	x
- Régulier	2 370	15,0	2 090	15,9	x	x
Française	3 440	10,3	3 230	10,4	x	x
Autre	x	x	x	x	x	x

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.6b
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Manitoba, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	4 340	7,3	3 990	8,1	x	x
Anglaise	2 890	12,3	2 550	13,9	x	x
- Immersion	820 ^E	26,3	720 ^E	26,9	x	x
- Régulier	2 070 ^E	17,3	1 820 ^E	19,6	x	x
Française	1,410 ^E	16,7	1 410 ^E	16,7	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.6c
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Manitoba, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Anglaise	49	9,3	49	9,2	x	x
- Immersion	16 ^E	21,1	17 ^E	20,9	x	x
- Régulier	33	13,8	32	13,9	x	x
Française	48	9,3	49	9,2	x	x
Autre	x	x	x	x	x	x

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.6d
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Manitoba, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	67	8,4	64	9,4	x	x
- Immersion	19 ^E	25,5	18 ^E	26,3	x	x
- Régulier	48	14,2	46	15,8	x	x
Française	33 ^E	17,1	35 ^E	16,9	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.7a
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Saskatchewan, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	2 670	3,6	2 450	4,3	220 ^E	28,6
Anglaise	1 900	5,8	1 690	6,6	210 ^E	29,8
- Immersion	400 ^E	16,7	340 ^E	16,9	x	x
- Régulier	1 500	7,1	1 350	7,8	F	F
Française	760	10,5	750	10,6	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.7b

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Saskatchewan, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	1 870	4,5	1 760	5,1	x	x
Anglaise	1 510	6,1	1 400	6,9	x	x
- Immersion	370 ^E	20,2	350 ^E	20,7	x	x
- Régulier	1 150	8,2	1 050	8,9	x	x
Française	300 ^E	20,4	300 ^E	20,4	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.7c

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Saskatchewan, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Anglaise	71	4,1	69	4,5	94	6,5
- Immersion	15	16,2	14	16,4	x	x
- Régulier	56	5,8	55	6,1	66 ^E	21,4
Française	28	10,3	30	10,1	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.7d
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Saskatchewan, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	81	4,1	80	4,4	x	x
- Immersion	20 ^E	19,2	20 ^E	19,6	x	x
- Régulier	61	7,1	60	7,6	x	x
Française	16 ^E	20,1	17 ^E	20,0	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.8a
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Alberta, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	13 010	4,9	11 520	6,0	1 480 ^E	25,9
Anglaise	9 550	6,9	8 090	8,2	1 460 ^E	26,3
- Immersion	2 690 ^E	17,2	2 530 ^E	17,3	x	x
- Régulier	6 860	9,3	5 560	10,7	1 300 ^E	29,1
Française	3 280	15,1	3 250	15,2	x	x
Autre	180 ^E	32,5	180 ^E	32,5	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.8b
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Alberta, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	5 950	8,8	5 340	10,2	x	x
Anglaise	4 950	10,8	4 340	12,8	x	x
- Immersion	610 ^E	28,7	590 ^E	29,5	x	x
- Régulier	4 340	12,6	3 760	14,9	x	x
Française	640 ^E	27,0	640 ^E	27,0	0	0,0
Autre	F	F	F	F	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.8c
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Alberta, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Anglaise	73	4,9	70	5,6	98	2,1
- Immersion	21	16,4	22	15,9	x	x
- Régulier	53	8,0	48	9,1	87	12,8
Française	25	14,1	28	13,8	x	x
Autre	1 ^E	32,9	2 ^E	32,7	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.8d

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Alberta, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	83	4,5	81	5,3	x	x
- Immersion	10 ^E	29,3	11 ^E	30,4	x	x
- Régulier	73	6,8	70	8,0	x	x
Française	11 ^E	27,4	12 ^E	27,8	0	0,0
Autre	F	F	F	F	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.9a

Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Colombie-Britannique, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	10 760	5,1	9 820	6,1	940 ^E	26,9
Anglaise	8 040	8,9	7 120	10,5	910 ^E	27,5
- Immersion	2 360 ^E	25,5	2 240 ^E	26,5	x	x
- Régulier	5 680	11,3	4 890	13,9	800 ^E	28,9
Française	2 670 ^E	18,2	2 650 ^E	18,3	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.9b
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Colombie-Britannique, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	6 140	8,0	4 940	10,8	1 200 ^E	30,9
Anglaise	5 550	9,1	4 350	11,7	1 200 ^E	30,9
- Immersion	1 340 ^E	25,4	1 270 ^E	26,5	x	x
- Régulier	4 210	11,5	3 080	14,7	1 130 ^E	32,7
Française	x	x	x	x	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.9c
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Colombie-Britannique, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Anglaise	75	6,2	73	7,1	98	2,7
- Immersion	22 ^E	23,2	23 ^E	24,2	x	x
- Régulier	53	10,7	50	12,6	85	11,9
Française	25 ^E	18,7	27 ^E	19,0	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.9d
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Colombie-Britannique, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Anglaise	90	4,7	88	5,8	100	0,0
- Immersion	22 ^E	23,6	26 ^E	23,6	x	x
- Régulier	69	9,0	62	11,2	95	4,4
Française	x	x	x	x	0	0,0
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.10a
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Territoires, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	370	14,2	350	14,9	x	x
Anglaise	190 ^E	19,4	170 ^E	19,9	x	x
- Immersion	x	x	x	x	x	x
- Régulier	160 ^E	21,0	150 ^E	21,5	x	x
Française	170 ^E	25,8	160 ^E	27,4	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.10b
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Territoires, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	Nombre	CV	Nombre	CV	Nombre	CV
Total	320 ^E	17,7	290 ^E	19,0	x	x
Anglaise	270 ^E	20,2	240 ^E	21,8	x	x
- Immersion	x	x	x	x	0	0,0
- Régulier	250 ^E	21,3	220 ^E	23,1	x	x
Française	x	x	x	x	0	0,0
Autre	0	0,0	0	0,0	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.10c
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française selon la langue de l'école primaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents, Territoires, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	50 ^E	17,1	50 ^E	17,9	x	x
- Immersion	x	x	x	x	x	x
- Régulier	43 ^E	18,8	44 ^E	19,5	x	x
Française	46 ^E	18,9	45 ^E	20,0	x	x
Autre	x	x	x	x	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Tableau 5.10d
Répartition des enfants dont au moins l'un des parents est de langue française
selon la langue de l'école secondaire fréquentée par statut d'ayant droit des parents,
Territoires, 2006

Langue de l'école	Enfants dont l'un des parents est de langue française					
	Total		Enfants d'ayants droit ¹		Enfants de non-ayants droit ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV
Total	100	0,0	100	0,0	x	x
Anglaise	85	9,3	83	10,3	x	x
- Immersion	x	x	x	x	0	0,0
- Régulier	78	10,8	76	11,9	x	x
Française	x	x	x	x	0	0,0
Autre	0	0,0	0	0,0	0	0,0

1. Enfants d'ayants droit est calculé à partir des parents biologiques

CV coefficient de variation

Note : Une méthode permettant de déterminer si deux estimations sont significativement différentes est présentée à l'Annexe A de ce document.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Annexe F Construction des indices

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par catégories linguistiques, l'autre par niveau moyen d'utilisation des langues. La seconde approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la première, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis, les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe G Liste des partenaires

Ministères et organismes ayant participé au financement et à l'élaboration de l'enquête :

- Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada
- Citoyenneté et Immigration Canada
- Commissariat aux langues officielles
- Diversification économique de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Justice Canada
- Patrimoine canadien
- Ressources humaines et développement social Canada
- Santé Canada
- Secrétariat des langues officielles